



# Livret de l'étudiant·e 2019-2020

NIVEAU Master 1

**MENTION : Droit français – Droits étrangers**

Livret voté à la CFVU de

UFR de Droit et science politique  
Université Paris Nanterre - Bâtiment Simone Veil (F)  
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex  
[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)



[www.ufr-dsp.parisnanterre.fr](http://www.ufr-dsp.parisnanterre.fr)

 **Université  
Paris Nanterre**  
**UFR DSP**

# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>4</b>
<b>ORGANIGRAMME ET CONTACTS</b>	<b>6</b>
UNIVERSITE	6
UFR	6
DEPARTEMENT / FORMATION	7
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	8
<b>SERVICES NUMERIQUES</b>	<b>9</b>
EMAIL UNIVERSITAIRE	9
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	9
<b>CALENDRIER UFR DSP 2019-2020</b>	<b>10</b>
<b>MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT COMMON LAW - DROIT DES AFFAIRES (DAF)</b>	<b>11</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT COMMON LAW (DAF) SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>13</b>
M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT COMMON LAW (DAF) – SEMESTRE 1	13
M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT COMMON LAW (DAF) – SEMESTRE 2	16
<b>MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT COMMON LAW - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)</b>	<b>19</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT COMMON LAW (DIE) SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>21</b>
M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT COMMON LAW (DIE) – SEMESTRE 1	21
M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT COMMON LAW (DIE) – SEMESTRE 2	24
<b>MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT ALLEMAND - DROIT DES AFFAIRES (DAF)</b>	<b>27</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT ALLEMAND (DAF) SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>29</b>
M1 DROIT FRANÇAIS– DROIT FRANÇAIS- DROIT ALLEMAND (DAF) SEMESTRE 1	29
M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ALLEMAND – SEMESTRE 2 (DAF)	32
<b>MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ALLEMAND - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)</b>	<b>35</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ALLEMAND (DIE) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>37</b>
M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ALLEMAND (DIE) SEMESTRE 1	37
M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ALLEMAND (DIE) SEMESTRE 2	40
<b>MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT ITALIEN - DROIT DES AFFAIRES (DAF)</b>	<b>44</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS – DROIT ITALIEN - (DAF) SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>46</b>
M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ITALIEN (DAF) – SEMESTRE 1	46
M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ITALIEN (DAF) – SEMESTRE 2	49
<b>MAQUETTE MASTER I DROIT FRANÇAIS – DROIT ITALIEN - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)</b>	<b>52</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ITALIEN (DIE) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>54</b>

<b>M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ITALIEN (DIE) SEMESTRE 1</b>	<b>54</b>
<b>M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ITALIEN (DIE) SEMESTRE 2</b>	<b>56</b>
<b><u>MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE - DROIT DES AFFAIRES (DAF)</u></b>	<b><u>59</u></b>
<b><u>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1– DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE (DAF) - SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</u></b>	<b><u>61</u></b>
<b>DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE (DAF) SEMESTRE 1</b>	<b>61</b>
<b>M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE (DAF) SEMESTRE 2</b>	<b>64</b>
<b><u>MAQUETTE MASTER 1 BILINGUE DROIT FRANÇAIS – DROIT RUSSE - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)</u></b>	<b><u>67</u></b>
<b><u>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE (DIE) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</u></b>	<b><u>69</u></b>
<b>M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE (DIE) SEMESTRE 1</b>	<b>69</b>
<b>M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE (DIE) SEMESTRE 2</b>	<b>71</b>
<b><u>MAQUETTE MASTER 1 BILINGUE DROIT FRANÇAIS – DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAINS - DROIT DES AFFAIRES (DAF)</u></b>	<b><u>74</u></b>
<b><u>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAIN (DAF) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</u></b>	<b><u>76</u></b>
<b>M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAIN (DAF) SEMESTRE 1</b>	<b>76</b>
<b>M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAIN (DAF) SEMESTRE 2</b>	<b>79</b>
<b><u>MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS –DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAINS - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)</u></b>	<b><u>82</u></b>
<b><u>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAIN (DIE) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</u></b>	<b><u>84</u></b>
<b>M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAIN (DIE) SEMESTRE 1</b>	<b>84</b>
<b>M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAIN (DIE) SEMESTRE 2</b>	<b>86</b>
<b><u>MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME</u></b>	<b><u>90</u></b>
<b>MODULES TRANSVERSAUX</b>	<b>90</b>
<b>LANGUES VIVANTES</b>	<b>90</b>
<b>BONUS AUX DIPLOMES</b>	<b>90</b>
<b><u>STAGES</u></b>	<b><u>91</u></b>
<b><u>MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS</u></b>	<b><u>92</u></b>
<b>MODALITES GENERALES</b>	<b>92</b>
<b>MODALITES SPECIFIQUES</b>	<b>92</b>
<b>DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS</b>	<b>92</b>
<b>DELIVRANCE DU DIPLOME</b>	<b>92</b>
<b><u>CHARTE DES CONDITIONS D'EXAMENS ET AMENAGEMENTS POUR LES ETUDIANTS A BESOINS SPECIFIQUES</u></b>	<b><u>93</u></b>
<b><u>CHARTE DU VIVRE-ENSEMBLE</u></b>	<b><u>97</u></b>

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Bienvenue à l'UFR Droit et science politique !

L'UFR Droit et science politique de l'Université Paris Nanterre a pour ambition non seulement de former des juristes de haut niveau mais, au-delà, des acteurs du monde contemporain dotés d'esprit critique et d'initiative.

Depuis sa création, son projet pédagogique est celui d'une faculté de droit et de science politique innovante, favorable à la pluridisciplinarité et au droit comparé, ouverte sur le monde, les nouvelles technologies et les milieux professionnels, et irriguée par une recherche originale, théorique et appliquée. Les parcours de nombreux anciens étudiants dans les champs du droit, de la politique, de l'économie, des médias ou des relations internationales témoignent de la richesse et de la qualité des formations offertes.

L'UFR DSP a l'ambition d'être un lieu d'enseignement pour tous, tout en offrant à chacun la possibilité d'un traitement relativement individualisé. Avec ses enseignants reconnus et dévoués à leur métier de pédagogues et de chercheurs, et avec son équipe administrative disponible, l'UFR DSP offre un environnement propice à des projets étudiants puis professionnels réussis.

Faire le choix d'étudier le droit et la science politique à l'Université Paris Nanterre, c'est s'engager sur un chemin exigeant et épanouissant.

D'une part, de la licence au doctorat, vous apprendrez, grâce aux méthodes traditionnelles et modernes d'enseignement, à réfléchir de façon rigoureuse et vous accumulerez des connaissances et compétences qui constitueront un bagage utile quelle que soit la voie que vous emprunterez plus tard. En outre, vous aurez très vite la possibilité d'étudier à l'étranger dans le cadre des nombreux accords que nous avons conclus avec d'excellents partenaires universitaires.

D'autre part, grâce à de nombreux modules, vous commencerez à envisager votre métier futur : stages obligatoires, rédaction de CV, participation à une audience, forum des métiers, « Clinique du droit », filières en alternance, l'Université de Paris Nanterre est en lien étroit avec le monde qui l'entourne, ne serait-ce que territorialement (le Palais de justice de Nanterre est à une station de RER de l'Université, et le quartier de La Défense à deux).

Enfin, durant toutes les années que vous passerez sur un campus de 32 hectares, lieu de vie et de culture, avec sa piscine, ses terrains de sport et ses espaces verts, vous aurez de multiples occasions de vous créer un réseau d'amis et de camarades, en vous livrant à des activités soit ludiques (cinéma, théâtre, sports), soit plus sérieuses (engagement associatif, concours de plaidoirie et d'éloquence, etc.).

Moyennant un esprit d'initiative et le respect de quelques règles essentielles à la vie en communauté, nul doute que vous saurez tirer le meilleur d'une *universitas* au sens plein du terme afin de vous forger un esprit bien fait, confiant et imaginaire, et qui vous permettra de voler de vos propres ailes, en France, en Europe et dans le monde.

La direction de l'UFR.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez-vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.
- en contrat de professionnalisation.

Cette formation est proposée :

- en présentiel.

# ORGANIGRAMME ET CONTACTS

## Université

---

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

## UFR

---

Direction de l'UFR :

Co – Directeurs de l'UFR : Florence BELLIVIER (fin de mandat au 30 septembre 2019)

- Direction adjointe de l'UFR : renouvellement après nouvelle élection de la direction
  - relations internationales :
  - insertion professionnelle :
- Coordinatrice relations internationales : Juliette TRICOT
- Responsable administrative et financière de l'UFR : Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN, bureau E15
- Responsable de la scolarité : Isabelle SOKOLOWSKI, bureau E10
- Secrétariat de direction : Delphine DEROUBAIX, Bureau E14

Site internet de l'UFR : <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

### Secrétariats Masters 1 Droit français- droit étranger :

#### M1 Droit français – Common Law :

Thoueiba MARON

☎ 01 40 97 77 06 @ [tmaron@parisnanterre.fr](mailto:tmaron@parisnanterre.fr)

#### M1 Droit français – Droit allemand :

Tessy CHARLES-ELIE-NELSON

☎ 01 40 97 77 70 @ [cen.tessy@parisnanterre.fr](mailto:cen.tessy@parisnanterre.fr)

#### M1 Droit français – Droit italien :

Tessy CHARLES-ELIE-NELSON

☎ 01 40 97 77 70 @ [cen.tessy@parisnanterre.fr](mailto:cen.tessy@parisnanterre.fr)

#### M1 Droit français – Droit russe :

Tessy CHARLES-ELIE-NELSON

☎ 01 40 97 77 70 @ [cen.tessy@parisnanterre.fr](mailto:cen.tessy@parisnanterre.fr)

#### M1 Droit français – Droit latino-américain :

Thoueiba MARON

☎ 01 40 97 77 06 @ [tmaron@parisnanterre.fr](mailto:tmaron@parisnanterre.fr)

### Enseignants référents Conseil pédagogique et de perfectionnement de l'UFR (CPP):

#### Référent M1 Droit français – Common Law :

#### Référents Droit français – Droit allemand :

Géraldine DEMME, @ [geraldine.demme@parisnanterre.fr](mailto:geraldine.demme@parisnanterre.fr) (DAF)

Kerstin PEGLOW, @ [kerstin.peglow@parisnanterre.fr](mailto:kerstin.peglow@parisnanterre.fr) (DIE)

#### Référent M1 Droit français – Droit italien :

Caroline SAVI, @ [caroline.savi@parisnanterre.fr](mailto:caroline.savi@parisnanterre.fr)

#### Référent M1 Droit français – Droit russe :

Jean robert RAVIOT, @ [jean-robert.raviot@parisnanterre.fr](mailto:jean-robert.raviot@parisnanterre.fr)

#### Référent M1 Droit français – Droit latino-américain :

Eva MENDUINA GORDON, @ [eva.menduinagordon@parisnanterre.fr](mailto:eva.menduinagordon@parisnanterre.fr)

#### Référent étudiants Erasmus & étrangers :

Katrin DECKERT, @ [katrin.deckert@parisnanterre.fr](mailto:katrin.deckert@parisnanterre.fr)

#### Référent étudiants à besoins spécifiques :

Augustin BOUJEKA, @ [augustin.boujeka@parisnanterre.fr](mailto:augustin.boujeka@parisnanterre.fr)

### **Site de l'UFR DSP : <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr>**

#### **Accueil et Information Etudiant :**

Entresol du bâtiment F, bureau E08 ☎01 40 97 77 59

#### **Stages et insertion professionnelle :**

Entresol du bâtiment F, bureau E13 ☎01 40 97 49 32

Site Internet : <http://stages.parisnanterre.fr>

#### **Bibliothèque de l'UFR-DSP :**

Entresol du bâtiment F, salle E16 ☎01 40 97 77 11

**Site Internet des inscriptions, ECANDIDAT :** <https://ecandidat.parisnanterre.fr>

**Site de communication des résultats :** sur l'ENT : <https://ent.parisnanterre.fr>

#### **Service des diplômes :**

Bâtiment A, bureaux A 205 et A 206

☎01 40 97 56 81

#### **Service des Bourses :**

Bâtiment A, bureau 204

☎01 40 97 47 78

Site Internet : <http://bourses.parisnanterre.fr>

#### **Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) :**

Bâtiment E au rez-de-chaussée salle E14

☎01 40 97 75 34

Site Internet : <http://suio.parisnanterre.fr>

#### **Service de la Formation Continue :**

Bâtiment M, au rez-de-chaussée

☎01 40 97 78 66

Site Internet : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

#### **Service des Affaires culturelles :**

Bâtiment L, au rez-de-chaussée bureau R 28

☎01 40 97 56 56

#### **Service Handicap et accessibilité :**

Entresol du bâtiment F bureau E08

☎01 40 97 77 59

Et bâtiment DD, bureau R 05

☎01 40 97 58 79

#### **Service médical:**

Bâtiment E au rez-de-chaussée

☎01 40 97 75 33

#### **Action sociale étudiant :**

Bâtiment E salle 19

☎01 40 97 71 01



# SERVICES NUMERIQUES

## Email universitaire

---

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre Webmail.

## Espace Numérique de Travail (ENT)

---

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

## CALENDRIER UFR DSP 2019-2020

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon le calendrier général de l'université

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

# MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT COMMON LAW - DROIT DES AFFAIRES (DAF)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 -Droit des affaires sem 1</b>			<b>9</b>				
3JDI7036	- Droit de l'UE, les libertés de circulation	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDC7025	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE transversale 1- Droit des affaires sem 1</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	<b>- 2 matières au choix :</b>							
3JDD7282	- Droit du travail (relations professionnelles)	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDD7040	- Droit de la propriété intellectuelle	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDD7280	- Droit des marchés financiers	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDD7278	- Droit spécial des sociétés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDD7293	- Entreprise et comptabilité	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 common law</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDA7009	- Droit des sociétés (Company law)	24h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA7010	- Droit des affaires (Commercial law)	24h00	-	3	Contrôle terminal		écrit	1h30
3JDA7011/ 3JDA7012	- Competition law - Droit de la concurrence ou Corporate crime - Droit pénal des affaires ( <i>attention choix imposé par l'administration pour l'année</i> )	24h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 common law</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDA7013	- Droit social 1 (Employment law 1)	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA7014	- Droit social 2 (Employment law 2)	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 - Droit des affaires sem2</b>			<b>9</b>				
3JDT8626	- Droit privé comparé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDT8627	- Droit des entreprises en difficulté	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE transversale 1- Droit des affaires sem 2</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	<b>- 2 matières au choix :</b>							
3JDN8841	- Droit fiscal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDI8041	- Droit européen de la concurrence	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDD8102	- Droit des sûretés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDD8087	- Droit du commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JAF8016	- Droit pénal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 common law</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDA8011	- Droit des entreprises en difficulté (Bankruptcy / Insolvency)	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA8013	- Modes alternatifs de résolution des conflits (Alternative dispute resolution)	36h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA8012	- Droit bancaire et financier (Banking and finance law)	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 common law</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDA8014	- Droit de la propriété intellectuelle : droits d'auteur (Intellectual property I copyright)	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA8015	- Droit de la propriété intellectuelle : brevets (Intellectual property II Patents)	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT COMMON LAW (DAF) SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français- Droit common law (DAF) – Semestre 1

<b>3JDT7620</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme :</b> Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.</p> <p>Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.</p> <p>Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services.</p> <p>Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		
<b>3JDTY621</b>	<b>Droit international privé 1</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clefs du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.</p> <p>On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).</p>		
<b>3JDT7622</b>	<b>Droit du travail (relations professionnelles)</b>	<b>Isabel ODOUL ASOREY Cyril WOLMARK</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est consacré aux modes juridiques d'expression et de défense des intérêts collectifs des salariés. Ces derniers disposent, à cet effet, de trois droits fondamentaux. D'une part, s'est affirmé un droit des salariés à la négociation collective de l'ensemble de leurs conditions de travail et d'emploi. La négociation collective, avec l'accord collectif qui la couronne, a connu une vitalité croissante tant au niveau national interprofessionnel qu'à celui des branches professionnelles ou, plus encore, au niveau décentralisé de l'entreprise. La place de l'accord collectif dans l'articulation des sources du droit du travail est au cœur aujourd'hui de toutes les discussions sur l'avenir de cette discipline. D'autre part, s'est édifié depuis la Libération, par strates successives, un droit à la représentation aux contours désormais incertains, qui permet la prise en compte des intérêts de la collectivité du personnel d'une entreprise face au pouvoir de l'employeur (comités d'entreprise, délégués du personnel, délégués syndicaux, comités d'hygiène et de sécurité). Enfin, même si son exercice constitue le plus souvent un ultime recours, le droit de grève demeure un mode vital de défense des intérêts des travailleurs. Droit à la négociation et droit à la représentation réservent, contrairement au droit de grève (hormis dans les services publics), un rôle central aux syndicats dits représentatifs. Aussi, la représentativité syndicale apparaît-elle comme une notion cardinale en matière de droits collectifs des salariés.</p>		
<b>3JDT7626</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>	<b>Sébastien RAIMOND Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours est une introduction qui envisage l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur les conditions de la protection. Ainsi, l'étude porte, d'une part, sur le droit de la propriété industrielle (le brevet, la marque, les dessins et modèles, le certificat d'obtention végétale, la topographie des semi-conducteurs) et d'autre part, sur le droit de la propriété littéraire et artistique (le droit d'auteur et les droits voisins). Au-delà de la présentation introductive générale, différents grands thèmes transversaux sont aussi abordés : contrefaçon, licence, concurrence, etc.</p>		

<b>3JDT7623</b>	<b>Droit des marchés financiers</b>	<b>Arnaud REYGROBELLET</b>
<p><b>Programme</b> : Par marché financier, il faut entendre toute structure, centralisée ou décentralisée, localisée en lieu précis ou virtuelle, permettant la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux. La demande émane des entreprises qui doivent financer leurs investissements et de l'Etat, qui doit pareillement assurer le financement de ses investissements, parfois de ses déficits... Quant à l'offre, elle provient des excédents de ressources dégagés par les épargnants ou par les entreprises, dont certaines ne sont rien d'autre que des outils destinés à drainer l'épargne des particuliers pour la réorienter vers les entreprises classiques (OPCVM, OPCI, etc.). Le droit des marchés financiers désigne alors un corpus de règles, en partie spécifiques, qui a pour objet de régir l'ensemble de ces mécanismes de marché.</p> <p>Le cours s'articule ainsi autour de quatre séries de questions</p> <p>I – Les instruments de marché : les titres et contrats financiers</p> <p>II – Les marchés (marchés réglementés, marchés organisés, OTF et marchés de gré à gré ; marchés de financement et marchés dérivés) et l'architecture institutionnelle (les autorités, les professionnels et leurs activités)</p> <p>III – Les opérations de marché (admission aux négociations, achats et vente, OPA-OPE)</p> <p>IV – Les sanctions (« abus de marché » : délit et manquement d'initié ; délit et manquement de manipulation de cours ; délit et manquement d'informations fausses ou trompeuses)</p>		

<b>3JDT7624</b>	<b>Droit spécial des sociétés</b>	<b>Dominique DEMEYERE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit spécial des sociétés s'inscrit dans le prolongement du droit commun des sociétés. La matière recouvre l'examen approfondi des trois principales formes de sociétés commerciales de droit français : la société anonyme, la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. La première partie du cours est consacrée à l'étude de la société anonyme en tant que modèle de société de capitaux et de démocratie actionnariale. Seront notamment abordés, la description et l'analyse de son organisation, de ses organes de direction (de type dualiste ou moniste) et les relations de ces derniers avec les actionnaires. La seconde partie du cours aura pour objet la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. Les caractéristiques de l'organisation souple de la société par actions simplifiée en tant que contre-modèle de la société anonyme seront d'abord examinées avant l'étude du fonctionnement de la société à responsabilité limitée comme mode d'organisation privilégié des TPE.</p>		

<b>3JDT7625</b>	<b>Entreprise et Comptabilité</b>	<b>Charles BARRANGOU</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours magistral semestriel « Entreprise et comptabilité » aborde la comptabilité générale et insiste sur ses principaux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement des comptes,</li> <li>- le bilan,</li> <li>- le compte de résultat,</li> <li>- le mécanisme de la TVA,</li> <li>- les travaux de fin d'exercice et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les amortissements,</li> <li>• les dépréciations,</li> <li>• les provisions,</li> <li>• les cessions d'éléments d'actifs.</li> </ul> </li> </ul> <p>Selon le choix des étudiants, le cours magistral peut être complété par des travaux dirigés.</p>		

<b>3JDA7009</b>	<b>Droit des sociétés (company law)</b>	<b>Pierre-Philippe FRANC</b>
<p><b>Programme</b> : An introduction to English Company Law from the registration of a company to its dissolution. The following themes will be studied with Court cases: the registration of a company; the share capital; the division of powers; powers and duties of directors; controlling members' rights; corporate governance; dissolution of a company.</p>		

3JDA7010	Droit des affaires (commercial law)	Ludovic BERNARDEAU
<p><b>Programme :</b> This module consists of 24 hours of lectures and interactive class discussion, exclusively in English, on various selected aspects of commercial law in the UK and in the US. It focuses on the main issues arising in commercial matters in contract and in torts, i.e. contract validity, battle of the forms, performance, frustration, hardship, right to cure, negligence, product liability, applicable law, jurisdiction, arbitration. Special attention shall be paid to the English common law matrix, especially for international business transactions, with some incursions into the American system.</p>		
3JDA7012	Droit pénal des affaires (corporate crime)	
<p><b>Programme :</b> The corporate crime course is taught in English. It covers both the concept and practical application of corporate crime in England and Wales, and its extra territorial application. The course considers the concept of corporate liability, including the identification principle, offences of vicarious liability and the development of "failure to prevent" offences. The following offences will be studied in detail: Bribery; Fraud and offences of dishonesty; Money laundering and terrorist finance; Insider dealing and market abuse. The course will also cover the various government agencies in the United Kingdom with a remit to investigate, prosecute and regulate corporate crime. The course is contemporary and discussion of both proposed developments in the law and international comparison is a key part.</p>		
3JDA7013	Droit social 1 (employment law1)	Dr Sandhy DREW, University of Surrey
<p><b>Programme:</b> This module deals with the law governing the relationship between the individual worker and his/her employer in the United Kingdom. It enables students to understand the social, economic and political factors which shape the nature of employment protection and to evaluate critically current legal solutions to problems in the workplace.</p> <p>The contract of employment is based on common law contractual principles, but these are now overlaid by statutory protection in the form of the Employment Rights Act 1996. We first examine the employment status of various kinds of worker, noting the differing levels of employment protection available to marginal or atypical workers, such as casual and temporary workers and those on zero hours contracts. Then we consider the formation and content of the contract of employment, seeing how it may be constructed from many diverse sources.</p> <p>Finally, the rights of employees if the employer terminates the contract are examined. This includes the common law right to claim wrongful dismissal and the statutory right to claim unfair dismissal: these remedies are explained and contrasted, enabling students to appreciate the role of dismissal law in achieving a balance between the interests of employers and employees.</p>		
3JDA7014	Droit social 2 (employment law 2)	Dr Aaron BAKER University of Durham, Employment lawyer
<p><b>Programme :</b> Employment Law 2 explores two of the most complex and interesting areas of British employment law: anti-discrimination law and the laws governing labour unions. The first half of the module focuses on the Equality Act 2010, which forbids employment discrimination on the grounds of race, sex, religion or belief, sexual orientation, age, marital status, gender reassignment, and disability. The lectures cover the concepts of direct and indirect discrimination, harassment, and victimisation, as well as the role of proportionality in justifying some exceptions. Consideration is also given to how UK law interacts with and is underpinned by EU law and the European Convention on Human Rights (ECHR). The second half of the module addresses rights and regulation of labour unions and their members. The lectures explore the unique British system of "protecting" the right to freedom of association by affording unions and their members a limited immunity to certain kinds of lawsuits. Consideration is given to whether the UK's extensive regulation of union activities actually complies with the Article 11 of the ECHR. Readings in the module draw from textbooks, scholarly articles, and judicial decisions; some of the lecture time is dedicated to working through hypothetical legal problems to improve understanding of how the law is applied.</p>		

## M1 Droit français- Droit common law (DAF) – Semestre 2

<b>3JDT8626</b>	<b>Droit privé comparé</b>	
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		
<b>3JDT8627</b>	<b>Droit des entreprises en difficultés</b>	<b>Béatrice THULLIER David ROBINE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme :</b> Droit applicable aux entreprises en difficulté (entreprises individuelles dont EIRL et auto-entrepreneurs, sociétés et autres groupements – Entreprises commerciales et civiles) – Loi 26 juillet 2005 modifiée (v. récemment ordonnances des 12 mars et 26 sept. 2014). Elle le sera sans doute de nouveau dans les prochains mois. Quel sort pour l'entreprise en difficulté ? Pour ses dirigeants ? Pour ses salariés ? Pour les partenaires et agents extérieurs (clients, fournisseurs, organismes sociaux, fiscaux etc.) ?</p> <p>Le cours porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs de détection des difficultés</li> <li>- Le mandat <i>ad hoc</i></li> <li>- La procédure de conciliation</li> <li>- La procédure de sauvegarde (dont sauvegarde accélérée et sauvegarde financière accélérée)</li> <li>- La procédure de redressement judiciaire</li> <li>- La procédure de liquidation judiciaire</li> <li>- Le rétablissement professionnel</li> <li>- Les responsabilités encourues par le chef d'entreprise individuelle et les dirigeants de personnes morales : mesures et sanctions d'ordre civil et d'ordre pénal.</li> </ul>		
<b>3JDN8007</b>	<b>Droit fiscal des affaires 2 : l'imposition des résultats de l'entreprise – l'impôt sur les sociétés</b>	<b>Elisabeth JANNIN</b>
<p><b>Programme :</b></p> <p>Loin d'être « autonome », le droit fiscal de l'entreprise est l'une des composantes du droit des affaires ; aussi, le mode d'imposition des bénéfices réalisés par les sociétés est-il, aujourd'hui, un critère déterminant du choix de la forme juridique de l'entreprise, voire de sa localisation géographique.</p> <p>Après un bref exposé de la dualité des régimes d'imposition des entreprises (IS ou non IS), ce cours envisagera successivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le champ d'application, matériel et territorial, de l'IS ;</li> <li>- la détermination du résultat fiscal des sociétés et groupes de sociétés (intégration fiscale) ;</li> <li>- l'imposition des résultats réalisés par les sociétés ;</li> <li>- et pour terminer par une question plus « patrimoniale », l'imposition, entre les mains des associés ou actionnaires, des résultats distribués par les sociétés.</li> </ul> <p>Tous les thèmes traités seront illustrés par des exemples et cas pratiques.</p>		
<b>3JDT8628</b>	<b>Droit européen de la concurrence</b>	<b>Denis BARTHE Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		



<b>3JDT8629</b>	<b>Droit des sûretés</b>	<b>Corine DAUCHEZ David ROBINE</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit des sûretés est la discipline qui organise les conditions dans lesquelles un créancier peut se prémunir contre le risque d'insolvabilité ou le refus de payer de son débiteur. Le cours a donc pour objet d'étudier les sûretés personnelles (cautionnement, garantie autonome...) et les sûretés réelles (gage, hypothèque, propriété-sûreté...) qui sont les instruments juridiques permettant au créancier de se garantir contre ces risques. Cette étude suppose d'établir des passerelles avec d'autres disciplines. Tel est le cas du droit des entreprises en difficulté auquel les sûretés sont confrontées mais aussi du droit des obligations et du droit des biens sur lesquels elles prennent appui. Le droit des sûretés est une discipline importante dans le domaine bancaire, mais également au-delà. Le crédit étant nécessaire à l'activité économique, elles se rencontrent quotidiennement, dans la vie des affaires, comme dans la vie des particuliers.</p>		

<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme</b> : Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).</p>		

<b>3JDT8631</b>	<b>Droit pénal des affaires</b>	<b>Yvonne MULLER-LAGARDE</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours de droit pénal des affaires a pour objet le droit pénal appliqué à la vie des affaires; Sont étudiés dans un premier temps et au regard du droit pénal général, les infractions d'atteintes aux biens comme l'abus de confiance, l'escroquerie ou le blanchiment et les infractions d'atteinte à la confiance publique comme la corruption, le trafic d'influence ou la prise illégale d'intérêts. Sont étudiées dans un second temps, et au regard du droit pénal spécial les infractions spécifiques relatives à la loi sur les sociétés commerciales, plus précisément celles relatives à la gestion des sociétés (abus de biens sociaux) et celles relatives à la comptabilité (comme le délit de répartition de dividendes fictifs ou le délit de non révélation des faits délictueux propres au commissaire aux comptes). Enfin, les dernières infractions sont relatives aux procédures de traitement des difficultés des entreprises (banqueroute).</p>		

<b>3JDA8011</b>	<b>Droit des entreprises en difficulté (bankruptcy/insolvency)</b>	<b>Professor Irene LYNCH-FANON University College Cork</b>
<p><b>Programme</b> : This course or seminar sets out to provide an introduction to insolvency and rescue law as applied in the UK but also includes a consideration of international insolvency law issues including a consideration of the EU Insolvency Regulation (recast) 848/2015 and the UNCITRAL model law as it might apply. The seminar begins with an introduction which includes a consideration of basic concepts such as corporate personality, limited liability and corporate groups. It considers all the current insolvency processes including informal schemes of arrangement as applied so effectively in English law. It goes on to consider international law issues as described above. We then move on to creditors and securitisation in addition to transactional avoidance measures. We conclude with a consideration of the monitoring of risk taking and the modern imperative towards corporate rescue. At all times these issues are considered by reference to primary materials such as statute and case law. The headings are described below: Introduction, Insolvency Processes, International Law Issues, Borrowing and types of creditors, Transactional avoidance, Risk, Rescue.</p>		

<b>3JDA8013</b>	<b>Modes alternatifs de résolution des conflits (Alternative dispute resolution)</b>	<b>Vincent CHANTEBOUT Maître Florian QUINTARD</b>
<p><b>Programme</b> : This course consists of 36 hours of class providing with an overview of alternative dispute resolution mechanisms, distinguishing between amicable dispute resolution and arbitration. This module provides with a review of the arbitration process from the conclusion of the arbitration agreement to the enforcement of the award. It addresses several issues such as the arbitration agreement, the arbitral tribunal, the organization of the proceedings and the award. Special attention is paid to the main features of international arbitration in England and in the US. However the module also provides with an overview of investment arbitration and institutional arbitration, such as ICC arbitration.</p>		

<b>3JDA8012</b>	<b>Droit bancaire et financier (Banking and Finance Law)</b>	<b>Hellen O'CONNOR, barrister University College Cork</b>
<p><b>Programme:</b> This course aims to provide students with an understanding of the law of the United Kingdom in the area of banking, and in particular in the area of corporate credit and security. It explores the basic features of the contractual relationship between banks and their customers, and the common law duties implied into that relationship. It reviews the issues that are specific to corporate banking; such as capacity and agency. It includes a consideration of the different ways that credit may be offered to corporate bodies, and the circumstances in which each type of credit will be offered and terminated. This aspect of the course encompasses a comparison between the way UK and Canadian Courts have approached contractual interpretation in circumstances where a financial institution elects to terminate a credit facility. The course includes a detailed examination of the issues surrounding secured credit – including an academic, theoretical analysis of the justifications for the international acceptance and encouragement of secured lending in principle. Students consider the endorsement of the United Nations of secured lending against the backdrop of academic criticism by writers such as Lynn LoPucki and Elizabeth Warren. The course also includes a review of statutory provisions and case law on both real and personal security. The students engage in group presentations and debate on the topics covered. The core topic headings are as follows: Basic Features of Banking Relationship; Corporate Customers; Types of Credit; The Decision to Lend; The Loan Contract; Security/Secured Lending; Security Specific to Corporate Borrowing; Guarantees/Surety.</p>		

<b>3JDA8014</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle : droits d'auteur (Intellectual Property I Copyright)</b>	<b>Dr Guiseppe MAZZIOTTI Trinity College Dublin</b>
<p><b>Programme:</b> The field of Intellectual Property Law is of growing contemporary importance. This is particularly true of copyright. The class of Intellectual Property Law 1 (Copyright) aims to give a thorough introduction to substantive Copyright Law in the United Kingdom: as well as dealing with the protection of literary, dramatic, musical and artistic works, the course deals with entrepreneurial copyright works – sound recordings, films and broadcasts. It also examines the rules regarding the use of works (assignment, licensing), the copyright infringement provisions, and the area of moral rights. Furthermore, the course provides a discussion of aspects of comparative law (English Copyright Law as compared to French/Continental European Author's Rights Law concepts). European Union Copyright Law is dealt with where relevant.</p>		

<b>3JDA8015</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle : brevets (Intellectual Property II Patents)</b>	<b>Maître David POR Maître Esther HAGEGE</b>
<p><b>Programme:</b> The course covers the law of patents and trade secrets in the United Kingdom. It includes an introduction to the economic and historical background to patents. There is then a detailed examination of the law of patentability (novelty, inventive step, industrial application and subject matter) in the United Kingdom and at the European Patent Office. This is followed with an examination of the rules for the construction of patent claims and the law relating to patent infringement. In addition, the rules on entitlement are dealt with. Finally, the course covers the law of trade secrets under the law of breach of confidence.</p>		

**MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT COMMON LAW -  
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)**

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1</b>			<b>9</b>				
3JDTY632	- Droit de la responsabilité internationale	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDP7005	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE transversale 1</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD7037	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>- 1 matière au choix :</b>							
3JIN7008	- Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDS7038	- Droit social international et européen	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDI7048	- Droit international et européen de l'environnement	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 common law</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDA7018	- Droit international public / Public International Law	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA7019	- Droit international privé / Private International Law	36h00	-		Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA7020	- Droit pénal International / International criminal Law	18h00	-		Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 common law</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDA7013	- Droit social 1 (Employment law 1)	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA7014	- Droit social 2 (Employment law 2)	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
UE1 Unité disciplinaire 1 droit français				9	nature	durée	nature	durée
3JIN8003	- Droit européen et français de la concurrence	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
<u>- 1 matière au choix :</u>								
3JDTY633	- Droit international public	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JIN8001	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
UE transversale 1				6	nature	durée	nature	durée
<u>- 2 matières au choix :</u>								
3JDD8103	- Droit privé comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDI8045	- Droit administratif comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDD8087	- Commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDI8043	- Protection des Droits de l'Homme	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JIN8008	- Droit international public / humanitaire	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JIN8002	- Droit international privé 2	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
UE1 Unité disciplinaire 1 common law				9	nature	durée	nature	durée
3JDA8019	- Droit international des droits de l'Homme / Human rights 1 World	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA8020	- Droit anglais et européen des droits de l'Homme : Human rights 2 Europe &UK	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA8022	- Droit de l'environnement / Environmental Law	18h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA8021	- Droit de la famille / Family Law	18h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
UE2 Unité disciplinaire 2 common law				6	nature	durée	nature	durée
3JDA8014	- Droit de la propriété intellectuelle 1 : droits d'auteur / Intellectual property 1 : Copyrights	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDA8015	- Droit de la propriété intellectuelle : brevets / Intellectual property 2 : Patents	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT COMMON LAW (DIE) SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français- Droit common law (DIE) – Semestre 1

<b>3JDTY632</b>	<b>Droit de la responsabilité internationale</b>	<b>Pierre BODEAU LIVINEC</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours prend le parti de traiter du droit de la responsabilité internationale à travers 22 thèmes, chacun étant examiné en prenant pour point de départ un exemple tiré de la pratique (généralement une affaire contentieuse). Cette approche permet de mettre en lumière les enjeux concrets du droit de la responsabilité internationale, avant de les inscrire dans un cadre théorique plus général. Les différents thèmes abordés (sources et sujets du droit de la responsabilité, conditions d'engagement, circonstances excluant l'illicéité, réparation, invocation, contre-mesures, protection diplomatique, autres formes internationales de responsabilité (pénale, pour risque) etc.) seront ainsi l'occasion de mettre au jour l'ossature même du droit international (en tant que système d'articulation des souverainetés) comme ses mutations contemporaines (transnationalisation, juridictionnalisation, fragmentation etc.).</p>		
<b>3JDTY621</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clefs du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.</p> <p>On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).</p>		
<b>3JDT7810</b>	<b>Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)</b>	<b>Anne-Laure CHAUMETTE Florence BELLIVIER</b>
<p><b>Programme</b> : Le caractère international d'une infraction appelle une réaction à un double niveau : au niveau national par la loi et les juridictions répressives françaises et au niveau international par les sources et les juridictions internationales. C'est ce double aspect du droit pénal international ou du droit international pénal qui sera abordé dans le cours.</p>		
<b>3JDT7633</b>	<b>Droit social international et européen</b>	<b>Ismael OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Le Cours de droit social international et européen envisage l'internationalisation et l'europanisation des relations de travail.</p> <p>Pour aborder ce phénomène, une introduction est consacrée à l'internationalisation des sources du droit à travers l'action de l'OIT et les compétences d'harmonisation de l'Union européenne.</p> <p>A cette introduction, succède une première partie consacrée à la coordination des droits nationaux. Sont successivement envisagées la loi applicable au contrat de travail international, les relations professionnelles transnationales, les règles de compétence juridictionnelle et la coordination des législations nationales de sécurité sociale.</p> <p>La deuxième partie aborde l'harmonisation européenne des droits nationaux à la lumière du dialogue social européen et des directives d'harmonisation.</p>		
<b>3JDT7634</b>	<b>Droit international et européen de l'environnement</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme</b> : En traitant de l'évolution historique du droit de l'environnement, de ses acteurs internationaux et européens, de ses sources juridiques, de ses principes fondamentaux et de la responsabilité environnementale, ce cours cherche à démontrer en quoi ce droit récent permet de repenser entièrement les catégories traditionnelles du droit international.</p>		

<b>3JDA7018</b>	<b>Droit international public /Public international law</b>	<b>Troy LAVERS University of Surrey</b>
<p><b>Programme:</b> This module is an introduction into the study of Public International Law from a critical perspective through the use of modern examples in international relations. For example; it covers the foundational topics of sources of international law and the interaction between domestic law and international law through the example of the Security Council's Taliban and Al Qaeda Sanctions list. Other topics include, Jurisdiction and Immunities where students are encouraged to evaluate how states will attempt to extend their jurisdictional claims beyond the accepted principles of international law. The Law of the United Nations and its various structures are also examined including the dominance and power of the Security Council. The legacy of the War on Iraq on the UN Charter system will be analysed along with the rules concerning the maintenance of peace. The use of force beyond Iraq, including Libya, Syria and humanitarian intervention will be a topic of particular concern. The module will give students the skills and knowledge to critique the impact of the international legal system and the so called emerging international legal order.</p>		

<b>3JDA7019</b>	<b>Droit international privé / Private international law</b>	
<p><b>Programme :</b> This module consists of 36 hours of class providing an overview of Private international law in the UK and in the US.</p> <p>The course focuses on the main issues arising in international situations between private parties, from the submission of a request to the enforcement of foreign decisions.</p> <p>In particular, it addresses: international jurisdiction, determination of the governing law, recognition and enforcement of foreign decisions and injunctions.</p> <p>Special attention is paid to the English - and therefore European - approach to these issues, with an incursion into the American system.</p>		

<b>3JDA7020</b>	<b>Droit pénal international / International criminal law</b>	<b>Professor Yutaka ARAI University of Kent</b>
<p><b>Programme :</b> International criminal law is increasingly attaining its autonomous academic discipline in the contemporary debate on public international law and international relations. Since the Allies' ad hoc international military tribunal in Nuremberg (IMT) a move to establish a permanent international penal court remained dormant, with the Cold War overshadowing any such policy initiative and creating an 'institutional vacuum' in international criminal law for nearly half a century. The last 20 years have seen a dramatic interest in international criminal law in parallel to the establishment of three ad hoc UN criminal tribunals for the former Yugoslavia and Rwanda, Sierra Leone (a mixed tribunal), and the setting up of 'mixed war crimes tribunals' in E. Timor, Cambodia and Kosovo, to the adoption of the Rome Statute of the International Criminal Court (ICC) 1998, and to the creation of the special tribunal in Lebanon. One may argue that this sudden academic interest and political momentum cannot be separated from an increasing recognition of the protection of human rights and democratization of national states. The focus of this module will be on substantive principles and doctrines that have been fleshed out by those criminal tribunals. The emphasis is placed on the 'critical' thinking, which can go beyond the orthodox 'black-letter' approach to law.</p>		

<b>3JDA7013</b>	<b>Droit social 1 / Employment law 1</b>	<b>Sandra DREW, University of Surrey</b>
<p><b>Programme :</b> This module deals with the law governing the relationship between the individual worker and his/her employer in the United Kingdom. It enables students to understand the social, economic and political factors which shape the nature of employment protection and to evaluate critically current legal solutions to problems in the workplace.</p> <p>The contract of employment is based on common law contractual principles, but these are now overlaid by statutory protection in the form of the Employment Rights Act 1996. We first examine the employment status of various kinds of worker, noting the differing levels of employment protection available to marginal or atypical workers, such as casual and temporary workers and those on zero hours contracts. Then we consider the formation and content of the contract of employment, seeing how it may be constructed from many diverse sources.</p> <p>Finally, the rights of employees if the employer terminates the contract are examined. This includes the common law right to claim wrongful dismissal and the statutory right to claim unfair dismissal: these remedies are explained and contrasted, enabling students to appreciate the role of dismissal law in achieving a balance between the interests of employers and employees.</p>		

<b>3JDA7014</b>	<b>Droit social 2 / Employment law 2</b>	<b>Dr Aaron BAKER University of Durham, employment lawyer</b>
<p><b>Programme</b> : Employment Law 2 explores two of the most complex and interesting areas of British employment law: anti-discrimination law and the laws governing labour unions. The first half of the module focuses on the Equality Act 2010, which forbids employment discrimination on the grounds of race, sex, religion or belief, sexual orientation, age, marital status, gender reassignment, and disability. The lectures cover the concepts of direct and indirect discrimination, harassment, and victimisation, as well as the role of proportionality in justifying some exceptions. Consideration is also given to how UK law interacts with and is underpinned by EU law and the European Convention on Human Rights (ECHR). The second half of the module addresses rights and regulation of labour unions and their members. The lectures explore the unique British system of "protecting" the right to freedom of association by affording unions and their members a limited immunity to certain kinds of lawsuits. Consideration is given to whether the UK's extensive regulation of union activities actually complies with the Article 11 of the ECHR. Readings in the module draw from textbooks, scholarly articles, and judicial decisions; some of the lecture time is dedicated to working through hypothetical legal problems to improve understanding of how the law is applied.</p>		

<b>3JDT7620</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union. Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent. Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services. Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		

## M1 Droit français- Droit common law (DIE) – Semestre 2

<b>3JDT8635</b>	<b>Droit européen et français de la concurrence</b>	<b>Denis BARTHE Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		
<b>3JDY633</b>	<b>Droit international humanitaire</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> La discipline autrefois appelée Droit de la guerre, ou Droit des conflits armés, est désormais connue sous l'appellation de Droit international humanitaire pour signifier qu'il ne s'agit plus seulement de s'intéresser aux règles régissant la conduite des combats, mais aussi aux nombreuses normes de protection des personnes, en particulier les populations civiles, en période de conflit armé. Résultant notamment des quatre Conventions de Genève de 1949, ce corpus juridique comprend des règles complexes relatives à son champ d'application, aux limitations et interdictions imposées aux belligérants et aux modalités de protection des personnes ne combattant pas ou plus.</p>		
<b>3JDY622</b>	<b>Droit international privé 2</b>	<b>Marjolaine ROCCATI</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est de concrétiser dans les différents domaines des relations privées internationales – les relations familiales (extrapatrimoniales et patrimoniales), les obligations (contractuelles et extracontractuelles) et les biens (corporels et incorporels) - l'application des méthodes et règles de résolution des conflits de lois et de juridictions étudiées en droit international privé I. Outre l'analyse du droit commun français, devenu résiduel, ce cours procède à une analyse détaillée des principaux instruments de droit international privé de l'Union européenne et conventions de la Haye en matière civile et commerciale.</p> <p>Le cours comporte également une étude des principes généraux et de l'évolution historique du droit de la nationalité française des personnes physiques, complétée par quelques notions de base sur la condition des étrangers.</p>		
<b>3JDT8532</b>	<b>Droit privé comparé</b>	<b>Vincent CHANTEBOUT</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		
<b>3JDC8776</b>	<b>Droit administratif comparé</b>	<b>Anne GAZIER</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est consacré à l'étude comparative des <b>institutions locales de plusieurs pays européens</b> d'Europe occidentale d'une part et d'Europe de l'Est d'autre part.</p> <p>- La première partie traite des institutions locales de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la RFA et du Royaume-Uni. Sont présentées d'abord les notions essentielles permettant d'appréhender les institutions locales puis les principales caractéristiques des systèmes locaux des pays étudiés et les réformes qui les ont affectés : décentralisation, régionalisation, <i>devolution</i>, etc. Ensuite, sont comparés les structures des collectivités locales, leurs compétences, leurs moyens financiers et humains, leurs rapports avec l'Etat et les institutions européennes.</p> <p>- La deuxième partie traite de la réforme des institutions locales en Russie et en Europe centrale. Après un rappel sur les caractéristiques essentielles des institutions locales socialistes, sont étudiées la transformation du système régional et local russe depuis la perestroïka, puis les réformes des institutions locales menées, à compter de la chute du Mur de Berlin, dans quatre pays d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie).</p>		



<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).</p>		

<b>3JDT8811</b>	<b>Protection internationale des droits de l'Homme</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de protection internationale des droits de l'homme vise à donner aux étudiants une connaissance des aspects juridiques de la protection internationale des droits de l'homme, tout en abordant les débats politiques ou culturels auxquels la matière donne cours. Ouvert à tous types de profils et indispensable dans le cadre de nombreuses formations juridiques, le cours magistral s'appuie nécessairement sur des connaissances fondamentales de droit international public, et les rappelle lorsque cela s'avère nécessaire. Sont présentés de manière dynamique les différents droits protégés, les obligations qui reposent sur les Etats afin de garantir la protection des droits de l'homme, ainsi que les différents titulaires de droits (individus, groupes). Le cours présente également les nombreux systèmes de protection internationale des droits de l'homme mis en place tant au niveau universel que sur le plan régional (européen, américain, africain...) en étudiant leurs différentes institutions, procédures et sources de droit.</p>		

<b>3JDT8636</b>	<b>Droit international humanitaire</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDP8497</b>	<b>Droit international privé 2</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDA8019</b>	<b>Droit international des droits de l'Homme / Human Rights 1 world</b>	<b>Dr Michelle FARRELL, University of Liverpool</b>
<p><b>Programme :</b> We first interrogate the course title by discussing the explicit separation of 'Europe' and the 'World' and identifying some linking themes, e.g. colonialism and its legacy, the doctrine of humanitarian intervention, and the issue of reparation and accountability for historic abuses. We critically examine the universalism debate and the charge that human rights are a Western project and a form of neo-colonialism. Using case studies of post-apartheid South Africa and Canada, we explore the international law concept of reparation, examining the strengths and weaknesses of some contemporary domestic approaches to addressing historic abuses.</p> <p>The challenges of using law and the language of rights as a catalyst for progressive social change in the 'developing world' are examined through the lens of 'public interest litigation' in post-apartheid South Africa and 'social action litigation' in India. Students read some of the leading judgments of the South African Constitutional Court and the Indian Supreme Court and examine the impact of those cases. Scholarly critiques of the South African and Indian experiences are discussed. In small group work, students have the opportunity to research other attempts to use law and rights as a tool of social change – to address violence against women, for example, or to prevent and redress abuses by powerful corporations. All students participate in making a group presentation in class. Finally, we consider whether 'the rights focus' is 'the right focus' and ask whether in this 'age of rights' we can nevertheless imagine other approaches to world problems that may be equally or more valuable.</p>		

<b>3JDA8020</b>	<b>Droit anglais et européen des droits de l'Homme / Human rights 2 Europe &amp;UK</b>	<b>Stéphanie Hennette Vauchez</b>
<p><b>Programme :</b> The aim of the class is to provide students with an original and critical perspective on European human rights law – one fuelled with historical and sociological analysis. Rather than placing its focus on ECHR case-law, the class posits the socio-political history of the ECHR (its genesis and evolving influence and authority overtime) as well as its procedural architecture (the protection mechanism and its perpetual reform) as key elements for the understanding of the current debates and challenges faced by the system. Starting from the leading role of the UK, over the past decade, in the criticism of the European human rights regime, the class looks back at the historical and political genesis of the European convention of human rights –and the particular role of the UK therein. It then moves</p>		

on to the study of the more contemporary reforms that have taken place, both the most (protocols to the convention) and less (internal rules of the Court) conspicuous ones and leads to a general reflection on the equilibrium between States and the supranational level and the conditions of legitimacy of international human rights adjudication.

<b>3JDA8022</b>	<b>Droit de l'environnement / Environmental law</b>	<b>Simon TAYLOR</b>
<b>Programme</b> : This course provides an introduction to English environmental law. It focuses on the control of pollution and the regulation of environmental quality of water, air and land. It also considers how domestic regulation fits into the European and international framework. Classes will examine the procedural dimensions of environmental law with respect to public access to information, participation in decision-making and access to justice. The course also looks at issues relating to the practical enforcement of environmental law.		

<b>3JDA8021</b>	<b>Droit de la famille / UK Family law</b>	<b>Myriam-Isabelle DUCROCQ</b>
<b>Programme</b> : This course aims to provide an introduction to UK family law. It will cover a variety of topics from the following list: the definition of family; the public-private divide; marriage and divorce; spousal rights and duties; parenthood, adoption; parental rights and duties, children's rights; domestic violence; family financial disputes and succession. It will deal with the recent evolutions of family law and the emergence of new legal concepts pertinent to family law. It will also address such questions as the impact of feminist studies on the discipline, the Europeanisation of family law or the impact of multiculturalism on family law.		

<b>3JDA8014</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle 1 : droits d'auteur / Intellectual property 1 : Copyrights</b>	<b>Dr Guiseppe MAZZIOTTI, Trinity College Dublin</b>
<b>Programme</b> : The field of Intellectual Property Law is of growing contemporary importance. This is particularly true of copyright. The class of Intellectual Property Law 1 (Copyright) aims to give a thorough introduction to substantive Copyright Law in the United Kingdom: as well as dealing with the protection of literary, dramatic, musical and artistic works, the course deals with entrepreneurial copyright works – sound recordings, films and broadcasts. It also examines the rules regarding the use of works (assignment, licensing), the copyright infringement provisions, and the area of moral rights. Furthermore, the course provides a discussion of aspects of comparative law (English Copyright Law as compared to French/Continental European Author's Rights Law concepts). European Union Copyright Law is dealt with where relevant.		

<b>3JDA8015</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle : brevets / Intellectual property 2 : Patents</b>	<b>Maître David POR Maître Esther HAGEGE</b>
<b>Programme</b> : The course covers the law of patents and trade secrets in the United Kingdom. It includes an introduction to the economic and historical background to patents. There is then a detailed examination of the law of patentability (novelty, inventive step, industrial application and subject matter) in the United Kingdom and at the European Patent Office. This is followed with an examination of the rules for the construction of patent claims and the law relating to patent infringement. In addition, the rules on entitlement are dealt with. Finally, the course covers the law of trade secrets under the law of breach of confidence.		

# MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT ALLEMAND - DROIT DES AFFAIRES (DAF)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDT7620	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDTY621	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDT7622	- Droit du travail (relation professionnelles)	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	<u>- 1 matière au choix :</u>							
3JDT7626	- Droit de la propriété intellectuelle	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7623	- Droit des marchés financiers	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7623	- Droit spécial des sociétés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7625	- Entreprise et comptabilité	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit allemand</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD7014	- Droit allemand des procédures collectives / Zwangsvollstreckungsrecht	36h00	-	4,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDD7013	- Traduction juridique (version / thème) / expression orale	-	42h00	4,5	Contrôle continu Contrôle en cours de formation Oral		écrit écrit Oral	1h00 1h00 -
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit allemand</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD7015	- Droit allemand des sûretés / Kreditsicherheiten	18h00	-	1,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDD7017	- Procédure civile allemande / Zivilprozessrecht	18h00	-	1,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDD7016	- Droit international privé allemand / Internationales Privatrecht	18h00	-	1,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDTY639	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDT8626	- Droit privé comparé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDT8627	- Droit des entreprises en difficulté	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDN8007	- Droit fiscal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	<u>- 1 matière au choix :</u>							
3JDT8628	- Droit européen et français de la concurrence	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8629	- Droit des sûretés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8630	- Droit du commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8631	- Droit pénal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit allemand</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD8015	- Traduction juridique (version / thème) / expression orale	-	42h00	4,5	Contrôle continu Contrôle en cours de formation Oral		écrit écrit Oral	1h00 1h00 -
3JDD8017	- Droit des sociétés commerciales allemand : Gesellschaftsrecht	36h00	-	4,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit allemand</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD8014	- Droit allemand de la propriété intellectuelle et droits d'auteur : Gewerblicher Rechtsschutz	18h00	-	3	contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDD8016	- Droit fiscal allemand / Steuerrecht	18h00	-	1,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDT8640	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT ALLEMAND (DAF) SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français– Droit français- droit allemand (DAF) Semestre 1

<b>3JDT7620</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
-----------------	---	--

**Programme :** Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.

Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.

Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services.

Le titre III expose la libre circulation des capitaux.

<b>3JDY621</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
----------------	----------------------------------	--

**Programme :** Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clefs du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.

On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).

<b>3JDT7622</b>	<b>Droit du travail (relations professionnelles)</b>	<b>Isabel ODOUL ASOREY Cyril WOLMARK</b>
-----------------	--	--

**Programme :** Ce cours est consacré aux modes juridiques d'expression et de défense des intérêts collectifs des salariés. Ces derniers disposent, à cet effet, de trois droits fondamentaux. D'une part, s'est affirmé un droit des salariés à la négociation collective de l'ensemble de leurs conditions de travail et d'emploi. La négociation collective, avec l'accord collectif qui la couronne, a connu une vitalité croissante tant au niveau national interprofessionnel qu'à celui des branches professionnelles ou, plus encore, au niveau décentralisé de l'entreprise. La place de l'accord collectif dans l'articulation des sources du droit du travail est au cœur aujourd'hui de toutes les discussions sur l'avenir de cette discipline. D'autre part, s'est édifié depuis la Libération, par strates successives, un droit à la représentation aux contours désormais incertains, qui permet la prise en compte des intérêts de la collectivité du personnel d'une entreprise face au pouvoir de l'employeur (comités d'entreprise, délégués du personnel, délégués syndicaux, comités d'hygiène et de sécurité). Enfin, même si son exercice constitue le plus souvent un ultime recours, le droit de grève demeure un mode vital de défense des intérêts des travailleurs. Droit à la négociation et droit à la représentation réservent, contrairement au droit de grève (hormis dans les services publics), un rôle central aux syndicats dits représentatifs. Aussi, la représentativité syndicale apparaît-elle comme une notion cardinale en matière de droits collectifs des salariés.

<b>3JDT7626</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>	<b>Sébastien RAIMOND Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours est une introduction qui envisage l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur les conditions de la protection. Ainsi, l'étude porte, d'une part, sur le droit de la propriété industrielle (le brevet, la marque, les dessins et modèles, le certificat d'obtention végétale, la topographie des semi-conducteurs) et d'autre part, sur le droit de la propriété littéraire et artistique (le droit d'auteur et les droits voisins). Au-delà de la présentation introductive générale, différents grands thèmes transversaux sont aussi abordés : contrefaçon, licence, concurrence, etc.</p>		

<b>3JDT7623</b>	<b>Droit des marchés financiers</b>	<b>Arnaud REYGROBELLET</b>
<p><b>Programme</b> : Par marché financier, il faut entendre toute structure, centralisée ou décentralisée, localisée en lieu précis ou virtuelle, permettant la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux. La demande émane des entreprises qui doivent financer leurs investissements et de l'Etat, qui doit pareillement assurer le financement de ses investissements, parfois de ses déficits... Quant à l'offre, elle provient des excédents de ressources dégagés par les épargnants ou par les entreprises, dont certaines ne sont rien d'autre que des outils destinés à drainer l'épargne des particuliers pour la réorienter vers les entreprises classiques (OPCVM, OPCI, etc.). Le droit des marchés financiers désigne alors un corpus de règles, en partie spécifiques, qui a pour objet de régir l'ensemble de ces mécanismes de marché.</p> <p>Le cours s'articule ainsi autour de quatre séries de questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les instruments de marché : les titres et contrats financiers</li> <li>- Les marchés (marchés réglementés, marchés organisés, OTF et marchés de gré à gré ; marchés de financement et marchés dérivés) et l'architecture institutionnelle (les autorités, les professionnels et leurs activités)</li> <li>- Les opérations de marché (admission aux négociations, achats et vente, OPA-OPE)</li> <li>- Les sanctions (« abus de marché » : délit et manquement d'initié ; délit et manquement de manipulation de cours ; délit et manquement d'informations fausses ou trompeuses)</li> </ul>		

<b>3JDT7624</b>	<b>Droit spécial des sociétés</b>	<b>Dominique DEMEYERE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit spécial des sociétés s'inscrit dans le prolongement du droit commun des sociétés. La matière recouvre l'examen approfondi des trois principales formes de sociétés commerciales de droit français : la société anonyme, la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. La première partie du cours est consacrée à l'étude de la société anonyme en tant que modèle de société de capitaux et de démocratie actionnariale. Seront notamment abordés, la description et l'analyse de son organisation, de ses organes de direction (de type dualiste ou moniste) et les relations de ces derniers avec les actionnaires. La seconde partie du cours aura pour objet la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. Les caractéristiques de l'organisation souple de la société par actions simplifiée en tant que contre-modèle de la société anonyme seront d'abord examinées avant l'étude du fonctionnement de la société à responsabilité limitée comme mode d'organisation privilégié des TPE.</p>		

<b>3JDT7625</b>	<b>Entreprise et Comptabilité</b>	<b>Charles BARRANGOU</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours magistral semestriel « <i>Entreprise et comptabilité</i> » aborde la comptabilité générale et insiste sur ses principaux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement des comptes,</li> <li>- le bilan,</li> <li>- le compte de résultat,</li> <li>- le mécanisme de la TVA,</li> <li>- les travaux de fin d'exercice et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> <li>o les amortissements,</li> <li>o les dépréciations,</li> <li>o les provisions,</li> <li>o les cessions d'éléments d'actifs.</li> </ul> </li> </ul> <p>Selon le choix des étudiants, le cours magistral peut être complété par des travaux dirigés.</p>		

<b>3JDD7014</b>	<b>Droit allemand des procédures collectives</b>	<b>Géraldine DEMME</b>
<p><b>Programme :</b> La première partie de ce cours porte sur l'ensemble des procédures qui permettent à un individu d'obtenir par la force l'exécution d'un acte juridique ou d'un jugement qui lui reconnaît des droits (<i>Einzelzwangsvollstreckung</i>). La seconde partie est consacrée à l'étude détaillée de la procédure collective (<i>Insolvenzverfahren</i>) et ceci de son ouverture à la répartition des actifs parmi les différents créanciers. Cet enseignement intègre également la question de la possibilité pour le débiteur de faire annuler ses dettes restantes à l'issue d'une période de bonne conduite (<i>Restschuldbefreiung</i>).</p>		

<b>3JDD7013</b>	<b>Traduction juridique et expression orale</b>	<b>Dorothee CAILLEUX Kerstin PEGLOW</b>
<p><b>Programme :</b> Ce TD est consacré à la traduction de l'allemand vers le français (version) et du français vers l'allemand (thème) de textes juridiques authentiques, dans une optique professionnalisante. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir des techniques de traduction et des notions de terminologie, tout en abordant des textes récents, en lien avec les matières étudiées dans le cadre des masters DAF et DIE.</p>		

<b>3JDD7015</b>	<b>Droit allemand des sûretés</b>	<b>Tilman BEZZENBERGER</b>
<p><b>Programme :</b> Dans un premier temps le cours donne un aperçu des grandes lignes et des problèmes principaux du droit des sûretés allemand. Par la suite, le cautionnement, la sûreté personnelle principale, sera présenté. La législation relative au cautionnement a pour objectif particulier la protection de la caution, qui risque de se voir exposer à de lourdes obligations et à des risques imprévisibles. La partie principale du cours portera sur les sûretés réelles, notamment sur le droit de gage, la cession à titre de sûretés et la réserve de propriété. Les fondements du droit des biens allemand seront également révisés, en particulier le redoutable principe d'abstraction («<i>Abstraktionsprinzip</i>»), et comparé avec le droit français. Finalement, le cours portera sur les hypothèques, en prenant en compte la distinction du droit allemand entre une hypothèque accessoire (<i>Hypothek</i>) et une hypothèque abstraite (<i>Grundschuld</i>).</p>		

<b>3JDD7017</b>	<b>Procédure civile allemande</b>	<b>Dominik SCHÄFERS</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de « procédure civile allemande » a comme objet les bases de la procédure décisionnelle selon la ZPO (le code de procédure civile allemand). Les différents types d'actions avec les conditions matérielles correspondantes seront étudiés à partir des principes du droit processuel civil et illustrés au travers de cas pratiques. De plus, le focus sera mis sur les effets des décisions, en particulier sur l'autorité de la chose jugée et sur d'autres types de procédure comme notamment la procédure par défaut et la procédure d'injonction de payer. Une dernière partie du cours sera dédiée aux voies de recours. La procédure civile n'ayant, vis à vis du droit matériel, qu'une fonction subsidiaire, des liens avec les séminaires antérieurs seront établis pour permettre la mise en contexte des notions acquises. A titre complémentaire, un thème annexe portera sur la méthodologie pour mettre les étudiants dans la situation de l'examen terminal durant lequel ils seront amenés à travailler en autonomie avec le texte de loi.</p>		

<b>3JDD7016</b>	<b>Droit international privé allemand</b>	<b>Götz SCHULZE</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours porte sur les règles allemandes et européennes régissant le droit international privé. Ces règles déterminent le droit applicable dans les situations relevant de plusieurs ordres juridiques différents. Il s'agira par exemple de se demander quelles dispositions s'appliquent à un contrat conclu entre une entreprise française et une entreprise allemande, ou encore les normes selon lesquelles s'organisera le divorce entre un italien et une française domiciliés en Allemagne. Après avoir expliqué le régime général du droit international privé, l'accent sera mis sur les règles allemandes et européennes applicables aux différents domaines juridiques (droit des contrats, droit des biens, droit des sociétés, droit de la famille et droit des successions). A la fin du cours nous aborderons rapidement le droit de la procédure internationale.</p>		

<b>3JDY639</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif du cours d'anglais au 1er semestre sera de consolider les acquis linguistiques en anglais tout en présentant les grands principes de la common law. Il s'agira de travailler les compétences orales et écrites en anglais et d'approfondir les connaissances lexicales en anglais juridique, afin de pouvoir comprendre la spécificité de la common law en Angleterre. Par le biais d'exercices pratiques et de travail en groupe, les étudiants apprendront aussi à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions anglaises.</p>		

## M1 Droit français - droit allemand – Semestre 2 (DAF)

<b>3JDT8626</b>	<b>Droit privé comparé</b>	<b>Vincent CHANTEBOUT</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		
<b>3JDT8627</b>	<b>Droit des entreprises en difficultés</b>	<b>Béatrice THULLIER David ROBINE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme :</b> Droit applicable aux entreprises en difficulté (entreprises individuelles dont EIRL et auto-entrepreneurs, sociétés et autres groupements – Entreprises commerciales et civiles) – Loi 26 juillet 2005 modifiée (v. récemment ordonnances des 12 mars et 26 sept. 2014). Elle le sera sans doute de nouveau dans les prochains mois. Quel sort pour l'entreprise en difficulté ? Pour ses dirigeants ? Pour ses salariés ? Pour les partenaires et agents extérieurs (clients, fournisseurs, organismes sociaux, fiscaux etc.) ?</p> <p>Le cours porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs de détection des difficultés</li> <li>- Le mandat <i>ad hoc</i></li> <li>- La procédure de conciliation</li> <li>- La procédure de sauvegarde (dont sauvegarde accélérée et sauvegarde financière accélérée)</li> <li>- La procédure de redressement judiciaire</li> <li>- La procédure de liquidation judiciaire</li> <li>- Le rétablissement professionnel</li> <li>- Les responsabilités encourues par le chef d'entreprise individuelle et les dirigeants de personnes morales : mesures et sanctions d'ordre civil et d'ordre pénal.</li> </ul>		
<b>3JDN8007</b>	<b>Droit fiscal des affaires 2 : l'imposition des résultats de l'entreprise – l'impôt sur les sociétés</b>	<b>Elisabeth JANNIN</b>
<p><b>Programme :</b></p> <p>Loin d'être « autonome », le droit fiscal de l'entreprise est l'une des composantes du droit des affaires ; aussi, le mode d'imposition des bénéfices réalisés par les sociétés est-il, aujourd'hui, un critère déterminant du choix de la forme juridique de l'entreprise, voire de sa localisation géographique.</p> <p>Après un bref exposé de la dualité des régimes d'imposition des entreprises (IS ou non IS), ce cours envisagera successivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le champ d'application, matériel et territorial, de l'IS ;</li> <li>- la détermination du résultat fiscal des sociétés et groupes de sociétés (intégration fiscale) ;</li> <li>- l'imposition des résultats réalisés par les sociétés ;</li> <li>- et pour terminer par une question plus « patrimoniale », l'imposition, entre les mains des associés ou actionnaires, des résultats distribués par les sociétés.</li> </ul> <p>Tous les thèmes traités seront illustrés par des exemples et cas pratiques.</p>		
<b>3JDT8628</b>	<b>Droit européen de la concurrence</b>	<b>Denis BARTHE Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		



3JDT8629	Droit des sûretés	Corine DAUCHEZ David ROBINE
<p><b>Programme :</b> Le droit des sûretés est la discipline qui organise les conditions dans lesquelles un créancier peut se prémunir contre le risque d'insolvabilité ou le refus de payer de son débiteur. Le cours a donc pour objet d'étudier les sûretés personnelles (cautionnement, garantie autonome...) et les sûretés réelles (gage, hypothèque, propriété-sûreté...) qui sont les instruments juridiques permettant au créancier de se garantir contre ces risques. Cette étude suppose d'établir des passerelles avec d'autres disciplines. Tel est le cas du droit des entreprises en difficulté auquel les sûretés sont confrontées mais aussi du droit des obligations et du droit des biens sur lesquels elles prennent appui. Le droit des sûretés est une discipline importante dans le domaine bancaire, mais également au-delà. Le crédit étant nécessaire à l'activité économique, elles se rencontrent quotidiennement, dans la vie des affaires, comme dans la vie des particuliers.</p>		
3JDT8630	Droit du commerce international	Marie NIOCHE
<p><b>Programme :</b> Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).</p>		
3JDT8631	Droit pénal des affaires	Yvonne MULLER LAGARDE
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit pénal des affaires a pour objet le droit pénal appliqué à la vie des affaires; Sont étudiés dans un premier temps et au regard du droit pénal général, les infractions d'atteintes aux biens comme l'abus de confiance, l'escroquerie ou le blanchiment et les infractions d'atteinte à la confiance publique comme la corruption, le trafic d'influence ou la prise illégale d'intérêts. Sont étudiées dans un second temps, et au regard du droit pénal spécial les infractions spécifiques relatives à la loi sur les sociétés commerciales, plus précisément celles relatives à la gestion des sociétés (abus de biens sociaux) et celles relatives à la comptabilité (comme le délit de répartition de dividendes fictifs ou le délit de non révélation des faits délictueux propres au commissaire aux comptes). Enfin, les dernières infractions sont relatives aux procédures de traitement des difficultés des entreprises (banqueroute).</p>		
3JDD8015	Traduction juridique et expression orale	Dorothee CAILLEUX Kerstin PEGLOW
<p><b>Programme :</b> Ce TD est consacré à la traduction de l'allemand vers le français (version) et du français vers l'allemand (thème) de textes juridiques authentiques, dans une optique professionnalisante. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir des techniques de traduction et des notions de terminologie, tout en abordant des textes récents, en lien avec les matières étudiées dans le cadre des masters DAF et DIE.</p>		
3JDD8017	Droit des sociétés commerciales allemand	Christian KLEIN Tilman BEZZENBERGER
<p><b>Programme:</b> Le cours de M. Klein a comme objet la présentation des formes des sociétés commerciales. Dans une première partie du cours les différents formes des Sociétés de personnes - Offene Handelsgesellschaft (OHG) et Kommanditgesellschaft (KG) - seront étudiées et illustrées au travers de cas pratiques. A cet effet seront exposées les caractéristiques de ces types de sociétés, la constitution de la société (contenue des statuts, inscription au RCS, reprise de l'activité avant l'inscription – conséquences ...), la représentation et la gestion de la société, la responsabilité des associés (l'associé commandité et l'associé commanditaire dans la KG) ainsi que la dissolution et la liquidation de la société. Enfin, le cours traitera la forme juridique de la GmbH &amp; Co KG et ses particularités. La deuxième partie du cours sera dédiée aux sociétés de capitaux, notamment à la Gesellschaft mit beschränkter Haftung (GmbH) et son organisation et son fonctionnement: la constitution de la société (statuts et les étapes de la constitution, Vor-GmbH), le principe de la constitution et du maintien du capital social, la représentation et la gestion de la GmbH et le rôle de l'assemblée des associés dans la GmbH. Le cours de M. Bezenberger a pour objectif d'approfondir le droit allemand relatif aux sociétés de capitaux, en se focalisant sur la société anonyme (Aktiengesellschaft). Dans la première partie nous étudierons à nouveau les fondements, les problèmes principaux et les lignes directrices du droit des sociétés, en particulier le droit relatif aux sociétés de capitaux. La seconde et la troisième partie du cours porteront sur la création et le capital social de ces</p>		

sociétés («coperate finance»). Nous verrons qu'en droit allemand la protection des créanciers joue un rôle clé. La quatrième partie du cours portera sur la structure organisationnelle et la prise de décision au sein des sociétés anonymes qui constitue une particularité du droit allemand comparé à d'autres systèmes juridiques. En vue de cette spécificité du droit allemand, le droit français et anglo-américain en la matière seront étudiés.

<b>3JDD8014</b>	<b>Droit allemand de la propriété intellectuelle et droits d'auteur</b>	<b>Stéphanie DIJOUX</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours de droit de la propriété industrielle et droits d'auteur allemand comporte une introduction sur l'ensemble des normes régissant la propriété industrielle, tels brevets, brevets d'utilité, marques, dessins et modèles, ainsi que sur les droits d'auteur. Une étude plus approfondie est consacrée au droit des marques à l'occasion de laquelle les réformes récentes ou à venir du fait de la transposition de directives européennes seront traitées.</p> <p>Un bref aperçu du système international de la protection des marques par la Convention de Paris ainsi que de la marque européenne sera donné.</p>		

<b>3JDD8016</b>	<b>Droit fiscal allemand</b>	<b>Géraldine DEMME</b>
<p><b>Programme</b> : Après une présentation générale des notions élémentaires et principes fondamentaux du droit fiscal allemand, ce cours se divise en deux parties : la première partie est consacrée au droit fiscal matériel et plus particulièrement à l'étude de l'impôt sur le revenu des particuliers (<i>Einkommensteuer</i>) et des sociétés (<i>Körperschaftsteuer</i>) ; la seconde partie porte sur la procédure fiscale (<i>Steuerermittlung, Steuerfestsetzung, Einspruchsverfahren,...</i>).</p>		

<b>3JDT8640</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine DE BARBEYRAC CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours d'anglais au 2d semestre se concentrera sur une introduction au droit américain. L'objectif du cours sera de consolider les acquis du premier semestre en anglais, tant linguistiques que lexicaux, tout en présentant une introduction au droit américain. Il s'agira de découvrir les traits spécifiques de la common law en droit américain et le rôle particulier des juges américains mais le cours permettra aussi d'apprendre à lire ensemble de grands arrêts de la Cour Suprême. Par le biais d'exercices pratiques, les étudiants apprendront à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions américaines.</p>		

# MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ALLEMAND - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDTY621	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDTY632	- Droit de la responsabilité internationale	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDP7496	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	<u>- 1 matière au choix :</u>							
3JDT7810	- Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7633	- Droit social international et européen	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7634	- Droit international et européen de l'environnement	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit allemand</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD7020	- Droit international public / Internationales öffentliches Recht	36h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDD7013	- Traduction juridique (version / thème) / expression orale	-	42h00	4,5	Contrôle continu Contrôle en cours de formation Oral		écrit écrit Oral	1h00 1h00 -
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit allemand</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD7021	- Droit allemand des médias / Medien Recht	18h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDD7022	Droit pénal comparé et international / Internationales und vergleichendes Strafrecht /	18h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDD7023	- Droit international privé allemand / Internationales privatrecht	18h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDTY639	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDT8635	- Droit français et européen de la concurrence	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	- 1 matière au choix :							
3JDTY632	- Droit international humanitaire/public	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDTY621	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDT8532	- Droit privé comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	- 1 matière au choix :							
3JDC8776	- Droit administratif comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8630	- Droit du commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8811	- Protection de droits de l'Homme	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8636	- Droit international public	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDP8497	- Droit international privé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit allemand</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD8015	- Traduction juridique (version / thème) / expression orale	-	42h00	4,5	Contrôle continu Contrôle en cours de formation Oral		écrit écrit Oral	1h00 1h00 -
3JDD8021	- Droit Européen et droits de l'Homme / Europarecht und Menschenrechte	36h00	-	4,5	contrôle en cours de formation		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit allemand</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD8022	- Droit international économique / Internationales Wirtschaftrecht	18h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDD8023	- Droit allemand de la Propriété intellectuelle et droits d'auteur / Gewerblicher Rechtsschutz und Urheberrecht	18h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDT8640	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ALLEMAND (DIE) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français - droit allemand (DIE) semestre 1

<b>3JD TY621</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clefs du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.</p> <p>On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).</p>		
<b>3JD TY632</b>	<b>Droit de la responsabilité internationale</b>	<b>Pierre BODEAU LIVINEC</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours prend le parti de traiter du droit de la responsabilité internationale à travers 22 thèmes, chacun étant examiné en prenant pour point de départ un exemple tiré de la pratique (généralement une affaire contentieuse). Cette approche permet de mettre en lumière les enjeux concrets du droit de la responsabilité internationale, avant de les inscrire dans un cadre théorique plus général. Les différents thèmes abordés (sources et sujets du droit de la responsabilité, conditions d'engagement, circonstances excluant l'illicéité, réparation, invocation, contre-mesures, protection diplomatique, autres formes internationales de responsabilité (pénale, pour risque) etc.) seront ainsi l'occasion de mettre au jour l'ossature même du droit international (en tant que système d'articulation des souverainetés) comme ses mutations contemporaines (transnationalisation, juridictionnalisation, fragmentation etc.).</p>		
<b>3JD TP7496</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.</p> <p>Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.</p> <p>Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services.</p> <p>Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		
<b>3JD T7810</b>	<b>Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)</b>	<b>Anne-Laure CHAUMETTE Florence BELLIVIER</b>
<p><b>Programme</b> : Le caractère international d'une infraction appelle une réaction à un double niveau : au niveau national par la loi et les juridictions répressives françaises et au niveau international par les sources et les juridictions internationales. C'est ce double aspect du droit pénal international ou du droit international pénal qui sera abordé dans le cours.</p>		
<b>3JD T7633</b>	<b>Droit social international et européen</b>	<b>Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Le Cours de droit social international et européen envisage l'internationalisation et l'europanisation des relations de travail.</p> <p>Pour aborder ce phénomène, une introduction est consacrée à l'internationalisation des sources du droit à travers l'action de l'OIT et les compétences d'harmonisation de l'Union européenne.</p> <p>A cette introduction, succède une première partie consacrée à la coordination des droits nationaux. Sont successivement envisagées la loi applicable au contrat de travail international, les relations professionnelles transnationales, les règles de compétence juridictionnelle et la coordination des législations nationales de sécurité sociale.</p> <p>La deuxième partie aborde l'harmonisation européenne des droits nationaux à la lumière du dialogue social européen et des directives d'harmonisation.</p>		

<b>3JDT7634</b>	<b>Droit international et européen de l'environnement</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> En traitant de l'évolution historique du droit de l'environnement, de ses acteurs internationaux et européens, de ses sources juridiques, de ses principes fondamentaux et de la responsabilité environnementale, ce cours cherche à démontrer en quoi ce droit récent permet de repenser entièrement les catégories traditionnelles du droit international.</p>		
<b>3JDD7020</b>	<b>Droit international public /Internationales öffentliches Recht</b>	<b>Eckart KLEIN Carmen THIELE</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit international public et le droit européen seront représentés dans leurs principes et dans leurs modalités, en s'appuyant sur la pratique allemande. La partie principale portera sur le développement du droit international public, en particulier sur la période d'après 1945. Une importance particulière sera accordée à l'institutionnalisation du droit international public et aux communautés économiques et politiques telles que l'Union européenne. On discutera également de l'articulation des sources et relations entre DIP et droit européen par rapport au droit national. A partir des éléments constitutifs de l'Etat, les règles du DIP sur le territoire national, la population (les ressortissants) et le gouvernement (en particulier les relations avec d'autres Etats) seront présentés, toujours à la lumière de l'influence du droit de l'Union. Le cours sera clos par l'étude sur le positionnement de l'Etat dans les affaires étrangères (droit de l'immunité, relations diplomatiques et consulaires) et sur l'importance grandissante de l'individu en droit international public.</p>		
<b>3JDD7013</b>	<b>Traduction juridique et expression orale</b>	<b>Dorothee CAILLEUX Kerstin PEGLOW</b>
<p><b>Programme :</b> Ce TD est consacré à la traduction de l'allemand vers le français (version) et du français vers l'allemand(thème) de textes juridiques authentiques, dans une optique professionnalisante. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir des techniques de traduction et des notions de terminologie, tout en abordant des textes récents, en lien avec les matières étudiées dans le cadre des masters DAF et DIE.</p>		
<b>3JDD7021</b>	<b>Droit allemand des médias</b>	<b>Ludwig GRAMLICH</b>
<p><b>Programme :</b> La présentation donne tout d'abord, après une délimitation du secteur des médias, un aperçu de l'encadrement juridique international et européen. Un premier accent sera mis sur le droit constitutionnel allemand (droit fondamentaux des médias, fédéralisme). Dans un deuxième temps, en partant du droit de la presse classique, on s'intéressera aux structures et aux particularités des droits des autres médias de masse (en particulier la radio) tout comme aux nouveaux médias (le droit des télé-médias). Les aspects juridiques concernant le contenu, le transport et les moyens de la télécommunication ainsi que de la communication électronique seront analysés. Pour terminer et pour parfaire le tout, seront évoqués les problèmes juridiques du gouvernement électronique et du libre accès à l'information tenue par les autorités publiques.</p>		
<b>3JDD7022</b>	<b>Droit pénal comparé et international/ Internationales und vergleichendes Strafrecht</b>	<b>M. Uwe HELLMANN M. Wolfgang MITSCH</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours traite des compétences législatives de l'UE dans le domaine des règles matérielles de droit pénal (la répartition générale des compétences entre l'UE et les Etats-membres, les dispositions de droit primaire, les restrictions de la souveraineté des Etats-membres en matière de droit pénal), l'influence du droit de l'UE sur le droit pénal national (en particulier la création de nouveaux actes pénalement répréhensibles sur le fondement de directives européennes), le droit européen des sanctions pécuniaires, les principales dispositions de droit pénal de la Convention européenne des droits de l'Homme, le droit européen de la procédure pénale (l'application transnationale du principe de l'extinction de l'action publique au sein de l'UE, la reconnaissance mutuelle des contraventions et des amendes, le mandat d'arrêt européen) et les institutions européennes de poursuite pénale (OLAF, Europol, Eurojus, le Parquet européen). Dans sa deuxième partie, le cours abordera la répression des infractions présentant un élément d'extranéité par rapport aux pays qui ne font pas partie de l'Union européenne. Au centre de l'intérêt se trouve d'une part la compétence de la loi pénale allemande dans les affaires internationales et, d'autre part, l'entraide pénale entre les autorités des Etats et, finalement, l'effet des jugements répressifs étrangers pour déterminer dans quelle mesure ceux-ci doivent être respectés par un autre Etat.</p>		

<b>3JDD7023</b>	<b>Droit international privé allemand</b>	<b>Götz SCHULZE</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours porte sur les règles allemandes et européennes régissant le droit international privé. Ces règles déterminent le droit applicable dans les situations relevant de plusieurs ordres juridiques différents. Il s'agira par exemple de se demander quelles dispositions s'appliquent à un contrat conclu entre une entreprise française et une entreprise allemande, ou encore les normes selon lesquelles s'organisera le divorce entre un italien et une française domiciliés en Allemagne. Après avoir expliqué le régime général du droit international privé, l'accent sera mis sur les règles allemandes et européennes applicables aux différents domaines juridiques (droit des contrats, droit des biens, droit des sociétés, droit de la famille et droit des successions). A la fin du cours nous aborderons rapidement le droit de la procédure internationale.</p>		

<b>3JDY639</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine DE BARBEYRAC CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif du cours d'anglais au 1er semestre sera de consolider les acquis linguistiques en anglais tout en présentant les grands principes de la common law. Il s'agira de travailler les compétences orales et écrites en anglais et d'approfondir les connaissances lexicales en anglais juridique, afin de pouvoir comprendre la spécificité de la common law en Angleterre. Par le biais d'exercices pratiques et de travail en groupe, les étudiants apprendront aussi à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions anglaises.</p>		

## M1 Droit français - droit allemand (DIE) semestre 2

<b>3JDT8635</b>	<b>Droit français et européen de la concurrence</b>	<b>Denis BARTHE Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		

<b>3JDY632</b>	<b>Droit international humanitaire</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit international humanitaire, autrefois appelé droit de la guerre ou droit des conflits armés, s'intéresse à la fois aux règles régissant la conduite des combats et à celles qui protègent les personnes en période de conflit armé (populations civiles, prisonniers, femmes, enfants, réfugiés...). Le cours brosse un tableau des différentes règles internationales visant à encadrer le comportement des belligérants en cas de conflit armé ou d'intervention militaire, et interroge leur mise en œuvre.</p>		

<b>3JIN8002</b>	<b>Droit international privé 2</b>	<b>Marjolaine ROCCATI</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est de concrétiser dans les différents domaines des relations privées internationales – les relations familiales (extrapatrimoniales et patrimoniales), les obligations (contractuelles et extracontractuelles) et les biens (corporels et incorporels) - l'application des méthodes et règles de résolution des conflits de lois et de juridictions étudiées en droit international privé I. Outre l'analyse du droit commun français, devenu résiduel, ce cours procède à une analyse détaillée des principaux instruments de droit international privé de l'Union européenne et conventions de la Haye en matière civile et commerciale.</p> <p>Le cours comporte également une étude des principes généraux et de l'évolution historique du droit de la nationalité française des personnes physiques, complétée par quelques notions de base sur la condition des étrangers.</p>		

<b>3JDT8532</b>	<b>Droit privé comparé</b>	<b>Vincent CHANTEBOUT</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		

<b>3JDC8776</b>	<b>Droit administratif comparé</b>	<b>Anne GAZIER</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est consacré à l'étude comparative des institutions locales de plusieurs pays européens d'Europe occidentale d'une part et d'Europe de l'Est d'autre part.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La première partie traite des institutions locales de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la RFA et du Royaume-Uni. Sont présentées d'abord les notions essentielles permettant d'appréhender les institutions locales puis les principales caractéristiques des systèmes locaux des pays étudiés et les réformes qui les ont affectés : décentralisation, régionalisation, <i>devolution</i>, etc. Ensuite, sont comparés les structures des collectivités locales, leurs compétences, leurs moyens financiers et humains, leurs rapports avec l'Etat et les institutions européennes.</li> <li>- La deuxième partie traite de la réforme des institutions locales en Russie et en Europe centrale. Après un rappel sur les caractéristiques essentielles des institutions locales socialistes, sont étudiées la transformation du système régional et local russe depuis la perestroïka, puis les réformes des institutions locales menées, à compter de la chute du Mur de Berlin, dans quatre pays d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie).</li> </ul>		

<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires</p>		



internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).

<b>3JDT8811</b>	<b>Protection des droits de l'Homme</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de protection internationale des droits de l'homme vise à donner aux étudiants une connaissance des aspects juridiques de la protection internationale des droits de l'homme, tout en abordant les débats politiques ou culturels auxquels la matière donne cours. Ouvert à tous types de profils et indispensable dans le cadre de nombreuses formations juridiques, le cours magistral s'appuie nécessairement sur des connaissances fondamentales de droit international public, et les rappelle lorsque cela s'avère nécessaire. Sont présentés de manière dynamique les différents droits protégés, les obligations qui reposent sur les Etats afin de garantir la protection des droits de l'homme, ainsi que les différents titulaires de droits (individus, groupes). Le cours présente également les nombreux systèmes de protection internationale des droits de l'homme mis en place tant au niveau universel que sur le plan régional (européen, américain, africain...) en étudiant leurs différentes institutions, procédures et sources de droit.</p>		

<b>3JDT8636</b>	<b>Droit international public</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDP8497</b>	<b>Droit international privé</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDD8015</b>	<b>Traduction juridique et expression orale</b>	<b>Dorothee CAILLEUX Kerstin PEGLOW</b>
<p><b>Programme :</b> Ce TD est consacré à la traduction de l'allemand vers le français (version) et du français vers l'allemand (thème) de textes juridiques authentiques, dans une optique professionnalisante. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir des techniques de traduction et des notions de terminologie, tout en abordant des textes récents, en lien avec les matières étudiées dans le cadre des masters DAF et DIE.</p>		

<b>3JDD8021</b>	<b>Droit Européen et droits de l'Homme / Europarecht und Menschenrechte</b>	<b>Ulrike BRANDL / Günter HERZIG / Geraldine DEMME</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours offre l'occasion d'approfondir des connaissances sur les principes fondamentaux de la protection et de la défense des droits de l'homme. L'attention sera portée sur des droits de l'homme dans le cadre des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, mais d'autres systèmes régionaux seront également abordés (OSCE, Union africaine et Organisation des Etats américains). Nous étudierons à travers des cas pratiques les mécanismes universels de vérification que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies applique de manière périodique, les deux pactes de l'ONU, la Convention des Nations Unies contre la torture et les différentes conventions sur la prévention de la discrimination. Par ailleurs, seront présentés les recours individuels en vue d'obtenir une protection juridique sur le plan international, après épuisement des recours devant les juridictions internes. Enfin, la délimitation et l'imbrication des règles juridiques de niveaux national et international seront également traitées dans ce cours. L'autre partie du cours s'intéressera au droit du marché unique. Les principes fondamentaux d'intégration positive et négative seront opposés et les mesures de rapprochement de l'Union européenne et la coopération de ses organes pendant la procédure législative seront étudiées. Une analyse encore plus approfondie concernera les quatre libertés fondamentales, c'est-à-dire la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes ainsi que la libre prestation des services tels qu'elles ont été traitées dans les décisions de principe de la CJUE. Par la suite, les étudiants seront invités à discuter la jurisprudence actuelle et à simuler une négociation entre la Commission et la délégation d'un Etat membre dans une procédure d'infraction fictive. En dernier lieu, nous étudierons les règles européennes du droit de la concurrence (ententes anticoncurrentielles, abus de position dominante, concentrations). En effet, ayant supprimé les barrières institutionnelles aux échanges, les autorités européennes se sont données pour tâche de veiller à ce que les acteurs privés ne puissent pas, par des accords entre eux, segmenter le marché unique ou entraver la libre concurrence sur celui-ci.</p>		



<b>3JDD8022</b>	<b>Droit International économique / Internationales Wirtschaftrecht</b>	<b>Kerstin PEGLOW</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit international économique joue un rôle important dans le commerce mondial, européen et national. La première partie du cours sera consacrée aux acteurs (les Etats, les organisations internationales, les entreprises multinationales) qui participent aux échanges des biens et des services et aux différentes sources de droit par lesquelles les relations juridiques du commerce international sont gouvernées. Dans un deuxième temps le cours portera essentiellement sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ses principaux accords multilatéraux tels que le commerce international des marchandises (GATT) ou des services (GATS). Nous étudierons également les modes de règlement des différends qui sont à la disposition des acteurs économiques et en particulier sur les mécanismes de règlement des conflits prévus par l'OMC. A la fin du cours nous aborderons les risques et la protection juridique des investissements étrangers, ceux que les acteurs économiques ayant la nationalité d'un Etat réalisent sur le territoire d'un autre Etat.</p>		

<b>3JDD8023</b>	<b>Droit allemand de la propriété intellectuelle et droits d'auteur</b>	<b>Stéphanie DIJOUX</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours de droit de la propriété industrielle et droits d'auteur allemand comporte une introduction sur l'ensemble des normes régissant la propriété industrielle, tels brevets, brevets d'utilité, marques, dessins et modèles, ainsi que sur les droits d'auteur. Une étude plus approfondie est consacrée au droit des marques à l'occasion de laquelle les réformes récentes ou à venir du fait de la transposition de directives européennes seront traitées. Un bref aperçu du système international de la protection des marques par la Convention de Paris ainsi que de la marque européenne sera donné.</p>		

<b>3JDT8640</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine DE BARBEYRAC CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours d'anglais au 2d semestre se concentrera sur une introduction au droit américain. L'objectif du cours sera de consolider les acquis du premier semestre en anglais, tant linguistiques que lexicaux, tout en présentant une introduction au droit américain. Il s'agira de découvrir les traits spécifiques de la common law en droit américain et le rôle particulier des juges américains mais le cours permettra aussi d'apprendre à lire ensemble de grands arrêts de la Cour Suprême. Par le biais d'exercices pratiques, les étudiants apprendront à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions américaines.</p>		

# MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT ITALIEN - DROIT DES AFFAIRES (DAF)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDI7036	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDC7025	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	nature	durée	nature	durée
3JDT7622	- Droit du travail (relations professionnelles)	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	nature	durée	nature	durée
	- Conférence pédagogique	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	- 1 matière au choix :							
3JDT7626	- Droit de la propriété intellectuelle	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7623	- Droit des marchés financiers	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7624	- Droit spécial des sociétés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7625	- Entreprise et comptabilité	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit italien</b>			<b>9</b>	nature	durée	nature	durée
3JDI7013	- Droit du travail italien / Diritto del lavoro italiano	24h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDI7014	- Droit pénal des affaires italien / Diritto penale degli affari italiano	24h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit italien</b>			<b>6</b>	nature	durée	nature	durée
3JDI7015	- Traduction juridique (version/thème) / Traduzione giuridica	24h00	-	1,5	-version : contrôle continu -thème : contrôle continu	<u>Version:</u> écrit <u>Thème:</u> écrit	1h00 1h00	
3JDI7016	- Pratique judiciaire comparée / Pratica giudiziaria comparata	-	18h00	1,5	Contrôle en cours de formation	écrit ou oral	1h30 -	
3JDI7017	- Dossier juridique bilingue / Preparazione di atti giudiziari ed extragiudiziali bilingui	18h00	-	1,5	Contrôle continu	écrit ou oral	1h30 -	
3JDTY639	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation	écrit oral	1h30 -	

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDT8626	- Droit privé comparé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDT8627	- Droit des entreprises en difficulté	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>				
3JDN8007	- Droit fiscal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>				
	- 1 matière au choix :							
3JDT8628	- Droit européen de la concurrence	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8629	- Droit des sûretés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8630	- Droit du commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8631	- Droit pénal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit italien</b>			<b>9</b>				
3JDI8014	- Droit international privé italien / Diritto internazionale privato italiano	24h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDI8015	- Procédure civile italienne / Procedura civile italiana	24h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit italien</b>			<b>6</b>				
3JDI8016	- Traduction juridique (version/thème) / Traduzione giuridica	24h00	-	1,5	-version : contrôle continu -thème : contrôle continu	<u>Version:</u> écrit <u>Thème:</u> écrit	1h00 1h00	
3JDI8017	- Analyse de la jurisprudence : étude comparée / Analisi della giurisprudenza : studio comparativo di casi	-	18h00	1,5	Contrôle en cours de formation	écrit ou oral	1h30 -	
3JDI8018	- Dossier juridique bilingue / Preparazione di atti giudiziari ed extragiudiziali bilingui	18h00	-	1,5	Contrôle continu	écrit ou oral	1h30 -	
3JDT8640	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	-	9h00	1,5	Contrôle en cours de formation	écrit ou oral	1h30 -	

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS – DROIT ITALIEN - (DAF) SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français - droit italien (DAF) – Semestre 1

<b>3JDT7620</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.</p> <p>Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.</p> <p>Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services.</p> <p>Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		
<b>3JDY621</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clés du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.</p> <p>On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).</p>		
<b>3JDT7622</b>	<b>Droit du travail (relations professionnelles)</b>	<b>Isabel ODOUL ASOREY Cyril WOLMARK</b>
<p><b>Programme</b> : Ce cours est consacré aux modes juridiques d'expression et de défense des intérêts collectifs des salariés. Ces derniers disposent, à cet effet, de trois droits fondamentaux. D'une part, s'est affirmé un droit des salariés à la négociation collective de l'ensemble de leurs conditions de travail et d'emploi. La négociation collective, avec l'accord collectif qui la couronne, a connu une vitalité croissante tant au niveau national interprofessionnel qu'à celui des branches professionnelles ou, plus encore, au niveau décentralisé de l'entreprise. La place de l'accord collectif dans l'articulation des sources du droit du travail est au cœur aujourd'hui de toutes les discussions sur l'avenir de cette discipline. D'autre part, s'est édifié depuis la Libération, par strates successives, un droit à la représentation aux contours désormais incertains, qui permet la prise en compte des intérêts de la collectivité du personnel d'une entreprise face au pouvoir de l'employeur (comités d'entreprise, délégués du personnel, délégués syndicaux, comités d'hygiène et de sécurité). Enfin, même si son exercice constitue le plus souvent un ultime recours, le droit de grève demeure un mode vital de défense des intérêts des travailleurs. Droit à la négociation et droit à la représentation réservent, contrairement au droit de grève (hormis dans les services publics), un rôle central aux syndicats dits représentatifs. Aussi, la représentativité syndicale apparaît-elle comme une notion cardinale en matière de droits collectifs des salariés.</p>		
<b>3JDT7626</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>	<b>Sébastien RAIMOND Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours est une introduction qui envisage l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur les conditions de la protection. Ainsi, l'étude porte, d'une part, sur le droit de la propriété industrielle (le brevet, la marque, les dessins et modèles, le certificat d'obtention végétale, la topographie des semi-conducteurs) et d'autre part, sur le droit de la propriété littéraire et artistique (le droit d'auteur et les droits voisins). Au-delà de la présentation introductive générale, différents grands thèmes transversaux sont aussi abordés : contrefaçon, licence, concurrence, etc.</p>		

<b>3JDT7623</b>	<b>Droit des marchés financiers</b>	<b>Arnaud REYGROBELLET</b>
<p><b>Programme :</b> Par marché financier, il faut entendre toute structure, centralisée ou décentralisée, localisée en lieu précis ou virtuelle, permettant la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux. La demande émane des entreprises qui doivent financer leurs investissements et de l'Etat, qui doit pareillement assurer le financement de ses investissements, parfois de ses déficits... Quant à l'offre, elle provient des excédents de ressources dégagés par les épargnants ou par les entreprises, dont certaines ne sont rien d'autre que des outils destinés à drainer l'épargne des particuliers pour la réorienter vers les entreprises classiques (OPCVM, OPCI, etc.). Le droit des marchés financiers désigne alors un corpus de règles, en partie spécifiques, qui a pour objet de régir l'ensemble de ces mécanismes de marché.</p> <p>Le cours s'articule ainsi autour de quatre séries de questions</p> <p>I – Les instruments de marché : les titres et contrats financiers</p> <p>II – Les marchés (marchés réglementés, marchés organisés, OTF et marchés de gré à gré ; marchés de financement et marchés dérivés) et l'architecture institutionnelle (les autorités, les professionnels et leurs activités)</p> <p>III – Les opérations de marché (admission aux négociations, achats et vente, OPA-OPE)</p> <p>IV – Les sanctions (« abus de marché » : délit et manquement d'initié ; délit et manquement de manipulation de cours ; délit et manquement d'informations fausses ou trompeuses)</p>		

<b>3JDT7624</b>	<b>Droit spécial des sociétés</b>	<b>Dominique DEMEYERE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit spécial des sociétés s'inscrit dans le prolongement du droit commun des sociétés. La matière recouvre l'examen approfondi des trois principales formes de sociétés commerciales de droit français : la société anonyme, la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. La première partie du cours est consacrée à l'étude de la société anonyme en tant que modèle de société de capitaux et de démocratie actionnariale. Seront notamment abordés, la description et l'analyse de son organisation, de ses organes de direction (de type dualiste ou moniste) et les relations de ces derniers avec les actionnaires. La seconde partie du cours aura pour objet la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. Les caractéristiques de l'organisation souple de la société par actions simplifiée en tant que contre-modèle de la société anonyme seront d'abord examinées avant l'étude du fonctionnement de la société à responsabilité limitée comme mode d'organisation privilégié des TPE.</p>		

<b>3JDT7625</b>	<b>Entreprise et Comptabilité</b>	
<p><b>Programme :</b> Le cours magistral semestriel « <i>Entreprise et comptabilité</i> » aborde la comptabilité générale et insiste sur ses principaux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement des comptes,</li> <li>- le bilan,</li> <li>- le compte de résultat,</li> <li>- le mécanisme de la TVA,</li> <li>- les travaux de fin d'exercice et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> <li>o les amortissements,</li> <li>o les dépréciations,</li> <li>o les provisions,</li> <li>o les cessions d'éléments d'actifs.</li> </ul> </li> </ul> <p>Selon le choix des étudiants, le cours magistral peut être complété par des travaux dirigés.</p>		

<b>3JDI7013</b>	<b>Droit du travail italien/ Diritto del lavoro italiano</b>	<b>Professeur Invité</b>
<p><b>Programme :</b> Questo insegnamento approfondisce le principali innovazioni legislative e contrattual-collettive recentemente intervenute in Italia in tema di relazioni sindacali e conflitto collettivo, mercato del lavoro e contratti di lavoro flessibili, crisi d'impresa e licenziamenti, salute e sicurezza sul lavoro, comprese le implicazioni in termini di pagamento della contribuzione e di erogazione delle prestazioni previdenziali inerenti alle tutele obbligatorie e complementari previste dal sistema di sicurezza sociale. L'insegnamento si svolge mediante lezioni frontali in lingua italiana, anche con l'ausilio di materiale giurisprudenziale, durante le quali è stimolata l'interazione con il docente.</p>		

<b>3JDI7014</b>	<b>Droit pénal des affaires/ Diritto penale degli affari</b>	<b>Professeur Invité</b>
<p><b>Programme :</b>  Il corso intende affrontare il rapporto tra economia e diritto penale alla luce dei casi giurisprudenziali più significativi. In particolare sarà oggetto di indagine la relazione, nella realtà italiana, tra l'attività di impresa e la tutela penale dell'incolumità e dell'ambiente.</p>		
<b>3JDI7015</b>	<b>Traduction juridique</b>	<b>Silvia CONTARINI Caroline SAVI</b>
<p><b>Programme :</b> Traduction spécialisée de l'italien vers le français et du français vers l'italien de textes à caractère juridique, tels que des décisions de justice, des textes de loi, des contrats, de la doctrine etc. En passant d'une langue à l'autre, les étudiants sont entraînés à réfléchir sur les deux systèmes juridiques et à maîtriser la terminologie juridique dans les deux langues et dans différents domaines du droit.</p>		
<b>3JDI7016</b>	<b>Pratique judiciaire comparée / Pratica giudiziaria comparata</b>	<b>Giulia PARIS</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours consiste à présenter succinctement aux élèves les éléments constitutifs d'un contentieux international. Cette présentation est essentiellement pratique, une attention particulière étant accordée aux actes du procès ainsi qu'aux règles simples de procédure.</p> <p>Sont présentés notamment, les différents types de procédures, les éléments de l'instance civile, les organes de la procédure pénale, les juridictions françaises et italiennes, les règles de compétence européennes, la loi applicable, les règles de signification ainsi que les voies d'exécution en Europe.</p>		
<b>3JDI7017</b>	<b>Dossier juridique bilingue / Preparazione di atti giudiziari ed extragiudiziali bilingui</b>	<b>Martina BARCAROLI</b>
<p><b>Programme:</b>  Les étudiants sont formés à la rédaction de différents actes.</p>		
<b>3JDY639</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif du cours d'anglais au 1er semestre sera de consolider les acquis linguistiques en anglais tout en présentant les grands principes de la common law. Il s'agira de travailler les compétences orales et écrites en anglais et d'approfondir les connaissances lexicales en anglais juridique, afin de pouvoir comprendre la spécificité de la common law en Angleterre. Par le biais d'exercices pratiques et de travail en groupe, les étudiants apprendront aussi à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions anglaises.</p>		



## M1 Droit français - droit italien (DAF) – Semestre 2

<b>3JDT8626</b>	<b>Droit privé comparé</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		
<b>3JDT8627</b>	<b>Droit des entreprises en difficultés</b>	<b>Béatrice THULLIER David ROBINE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme :</b> Droit applicable aux entreprises en difficulté (entreprises individuelles dont EIRL et auto-entrepreneurs, sociétés et autres groupements – Entreprises commerciales et civiles) – Loi 26 juillet 2005 modifiée (v. récemment ordonnances des 12 mars et 26 sept. 2014). Elle le sera sans doute de nouveau dans les prochains mois. Quel sort pour l'entreprise en difficulté ? Pour ses dirigeants ? Pour ses salariés ? Pour les partenaires et agents extérieurs (clients, fournisseurs, organismes sociaux, fiscaux etc.) ?</p> <p>Le cours porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs de détection des difficultés</li> <li>- Le mandat <i>ad hoc</i></li> <li>- La procédure de conciliation</li> <li>- La procédure de sauvegarde (dont sauvegarde accélérée et sauvegarde financière accélérée)</li> <li>- La procédure de redressement judiciaire</li> <li>- La procédure de liquidation judiciaire</li> <li>- Le rétablissement professionnel</li> <li>- Les responsabilités encourues par le chef d'entreprise individuelle et les dirigeants de personnes morales : mesures et sanctions d'ordre civil et d'ordre pénal.</li> </ul>		
<b>3JDN8007</b>	<b>Droit fiscal des affaires</b>	<b>Elisabeth JANNIN</b>
<p><b>Programme :</b></p> <p>Loin d'être « autonome », le droit fiscal de l'entreprise est l'une des composantes du droit des affaires ; aussi, le mode d'imposition des bénéfices réalisés par les sociétés est-il, aujourd'hui, un critère déterminant du choix de la forme juridique de l'entreprise, voire de sa localisation géographique.</p> <p>Après un bref exposé de la dualité des régimes d'imposition des entreprises (IS ou non IS), ce cours envisagera successivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le champ d'application, matériel et territorial, de l'IS ;</li> <li>- la détermination du résultat fiscal des sociétés et groupes de sociétés (intégration fiscale) ;</li> <li>- l'imposition des résultats réalisés par les sociétés ;</li> <li>- et pour terminer par une question plus « patrimoniale », l'imposition, entre les mains des associés ou actionnaires, des résultats distribués par les sociétés.</li> </ul> <p>Tous les thèmes traités seront illustrés par des exemples et cas pratiques.</p>		
<b>3JDT8628</b>	<b>Droit européen et français de la concurrence</b>	<b>Denis BARTHE Ludovic BERNARDEAU</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		

<b>3JDT8629</b>	<b>Droit des sûretés</b>	<b>Corine DAUCHEZ David ROBINE</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit des sûretés est la discipline qui organise les conditions dans lesquelles un créancier peut se prémunir contre le risque d'insolvabilité ou le refus de payer de son débiteur. Le cours a donc pour objet d'étudier les sûretés personnelles (cautionnement, garantie autonome...) et les sûretés réelles (gage, hypothèque, propriété-sûreté...) qui sont les instruments juridiques permettant au créancier de se garantir contre ces risques. Cette étude suppose d'établir des passerelles avec d'autres disciplines. Tel est le cas du droit des entreprises en difficulté auquel les sûretés sont confrontées mais aussi du droit des obligations et du droit des biens sur lesquels elles prennent appui. Le droit des sûretés est une discipline importante dans le domaine bancaire, mais également au-delà. Le crédit étant nécessaire à l'activité économique, elles se rencontrent quotidiennement, dans la vie des affaires, comme dans la vie des particuliers.</p>		
<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Matthias AUDIT</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours envisagera les techniques juridiques propres aux relations commerciales internationales et leur encadrement normatif. Y seront traités notamment la mobilité des sociétés, les acquisitions transfrontières, la vente internationale ou encore l'arbitrage commercial international.</p>		
<b>3JDT8631</b>	<b>Droit pénal des affaires</b>	<b>Yvonne MULLER LAGARDE</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit pénal des affaires a pour objet le droit pénal appliqué à la vie des affaires; Sont étudiés dans un premier temps et au regard du droit pénal général, les infractions d'atteintes aux biens comme l'abus de confiance, l'escroquerie ou le blanchiment et les infractions d'atteinte à la confiance publique comme la corruption, le trafic d'influence ou la prise illégale d'intérêts. Sont étudiées dans un second temps, et au regard du droit pénal spécial les infractions spécifiques relatives à la loi sur les sociétés commerciales, plus précisément celles relatives à la gestion des sociétés (abus de biens sociaux) et celles relatives à la comptabilité (comme le délit de répartition de dividendes fictifs ou le délit de non révélation des faits délictueux propres au commissaire aux comptes). Enfin, les dernières infractions sont relatives aux procédures de traitement des difficultés des entreprises (banqueroute).</p>		
<b>3JDI8014</b>	<b>Droit international privé italien</b>	<b>Professeur Invité</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours présente, sous forme de séminaire, le droit international privé italien (conflits de lois et conflits de juridictions) dans une perspective comparée. Après une introduction de caractère général basée sur les sources nationales, européennes et internationales, les étudiants sont invités à analyser des décisions de tribunaux italiens qui sont ensuite présentées et discutées, ce qui leur permet de perfectionner leurs capacités d'exposition et leur glossaire juridique.</p>		
<b>3JDI8015</b>	<b>Procédure civile italienne</b>	<b>Professeur Invité</b>
<p><b>Programme :</b> Il corso di diritto processuale civile si propone di fornire allo studente gli strumenti, il metodo e le capacità necessarie per cogliere il modus operandi delle regole di procedura; per questo, si concentra l'attenzione sui principi generali del diritto processuale e sul loro atteggiarsi, in particolare, nel processo di cognizione.</p>		
<b>3JDI8016</b>	<b>Traduction juridique</b>	<b>Caroline SAVI Giovanni BONATO</b>
<p><b>Programme :</b> Traduction spécialisée de l'italien vers le français et du français vers l'italien de textes à caractère juridique, tels que des décisions de justice, des textes de loi, des contrats, de la doctrine etc. En passant d'une langue à l'autre, les étudiants sont entraînés à réfléchir sur les deux systèmes juridiques et à maîtriser la terminologie juridique dans les deux langues et dans différents domaines du droit.</p>		
<b>3JDI8017</b>	<b>Analyse de la jurisprudence : étude comparée / Analisi della giurisprudenza : studio comparativo di casi</b>	<b>Gaspare DORI</b>
<p><b>Programme :</b> Analyse des principaux contrats spéciaux en droit italien dans une perspective de comparaison en droit français, et analyse de la jurisprudence applicable dans les deux pays. Le cours prévoit également un atelier d'écriture d'un contrat (en italien).</p>		

<b>3JDI8018</b>	<b>Dossier juridique bilingue / Preparazione di atti giudiziari ed extragiudiziali bilingui</b>	<b>Martina BARCAROLI</b>
<p><b>Programme</b> : Les métiers du droit sont présentés aux élèves, et particulièrement celui d'avocat.</p> <p>Les étudiants sont formés à la rédaction d'une assignation et de conclusions dans le cadre d'un contentieux international. Des pièces de dossiers contentieux sont présentées et réparties entre les étudiants. Ceux-ci doivent déterminer la procédure adaptée pour leur client et rédiger l'acte approprié (assignation, conclusions).</p> <p>Ces cas concernent essentiellement des entreprises italiennes introduisant des contentieux en France.</p> <p>Une personne de chaque groupe soutient oralement les écritures, de façon à simuler une plaidoirie devant le Tribunal.</p>		

<b>3JDT8640</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours d'anglais au 2d semestre se concentrera sur une introduction au droit américain. L'objectif du cours sera de consolider les acquis du premier semestre en anglais, tant linguistiques que lexicaux, tout en présentant une introduction au droit américain. Il s'agira de découvrir les traits spécifiques de la common law en droit américain et le rôle particulier des juges américains mais le cours permettra aussi d'apprendre à lire ensemble de grands arrêts de la Cour Suprême. Par le biais d'exercices pratiques, les étudiants apprendront à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions américaines.</p>		

## MAQUETTE MASTER I DROIT FRANÇAIS – DROIT ITALIEN - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDTY632	- Droit de la responsabilité internationale public	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDTY621	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDT7620	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	- Conférence pédagogique	36h00	-	1,5	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<u>- 1 matière au choix :</u>							
3JDT7810	- Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)	36h00	-	1,5	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7633	- Droit social international et européen	36h00	-	1,5	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7634	- Droit international et européen de l'environnement	36h00	-	1,5	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit italien</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDI7013	- Droit du travail italien / Diritto del lavoro italiano	24h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDI7014	- Droit pénal des affaires italien / Diritto penale degli affari italiano	24h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit italien</b>			<b>6</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDI7015	- Traduction juridique / Traduzione giuridica	24h00	-	1,5	-version : contrôle continu -thème : contrôle continu	<u>Version:</u> écrit <u>Thème:</u> écrit	1h00 1h00	
3JDI7016	- Pratique judiciaire comparée / Pratica giudiziaria comparata	-	18h00	1,5	Contrôle continu	écrit ou oral	1h30 -	
3JDI7017	- Dossier juridique bilingue / Preparazione di atti giudiziari ed extragiudiziali bilingui	18h00	-	1,5	Contrôle continu	écrit ou oral	1h30 -	
3JDTY639	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	Contrôle en cours de formation	écrit ou oral	1h30 -	

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
UE1 Unité disciplinaire 1 droit français				9	nature	durée	nature	durée
3JDT8635	- Droit européen et français de la concurrence	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
- 1 matière au choix :								
3JDTY633	- Droit international public/ humanitaire	36h00	-	4,5	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDTY622	- Droit international privé	36h00	-	4,5	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
UE2 Unité disciplinaire 2 droit français				3	nature	durée	nature	durée
3JDT8532	- Droit privé comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
UE transversale droit français				3	nature	durée	nature	durée
- 1 matière au choix :								
3JDC8776	- Droit administratif comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8630	- Commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8811	- Protection des Droits de l'Homme	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8636	- Droit international public / humanitaire	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDP8497	- Droit international privé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
UE1 Unité disciplinaire 1 droit italien				9	nature	durée	nature	durée
3JDI8014	- Droit international privé italien / Diritto internazionale privato italiano	24h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDI8015	- Procédure civile italienne / Procedura civile italiana	24h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
UE2 Unité disciplinaire 2 droit italien				6	nature	durée	nature	durée
3JDI8016	- Traduction juridique (version/thème) / Traduzione giuridica	24h00	-	1,5	-version : contrôle continu -thème : contrôle continu		<u>Version:</u> écrit <u>Thème:</u> écrit	1h00 1h00
3JDI8017	- Analyse de la jurisprudence : étude comparée / Analisi della giurisprudenza : studio comparativo di casi	-	18h00	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit ou oral	1h30 -
3JDI8018	- Dossier juridique bilingue / Preparazione di atti giudiziari ed extragiudiziali bilingui	18h00	-	1,5	Contrôle continu		écrit ou oral	1h30 -
3JDT8640	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	-	9h00	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit ou oral	1h30 -

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ITALIEN (DIE) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français - droit italien (DIE) semestre 1

<b>3JDTY632</b>	<b>Droit de la responsabilité internationale public</b>	<b>Pierre BODEAU LIVINEC</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours prend le parti de traiter du droit de la responsabilité internationale à travers 22 thèmes, chacun étant examiné en prenant pour point de départ un exemple tiré de la pratique (généralement une affaire contentieuse). Cette approche permet de mettre en lumière les enjeux concrets du droit de la responsabilité internationale, avant de les inscrire dans un cadre théorique plus général. Les différents thèmes abordés (sources et sujets du droit de la responsabilité, conditions d'engagement, circonstances excluant l'illicéité, réparation, invocation, contre-mesures, protection diplomatique, autres formes internationales de responsabilité (pénale, pour risque) etc.) seront ainsi l'occasion de mettre au jour l'ossature même du droit international (en tant que système d'articulation des souverainetés) comme ses mutations contemporaines (transnationalisation, juridictionnalisation, fragmentation etc.).</p>		
<b>3JDTY621</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clefs du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.</p> <p>On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).</p>		
<b>3JDT7620</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.</p> <p>Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.</p> <p>Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services.</p> <p>Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		
<b>3JDT7810</b>	<b>Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)</b>	<b>Anne-Laure CHAUMETTE Florence BELLIVIER</b>
<p><b>Programme</b> : Le caractère international d'une infraction appelle une réaction à un double niveau : au niveau national par la loi et les juridictions répressives françaises et au niveau international par les sources et les juridictions internationales. C'est ce double aspect du droit pénal international ou du droit international pénal qui sera abordé dans le cours.</p>		
<b>3JDT7633</b>	<b>Droit social international et européen</b>	<b>Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Le Cours de droit social international et européen envisage l'internationalisation et l'europanisation des relations de travail. Pour aborder ce phénomène, une introduction est consacrée à l'internationalisation des sources du droit à travers l'action de l'OIT et les compétences d'harmonisation de l'Union européenne.</p> <p>A cette introduction, succède une première partie consacrée à la coordination des droits nationaux. Sont successivement envisagées la loi applicable au contrat de travail international, les relations professionnelles transnationales, les règles de compétence juridictionnelle et la coordination des législations nationales de sécurité sociale. La deuxième partie aborde l'harmonisation européenne des droits nationaux à la lumière du dialogue social européen et des directives d'harmonisation.</p>		

<b>3JDT7634</b>	<b>Droit international et européen de l'environnement</b>	<b>Marina EUDES</b>
<b>Programme :</b> En traitant de l'évolution historique du droit de l'environnement, de ses acteurs internationaux et européens, de ses sources juridiques, de ses principes fondamentaux et de la responsabilité environnementale, ce cours cherche à démontrer en quoi ce droit récent permet de repenser entièrement les catégories traditionnelles du droit international.		

<b>3JDI7013</b>	<b>Droit du travail italien / Diritto del lavoro italiano</b>	<b>Professeur invité</b>
<b>Programme :</b> Questo insegnamento approfondisce le principali innovazioni legislative e contrattual-collettive recentemente intervenute in Italia in tema di relazioni sindacali e conflitto collettivo, mercato del lavoro e contratti di lavoro flessibili, crisi d'impresa e licenziamenti, salute e sicurezza sul lavoro, comprese le implicazioni in termini di pagamento della contribuzione e di erogazione delle prestazioni previdenziali inerenti alle tutele obbligatorie e complementari previste dal sistema di sicurezza sociale. L'insegnamento si svolge mediante lezioni frontali in lingua italiana, anche con l'ausilio di materiale giurisprudenziale, durante le quali è stimolata l'interazione con il docente.		

<b>3JDI7014</b>	<b>Droit pénal des affaires italien / Diritto penale degli affari italiano</b>	<b>Professeur invité</b>
<b>Programme :</b> Il corso intende affrontare il rapporto tra economia e diritto penale alla luce dei casi giurisprudenziali più significativi. In particolare sarà oggetto di indagine la relazione, nella realtà italiana, tra l'attività di impresa e la tutela penale dell'incolumità e dell'ambiente.		

<b>3JDI7015</b>	<b>Traduction juridique / Traduzione giuridica (version/thème)</b>	<b>Thème : Silvia CONTARINI Version : Caroline SAVI</b>
<b>Programme :</b> Traduction spécialisée de l'italien vers le français et du français vers l'italien de textes à caractère juridique, tels que des décisions de justice, des textes de loi, des contrats, de la doctrine etc. En passant d'une langue à l'autre, les étudiants sont entraînés à réfléchir sur les deux systèmes juridiques et à maîtriser la terminologie juridique dans les deux langues et dans différents domaines du droit.		

<b>3JDI7016</b>	<b>Pratique judiciaire comparée / Pratica giudiziaria comparata</b>	<b>Giulia PARIS</b>
<b>Programme :</b> Ce cours consiste à présenter succinctement aux élèves les éléments constitutifs d'un contentieux international. Cette présentation est essentiellement pratique, une attention particulière étant accordée aux actes du procès ainsi qu'aux règles simples de procédure. Sont présentés notamment, les différents types de procédures, les éléments de l'instance civile, les organes de la procédure pénale, les juridictions françaises et italiennes, les règles de compétence européennes, la loi applicable, les règles de signification ainsi que les voies d'exécution en Europe.		

<b>3JDI7017</b>	<b>Dossier juridique / Preparazione di atti giudiziaria comparata</b>	<b>Martina BARCAROLI</b>
<b>Programme :</b> Le cours est basé sur des travaux pratiques d'élaboration d'actes judiciaires, en langue italienne. L'exercice est centré sur l'explication et la rédaction, par les étudiants, de : - demandes pour dommages et intérêts à la suite d'accidents automobiles, - recouvrement de créances (inexécution par la partie adverse), - actes de citation en vue d'indemnisation, - recours pour séparation consensuelle, - recours dans le cadre de procès-verbaux en matière de publicité et signalétique.		

<b>3JDY639</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<b>Programme :</b> L'objectif du cours d'anglais au 1 <sup>er</sup> semestre sera de consolider les acquis linguistiques en anglais tout en présentant les grands principes de la Common law. Il s'agira de travailler les compétences orales et écrites en anglais et d'approfondir les connaissances lexicales en anglais juridique, afin de pouvoir comprendre la spécificité de la common law en Angleterre. Par le biais d'exercices pratiques et de travail en groupe, les étudiants apprendront aussi à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions anglaises.		

## M1 Droit français - droit italien (DIE) semestre 2

<b>3JDT8635</b>	<b>Droit européen et français de la concurrence (obligatoire)</b>	<b>Denis BARTHE Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		

<b>3JDY633</b>	<b>Droit international humanitaire</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> La discipline autrefois appelée Droit de la guerre, ou Droit des conflits armés, est désormais connue sous l'appellation de Droit international humanitaire pour signifier qu'il ne s'agit plus seulement de s'intéresser aux règles régissant la conduite des combats, mais aussi aux nombreuses normes de protection des personnes, en particulier les populations civiles, en période de conflit armé. Résultant notamment des quatre Conventions de Genève de 1949, ce corpus juridique comprend des règles complexes relatives à son champ d'application, aux limitations et interdictions imposées aux belligérants et aux modalités de protection des personnes ne combattant pas ou plus.</p>		

<b>3JDY622</b>	<b>Droit international privé 2</b>	<b>Marjolaine ROCCATI</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est de concrétiser dans les différents domaines des relations privées internationales – les relations familiales (extrapatrimoniales et patrimoniales), les obligations (contractuelles et extracontractuelles) et les biens (corporels et incorporels) - l'application des méthodes et règles de résolution des conflits de lois et de juridictions étudiées en droit international privé I. Outre l'analyse du droit commun français, devenu résiduel, ce cours procède à une analyse détaillée des principaux instruments de droit international privé de l'Union européenne et conventions de la Haye en matière civile et commerciale.</p> <p>Le cours comporte également une étude des principes généraux et de l'évolution historique du droit de la nationalité française des personnes physiques, complétée par quelques notions de base sur la condition des étrangers.</p>		

<b>3JDT8532</b>	<b>Droit privé comparé</b>	<b>Vincent CHANTEBOUT</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		

<b>3JDC8776</b>	<b>Droit administratif comparé</b>	<b>Anne GAZIER</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est consacré à l'étude comparative des institutions locales de plusieurs pays européens d'Europe occidentale d'une part et d'Europe de l'Est d'autre part.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La première partie traite des institutions locales de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la RFA et du Royaume-Uni. Sont présentées d'abord les notions essentielles permettant d'appréhender les institutions locales puis les principales caractéristiques des systèmes locaux des pays étudiés et les réformes qui les ont affectés : décentralisation, régionalisation, <i>devolution</i>, etc. Ensuite, sont comparés les structures des collectivités locales, leurs compétences, leurs moyens financiers et humains, leurs rapports avec l'Etat et les institutions européennes.</li> <li>- La deuxième partie traite de la réforme des institutions locales en Russie et en Europe centrale. Après un rappel sur les caractéristiques essentielles des institutions locales socialistes, sont étudiées la transformation du système régional et local russe depuis la perestroïka, puis les réformes des institutions locales menées, à compter de la chute du Mur de Berlin, dans quatre pays d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie).</li> </ul>		



<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).</p>		

<b>3JDT8811</b>	<b>Protection internationale des droits de l'Homme</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de protection internationale des droits de l'homme vise à donner aux étudiants une connaissance des aspects juridiques de la protection internationale des droits de l'homme, tout en abordant les débats politiques ou culturels auxquels la matière donne cours. Ouvert à tous types de profils et indispensable dans le cadre de nombreuses formations juridiques, le cours magistral s'appuie nécessairement sur des connaissances fondamentales de droit international public, et les rappelle lorsque cela s'avère nécessaire. Sont présentés de manière dynamique les différents droits protégés, les obligations qui reposent sur les Etats afin de garantir la protection des droits de l'homme, ainsi que les différents titulaires de droits (individus, groupes). Le cours présente également les nombreux systèmes de protection internationale des droits de l'homme mis en place tant au niveau universel que sur le plan régional (européen, américain, africain...) en étudiant leurs différentes institutions, procédures et sources de droit.</p>		

<b>3JDT8636</b>	<b>Droit international humanitaire (si non retenue dans l'UE 1)</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> La discipline autrefois appelée Droit de la guerre, ou Droit des conflits armés, est désormais connue sous l'appellation de Droit international humanitaire pour signifier qu'il ne s'agit plus seulement de s'intéresser aux règles régissant la conduite des combats, mais aussi aux nombreuses normes de protection des personnes, en particulier les populations civiles, en période de conflit armé. Résultant notamment des quatre Conventions de Genève de 1949, ce corpus juridique comprend des règles complexes relatives à son champ d'application, aux limitations et interdictions imposées aux belligérants et aux modalités de protection des personnes ne combattant pas ou plus.</p>		

<b>3JDP8497</b>	<b>Droit international privé</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDI8014</b>	<b>Droit international privé italien/ Diritto internazionale privato italiano</b>	<b>Professeur invité</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours présente, sous forme de séminaire, le droit international privé italien (conflits de lois et conflits de juridictions) dans une perspective comparée. Après une introduction de caractère général basée sur les sources nationales, européennes et internationales, les étudiants sont invités à analyser des décisions de tribunaux italiens qui sont ensuite présentées et discutées, ce qui leur permet de perfectionner leurs capacités d'exposition et leur glossaire juridique.</p>		

<b>3JDI8015</b>	<b>Procédure civile italienne/ Procedura civile italiana</b>	<b>Professeur invité</b>
-----------------	--	--------------------------

**Programme :**

Il corso di diritto processuale civile si propone di fornire allo studente gli strumenti, il metodo e le capacità necessarie per cogliere il modus operandi delle regole di procedura; per questo, si concentra l'attenzione sui principi generali del diritto processuale e sul loro atteggiarsi, in particolare, nel processo di cognizione.

<b>3JDI8016</b>	<b>Traduction juridique/ Traduzione giuridica (version/thème)</b>	<b>Version : Caroline SAVI Thème : Giovanni BONATO</b>
<b>Programme :</b> Traduction spécialisée de l'italien vers le français et du français vers l'italien de textes à caractère juridique, tels que des décisions de justice, des textes de loi, des contrats, de la doctrine etc. En passant d'une langue à l'autre, les étudiants sont entraînés à réfléchir sur les deux systèmes juridiques et à maîtriser la terminologie juridique dans les deux langues et dans différents domaines du droit.		

<b>3JDI8017</b>	<b>Analyse de la jurisprudence : étude comparée/ analisi della giurisprudenza : studio comparato di casi</b>	<b>Gaspare DORI</b>
<b>Programme :</b> Analyse des principaux contrats spéciaux en droit italien dans une perspective de comparaison en droit français, et analyse de la jurisprudence applicable dans les deux pays. Le cours prévoit également un atelier d'écriture d'un contrat (en italien).		

<b>3JDI80118</b>	<b>Dossier juridique bilingue : Preparazione di atti giudiziari ed extra giudiziari bilingui</b>	<b>Martina BARCAROLI</b>
<b>Programme :</b> Les métiers du droit sont présentés aux élèves, et particulièrement celui d'avocat. Les étudiants sont formés à la rédaction d'une assignation et de conclusions dans le cadre d'un contentieux international. Des pièces de dossiers contentieux sont présentées et réparties entre les étudiants. Ceux-ci doivent déterminer la procédure adaptée pour leur client et rédiger l'acte approprié (assignation, conclusions). Ces cas concernent essentiellement des entreprises italiennes introduisant des contentieux en France. Une personne de chaque groupe soutient oralement les écritures, de façon à simuler une plaidoirie devant le Tribunal.		

<b>3JDT8640</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<b>Programme :</b> Le cours d'anglais au 2d semestre se concentrera sur une introduction au droit américain. L'objectif du cours sera de consolider les acquis du premier semestre en anglais, tant linguistiques que lexicaux, tout en présentant une introduction au droit américain. Il s'agira de découvrir les traits spécifiques de la common law en droit américain et le rôle particulier des juges américains mais le cours permettra aussi d'apprendre à lire ensemble de grands arrêts de la Cour Suprême. Par le biais d'exercices pratiques, les étudiants apprendront à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions américaines.		

## MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE - DROIT DES AFFAIRES (DAF)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDT7620	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDY621	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	nature	durée	nature	durée
3JDT7622	- Droit du travail (relations professionnelles)	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	nature	durée	nature	durée
	- 1 matière au choix :							
3JDT7626	- Droit de la propriété intellectuelle	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7623	- Droit des marchés financiers	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7624	- Droit spécial des sociétés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7625	- Entreprise et comptabilité	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit russe</b>			<b>7,5</b>	nature	durée	nature	durée
3JDR8014	- Droit processuel civil et arbitrage /Grazhdanskoe i arbitrazhnoe processual'noe pravo	12h00	6h00	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h00
3JDR8015	- Droit civil / Grazhdanskoe pravo	12h00	24h00	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit russe</b>			<b>4,5</b>	nature	durée	nature	durée
3JDR8016	- Institutions et vie politique / Politicheskie instituty	12h00	12h00	3	Contrôle continu		écrit	1h00
JM1RL391	- Technique d'analyse et d'expression en russe	-	30h00	3	Contrôle continu		écrit écrit	1h00 1h00
3JDY639	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	écrit ou Oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
UE1 Unité disciplinaire 1 droit français				9	nature	durée	nature	durée
3JDT8626	- Droit privé comparé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDT8627	- Droit des entreprises en difficulté	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
UE2 Unité disciplinaire 2 droit français				3	nature	durée	nature	durée
3JDN8007	- Droit fiscal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
UE transversale droit français				3	nature	durée	nature	durée
<u>- 1 matière au choix :</u>								
3JDT8628	- Droit européen de la concurrence	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8629	- Droit des sûretés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8630	- Droit du commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8631	- Droit pénal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
UE1 Unité disciplinaire 1 droit russe				9	nature	durée	nature	durée
3JDR8017	- Droit des affaires / Predprinimatel'skoe pravo	12h00	24h00	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h00
3JDR8018	- Droit des finances / Finanovoe pravo	12h00	12h00	4,5	écrit	1h00	écrit	1h00
UE2 Unité disciplinaire 2 droit russe				4,5	nature	durée	nature	durée
3JDR8019	- Droit pénal des affaires / Ugolovnoe v sfere ekonomiki	12h00	6h00	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h00
3JDR8020	- Technique d'analyse et d'expression en russe	-	30h00	1,5	Contrôle continu		oral	-
3JDT8640	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	écrit ou Oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1– DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE (DAF) - SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## Droit français - droit russe (DAF) semestre 1

<b>3JDT7620</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.</p> <p>Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.</p> <p>Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services.</p> <p>Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		

<b>3JDTY621</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clefs du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.</p> <p>On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).</p>		

<b>3JDT7622</b>	<b>Droit du travail (relations professionnelles)</b>	<b>Isabel ODOUL ASOREY Cyril WOLMARK</b>
<p><b>Programme</b> : Ce cours est consacré aux modes juridiques d'expression et de défense des intérêts collectifs des salariés. Ces derniers disposent, à cet effet, de trois droits fondamentaux. D'une part, s'est affirmé un droit des salariés à la négociation collective de l'ensemble de leurs conditions de travail et d'emploi. La négociation collective, avec l'accord collectif qui la couronne, a connu une vitalité croissante tant au niveau national interprofessionnel qu'à celui des branches professionnelles ou, plus encore, au niveau décentralisé de l'entreprise. La place de l'accord collectif dans l'articulation des sources du droit du travail est au cœur aujourd'hui de toutes les discussions sur l'avenir de cette discipline. D'autre part, s'est édifié depuis la Libération, par strates successives, un droit à la représentation aux contours désormais incertains, qui permet la prise en compte des intérêts de la collectivité du personnel d'une entreprise face au pouvoir de l'employeur (comités d'entreprise, délégués du personnel, délégués syndicaux, comités d'hygiène et de sécurité). Enfin, même si son exercice constitue le plus souvent un ultime recours, le droit de grève demeure un mode vital de défense des intérêts des travailleurs. Droit à la négociation et droit à la représentation réservent, contrairement au droit de grève (hormis dans les services publics), un rôle central aux syndicats dits représentatifs. Aussi, la représentativité syndicale apparaît-elle comme une notion cardinale en matière de droits collectifs des salariés.</p>		

<b>3JDT7626</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>	<b>Sébastien RAIMOND Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours est une introduction qui envisage l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur les conditions de la protection. Ainsi, l'étude porte, d'une part, sur le droit de la propriété industrielle (le brevet, la marque, les dessins et modèles, le certificat d'obtention végétale, la topographie des semi-conducteurs) et d'autre part, sur le droit de la propriété littéraire et artistique (le droit d'auteur et les droits voisins). Au-delà de la présentation introductive générale, différents grands thèmes transversaux sont aussi abordés : contrefaçon, licence, concurrence, etc.</p>		

<b>3JDT7623</b>	<b>Droit des marchés financiers</b>	<b>Arnaud REYGROBELLET</b>
<p><b>Programme</b> : Par marché financier, il faut entendre toute structure, centralisée ou décentralisée, localisée en lieu précis ou virtuelle, permettant la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux. La demande émane des entreprises qui doivent financer leurs investissements et de l'Etat, qui doit pareillement assurer le financement de ses investissements, parfois de ses déficits... Quant à l'offre, elle provient des excédents de ressources dégagés par les épargnants ou par les entreprises, dont certaines ne sont rien d'autre que des outils destinés à drainer l'épargne des particuliers pour la réorienter vers les entreprises classiques (OPCVM, OPCI, etc.). Le droit des marchés financiers désigne alors un corpus de règles, en partie spécifiques, qui a pour objet de régir l'ensemble de ces mécanismes de marché.</p> <p>Le cours s'articule ainsi autour de quatre séries de questions</p> <p>I – Les instruments de marché : les titres et contrats financiers  II – Les marchés (marchés réglementés, marchés organisés, OTF et marchés de gré à gré ; marchés de financement et marchés dérivés) et l'architecture institutionnelle (les autorités, les professionnels et leurs activités)  III – Les opérations de marché (admission aux négociations, achats et vente, OPA-OPE)  IV – Les sanctions (« abus de marché » : délit et manquement d'initié ; délit et manquement de manipulation de cours ; délit et manquement d'informations fausses ou trompeuses)</p>		

<b>3JDT7624</b>	<b>Droit spécial des sociétés</b>	<b>Dominique DEMEYERE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit spécial des sociétés s'inscrit dans le prolongement du droit commun des sociétés. La matière recouvre l'examen approfondi des trois principales formes de sociétés commerciales de droit français : la société anonyme, la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. La première partie du cours est consacrée à l'étude de la société anonyme en tant que modèle de société de capitaux et de démocratie actionnariale. Seront notamment abordés, la description et l'analyse de son organisation, de ses organes de direction (de type dualiste ou moniste) et les relations de ces derniers avec les actionnaires. La seconde partie du cours aura pour objet la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. Les caractéristiques de l'organisation souple de la société par actions simplifiée en tant que contre-modèle de la société anonyme seront d'abord examinées avant l'étude du fonctionnement de la société à responsabilité limitée comme mode d'organisation privilégié des TPE.</p>		

<b>3JDT7625</b>	<b>Entreprise et Comptabilité</b>	
<p><b>Programme</b> : Le cours magistral semestriel « <i>Entreprise et comptabilité</i> » aborde la comptabilité générale et insiste sur ses principaux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement des comptes,</li> <li>- le bilan,</li> <li>- le compte de résultat,</li> <li>- le mécanisme de la TVA,</li> <li>- les travaux de fin d'exercice et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> <li>o les amortissements,</li> <li>o les dépréciations,</li> <li>o les provisions,</li> <li>o les cessions d'éléments d'actifs.</li> </ul> </li> </ul> <p>Selon le choix des étudiants, le cours magistral peut être complété par des travaux dirigés.</p>		

<b>3JDR8014</b>	<b>Droit processuel civil et arbitrage/ Grazhdanskoe i arbitrazhnoe processual'noe pravo</b>	<b>Professeur Invité</b>
<p><b>Programme</b> : Cours magistral et TD de droit processuel privé et de droit processuel d'arbitrage russes.</p>		

<b>3JDR8015</b>	<b>Droit civil/ Grazhdanskoe</b>	<b>Professeur Invité</b>
<p><b>Programme</b> : Cours magistral et TD de droit civil russe (2e partie - la 1ère partie est effectuée en L3, professeur invité/lecteur de droit russe).</p>		

<b>3JDR8016</b>	<b>Institutions et vie politique/ Politicheskie instituty</b>	<b>Le HUÉROU SHUKAN</b>
<b>Programme :</b> Séminaire Sociétés, identités et mobilisations dans l'espace post-soviétique		
<b>3JM1RL391</b>	<b>Technique d'analyse et d'expression en russe</b>	<b>Jean-Robert RAVIOT SHUKAN</b>
<b>Programme :</b> TD de Note de synthèse en français de dossiers documentaires en langue russe (M. Raviot) et TD Atelier d'expression en russe (Mme Shukan).		
<b>3JDTY639</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<b>Programme :</b> L'objectif du cours d'anglais au 1 <sup>er</sup> semestre sera de consolider les acquis linguistiques en anglais tout en présentant les grands principes de la common law. Il s'agira de travailler les compétences orales et écrites en anglais et d'approfondir les connaissances lexicales en anglais juridique, afin de pouvoir comprendre la spécificité de la common law en Angleterre. Par le biais d'exercices pratiques et de travail en groupe, les étudiants apprendront aussi à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions anglaises.		

## M1 Droit français - droit russe (DAF) semestre 2

<b>3JDT8626</b>	<b>Droit privé comparé</b>	<b>Vincent CHANTEBOUT</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		
<b>3JDT8627</b>	<b>Droit des entreprises en difficultés</b>	<b>Béatrice THULLIER David ROBINE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme :</b> Droit applicable aux entreprises en difficulté (entreprises individuelles dont EIRL et auto-entrepreneurs, sociétés et autres groupements – Entreprises commerciales et civiles) – Loi 26 juillet 2005 modifiée (v. récemment ordonnances des 12 mars et 26 sept. 2014). Elle le sera sans doute de nouveau dans les prochains mois. Quel sort pour l'entreprise en difficulté ? Pour ses dirigeants ? Pour ses salariés ? Pour les partenaires et agents extérieurs (clients, fournisseurs, organismes sociaux, fiscaux etc.) ?</p> <p>Le cours porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs de détection des difficultés</li> <li>- Le mandat <i>ad hoc</i></li> <li>- La procédure de conciliation</li> <li>- La procédure de sauvegarde (dont sauvegarde accélérée et sauvegarde financière accélérée)</li> <li>- La procédure de redressement judiciaire</li> <li>- La procédure de liquidation judiciaire</li> <li>- Le rétablissement professionnel</li> <li>- Les responsabilités encourues par le chef d'entreprise individuelle et les dirigeants de personnes morales : mesures et sanctions d'ordre civil et d'ordre pénal.</li> </ul>		
<b>3JDN8007</b>	<b>Droit fiscal des affaires 2 : l'imposition des résultats de l'entreprise – l'impôt sur les sociétés</b>	<b>Elisabeth JANNIN</b>
<p><b>Programme :</b></p> <p>Loin d'être « autonome », le droit fiscal de l'entreprise est l'une des composantes du droit des affaires ; aussi, le mode d'imposition des bénéfices réalisés par les sociétés est-il, aujourd'hui, un critère déterminant du choix de la forme juridique de l'entreprise, voire de sa localisation géographique.</p> <p>Après un bref exposé de la dualité des régimes d'imposition des entreprises (IS ou non IS), ce cours envisagera successivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le champ d'application, matériel et territorial, de l'IS ;</li> <li>- la détermination du résultat fiscal des sociétés et groupes de sociétés (intégration fiscale) ;</li> <li>- l'imposition des résultats réalisés par les sociétés ;</li> <li>- et pour terminer par une question plus « patrimoniale », l'imposition, entre les mains des associés ou actionnaires, des résultats distribués par les sociétés.</li> </ul> <p>Tous les thèmes traités seront illustrés par des exemples et cas pratiques.</p>		
<b>3JDT8628</b>	<b>Droit européen de la concurrence</b>	<b>Denis BARTHE Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		



<b>3JDT8629</b>	<b>Droit des sûretés</b>	<b>Corine DAUCHEZ David ROBINE</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit des sûretés est la discipline qui organise les conditions dans lesquelles un créancier peut se prémunir contre le risque d'insolvabilité ou le refus de payer de son débiteur. Le cours a donc pour objet d'étudier les sûretés personnelles (cautionnement, garantie autonome...) et les sûretés réelles (gage, hypothèque, propriété-sûreté...) qui sont les instruments juridiques permettant au créancier de se garantir contre ces risques. Cette étude suppose d'établir des passerelles avec d'autres disciplines. Tel est le cas du droit des entreprises en difficulté auquel les sûretés sont confrontées mais aussi du droit des obligations et du droit des biens sur lesquels elles prennent appui. Le droit des sûretés est une discipline importante dans le domaine bancaire, mais également au-delà. Le crédit étant nécessaire à l'activité économique, elles se rencontrent quotidiennement, dans la vie des affaires, comme dans la vie des particuliers.</p>		

<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).</p>		

<b>3JDT8631</b>	<b>Droit pénal des affaires</b>	<b>Yvonne MULLER LAGARDE</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit pénal des affaires a pour objet le droit pénal appliqué à la vie des affaires; Sont étudiés dans un premier temps et au regard du droit pénal général, les infractions d'atteintes aux biens comme l'abus de confiance, l'escroquerie ou le blanchiment et les infractions d'atteinte à la confiance publique comme la corruption, le trafic d'influence ou la prise illégale d'intérêts. Sont étudiées dans un second temps, et au regard du droit pénal spécial les infractions spécifiques relatives à la loi sur les sociétés commerciales, plus précisément celles relatives à la gestion des sociétés (abus de biens sociaux) et celles relatives à la comptabilité (comme le délit de répartition de dividendes fictifs ou le délit de non révélation des faits délictueux propres au commissaire aux comptes). Enfin, les dernières infractions sont relatives aux procédures de traitement des difficultés des entreprises (banqueroute).</p>		

<b>3JDR8017</b>	<b>Droit des affaires/ Predprinimatel'koe pravo</b>	<b>Professeur invité</b>
<p><b>Programme :</b> Cours magistral et TD de droit des affaires russes (professeur invité et lecteur de droit russe)</p>		

<b>3JDR8018</b>	<b>Droit des finances/ Finansovoe pravo</b>	<b>Polina CAZALS</b>
<p><b>Programme :</b> Cours magistral et TD de droit russe des finances (Mme Cazals et lecteur de droit russe)</p>		

<b>3JDR8019</b>	<b>Droit pénal des affaires/ ugovnoe pravo sfere ekonomiki</b>	<b>Professeur invité</b>
<p><b>Programme :</b> Cours magistral et TD de droit pénal des affaires (professeur invité et lecteur de droit russe)</p>		

<b>3JDR8020</b>	<b>Technique d'analyse et d'expression en russe</b>	<b>Anne GAZIER SHUKAN</b>
<b>Programme :</b> TD d'actualité juridique et judiciaire (Mme Gazier) et TD de Veille multimédias en langue russe (Mme Le Huérou).		

<b>3JDT8640</b>	<b>Anglais 3<sup>ème</sup> langue</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<b>Programme :</b> Le cours d'anglais au 2d semestre se concentrera sur une introduction au droit américain. L'objectif du cours sera de consolider les acquis du premier semestre en anglais, tant linguistiques que lexicaux, tout en présentant une introduction au droit américain. Il s'agira de découvrir les traits spécifiques de la common law en droit américain et le rôle particulier des juges américains mais le cours permettra aussi d'apprendre à lire ensemble de grands arrêts de la Cour Suprême. Par le biais d'exercices pratiques, les étudiants apprendront à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions américaines.		

# MAQUETTE MASTER 1 BILINGUE DROIT FRANÇAIS – DROIT RUSSE - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDTY632	- Droit de la responsabilité internationale	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		écrit	3h00
3JDTY621	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve finale de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	nature	durée	nature	durée
3JDP7496	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	nature	durée	nature	durée
	<u>- 1 matière au choix :</u>							
3JDT7810	- Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7633	- Droit social international et européen	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7634	- Droit international et européen de l'environnement	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit russe</b>			<b>9</b>	nature	durée	nature	durée
3JDR8014	- Droit processuel civil et arbitrage / Grazhdanskoe i arbitrazhnoe processual'noe pravo	12h00	6h00	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h00
3JDR8015	- Droit civil / Grazhdanskoe pravo	12h00	24h00	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit russe</b>			<b>4,5</b>	nature	durée	nature	durée
3JDR8016	- Institutions et vie politique / Politicheskie instituty	12h00	12h00	1,5	Contrôle continu		écrit	3h00
JM1RL391	- Technique d'analyse et d'expression en russe	-	30h00	1,5	écrit	1h30	écrit	1h30
3JDTY639	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDT8635	- Droit européen et français de la concurrence	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	- 1 matière au choix :							
3JDTY633	- Droit international public/humanitaire	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDTY622	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDT8532	- Droit privé comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	- 1 matière au choix :							
3JDC8776	- Droit administratif comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8630	- Commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8811	- Protection des Droits de l'Homme	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8636	- Droit international public	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDP8497	- Droit international privé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit russe</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDR8017	- Droit des affaires / Predprinimatel'skoe pravo	12h00	24h00	4,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h00
3JDR8018	- Droit des finances / Finanovoe pravo	12h00	12h00	4,5	écrit	1h00	écrit	1h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit russe</b>			<b>4,5</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDR8019	- Droit pénal des affaires / Ugolovnoe v sfere ekonomiki	12h00	6h00	1,5	Contrôle en cours de formation		écrit	1h00
3JDR8020	- Technique d'analyse et d'expression en russe	-	30h00	1,5	Oral	-	Oral	-
3JDT8640	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT RUSSE (DIE) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français - droit russe (DIE) semestre 1

<b>3JDTY632</b>	<b>Droit de la responsabilité internationale</b>	<b>Pierre BODEAU LIVINEC</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours prend le parti de traiter du droit de la responsabilité internationale à travers 22 thèmes, chacun étant examiné en prenant pour point de départ un exemple tiré de la pratique (généralement une affaire contentieuse). Cette approche permet de mettre en lumière les enjeux concrets du droit de la responsabilité internationale, avant de les inscrire dans un cadre théorique plus général. Les différents thèmes abordés (sources et sujets du droit de la responsabilité, conditions d'engagement, circonstances excluant l'illicéité, réparation, invocation, contre-mesures, protection diplomatique, autres formes internationales de responsabilité (pénale, pour risque) etc.) seront ainsi l'occasion de mettre au jour l'ossature même du droit international (en tant que système d'articulation des souverainetés) comme ses mutations contemporaines (transnationalisation, juridictionnalisation, fragmentation etc.).</p>		

<b>3JDTY621</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est de concrétiser dans les différents domaines des relations privées internationales – les relations familiales (extrapatrimoniales et patrimoniales), les obligations (contractuelles et extracontractuelles) et les biens (corporels et incorporels) - l'application des méthodes et règles de résolution des conflits de lois et de juridictions étudiées en droit international privé I. Outre l'analyse du droit commun français, devenu résiduel, ce cours procède à une analyse détaillée des principaux instruments de droit international privé de l'Union européenne et conventions de la Haye en matière civile et commerciale.</p> <p>Le cours comporte également une étude des principes généraux et de l'évolution historique du droit de la nationalité française des personnes physiques, complétée par quelques notions de base sur la condition des étrangers.</p>		

<b>3JDP7496</b>	<b>Droit de l'Union Européenne – les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme :</b> Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.</p> <p>Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.</p> <p>Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services. Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		

<b>3JDT7810</b>	<b>Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)</b>	<b>Anne-Laure CHAUMETTE Florence BELLIVIER</b>
<p><b>Programme :</b> Le caractère international d'une infraction appelle une réaction à un double niveau : au niveau national par la loi et les juridictions répressives françaises et au niveau international par les sources et les juridictions internationales. C'est ce double aspect du droit pénal international ou du droit international pénal qui sera abordé dans le cours.</p>		

<b>3JDT7633</b>	<b>Droit social international et européen</b>	<b>Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme :</b> Le Cours de droit social international et européen envisage l'internationalisation et l'europanisation des relations de travail.</p> <p>Pour aborder ce phénomène, une introduction est consacrée l'internationalisation des sources du droit à travers l'action de l'OIT et les compétences d'harmonisation de l'Union européenne.</p> <p>A cette introduction, succède une première partie consacrée à la coordination des droits nationaux. Sont successivement envisagées la loi applicable au contrat de travail international, les relations professionnelles transnationales, les règles de compétence juridictionnelle et la coordination des législations nationales de sécurité sociale. La deuxième partie aborde l'harmonisation européenne des droits nationaux à la lumière du dialogue social européen et des directives d'harmonisation.</p>		

<b>3JDT7634</b>	<b>Droit international et européen de l'environnement</b>	<b>Marina EUDES</b>
<b>Programme :</b> En traitant de l'évolution historique du droit de l'environnement, de ses acteurs internationaux et européens, de ses sources juridiques, de ses principes fondamentaux et de la responsabilité environnementale, ce cours cherche à démontrer en quoi ce droit récent permet de repenser entièrement les catégories traditionnelles du droit international.		

<b>3JDR8014</b>	<b>Droit processuel civil et arbitrage /Grazhdanskoe i arbitrazhnoe processual'noe pravo</b>	<b>Professeur invité</b>
<b>Programme :</b> cours magistral et td de droit processuel prive et de droit processuel d'arbitrage russes (professeur invite/lecteur de droit russe).		

<b>3JDR8015</b>	<b>Droit civil /Grazhdanskoe</b>	<b>Professeur invité</b>
<b>Programme :</b> Cours magistral et TD de droit civil russe (2e partie - la 1ère partie est effectuée en L3, professeur invité/lecteur de droit russe).		

<b>3JDR8016</b>	<b>Institutions et vie politique /Politicheskie instituty</b>	<b>Le Huérou Shukan</b>
<b>Programme :</b> Séminaire Sociétés, identités et mobilisations dans l'espace post-soviétique (Mme Le Huérou et Shukan).		

<b>3JM1RL391</b>	<b>Technique d'analyse et d'expression en russe</b>	<b>Jean-Baptiste RAVIOT</b>
<b>Programme :</b> TD de Note de synthèse en français de dossiers documentaires en langue russe (M. Raviot) et TD Atelier d'expression en russe (Mme Shukan).		

<b>3JDY639</b>	<b>Anglais 3ème langue</b>	<b>Sabine Chayvialle</b>
<b>Programme :</b> L'objectif du cours d'anglais au 1er semestre sera de consolider les acquis linguistiques en anglais tout en présentant les grands principes de la common law. Il s'agira de travailler les compétences orales et écrites en anglais et d'approfondir les connaissances lexicales en anglais juridique, afin de pouvoir comprendre la spécificité de la common law en Angleterre. Par le biais d'exercices pratiques et de travail en groupe, les étudiants apprendront aussi à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions anglaises.		

## M1 Droit français - droit russe (DIE) semestre 2

<b>3JDT8635</b>	<b>Droit européen et français de la concurrence</b>	<b>Denis BARTHE Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		

<b>3JDY633</b>	<b>Droit international humanitaire</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit international humanitaire, autrefois appelé droit de la guerre ou droit des conflits armés, s'intéresse à la fois aux règles régissant la conduite des combats et à celles qui protègent les personnes en période de conflit armé (populations civiles, prisonniers, femmes, enfants, réfugiés...). Le cours brosse un tableau des différentes règles internationales visant à encadrer le comportement des belligérants en cas de conflit armé ou d'intervention militaire, et interroge leur mise en œuvre.</p>		

<b>3JDY622</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Marjolaine ROCCATI</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est de concrétiser dans les différents domaines des relations privées internationales – les relations familiales (extrapatrimoniales et patrimoniales), les obligations (contractuelles et extracontractuelles) et les biens (corporels et incorporels) - l'application des méthodes et règles de résolution des conflits de lois et de juridictions étudiées en droit international privé I. Outre l'analyse du droit commun français, devenu résiduel, ce cours procède à une analyse détaillée des principaux instruments de droit international privé de l'Union européenne et conventions de la Haye en matière civile et commerciale.</p> <p>Le cours comporte également une étude des principes généraux et de l'évolution historique du droit de la nationalité française des personnes physiques, complétée par quelques notions de base sur la condition des étrangers.</p>		

<b>3JDT8532</b>	<b>Droit privé comparé</b>	<b>Vincent CHANTEBOUT</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		

<b>3JDC8776</b>	<b>Droit administratif comparé</b>	<b>Anne GAZIER</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est consacré à l'étude comparative des <b>institutions locales de plusieurs pays européens</b> d'Europe occidentale d'une part et d'Europe de l'Est d'autre part.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La première partie traite des institutions locales de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la RFA et du Royaume-Uni. Sont présentées d'abord les notions essentielles permettant d'appréhender les institutions locales puis les principales caractéristiques des systèmes locaux des pays étudiés et les réformes qui les ont affectés : décentralisation, régionalisation, <i>devolution</i>, etc. Ensuite, sont comparés les structures des collectivités locales, leurs compétences, leurs moyens financiers et humains, leurs rapports avec l'Etat et les institutions européennes.</li> <li>- La deuxième partie traite de la réforme des institutions locales en Russie et en Europe centrale. Après un rappel sur les caractéristiques essentielles des institutions locales socialistes, sont étudiées la transformation du système régional et local russe depuis la perestroïka, puis les réformes des institutions locales menées, à compter de la chute du Mur de Berlin, dans quatre pays d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie).</li> </ul>		

<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).</p>		

<b>3JDT8811</b>	<b>Protection internationale des droits de l'homme</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de protection internationale des droits de l'homme vise à donner aux étudiants une connaissance des aspects juridiques de la protection internationale des droits de l'homme, tout en abordant les débats politiques ou culturels auxquels la matière donne cours. Ouvert à tous types de profils et indispensable dans le cadre de nombreuses formations juridiques, le cours magistral s'appuie nécessairement sur des connaissances fondamentales de droit international public, et les rappelle lorsque cela s'avère nécessaire. Sont présentés de manière dynamique les différents droits protégés, les obligations qui reposent sur les Etats afin de garantir la protection des droits de l'homme, ainsi que les différents titulaires de droits (individus, groupes). Le cours présente également les nombreux systèmes de protection internationale des droits de l'homme mis en place tant au niveau universel que sur le plan régional (européen, américain, africain...) en étudiant leurs différentes institutions, procédures et sources de droit.</p>		

<b>3JDT8636</b>	<b>Droit international humanitaire</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDP8497</b>	<b>Droit international privé</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDR8017</b>	<b>Droit des affaires / Predprinimatel'koe pravo</b>	<b>Professeur invité</b>
<p><b>Programme :</b> Cours magistral et TD de droit des affaires russes (professeur invité et lecteur de droit russe)</p>		

<b>3JDR8018</b>	<b>Droit des finances / Finansovoe pravo</b>	<b>Polina CAZALS</b>
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDR8019</b>	<b>Droit pénal des affaires / ugovnoe pravo sfere ekonomiki</b>	<b>Professeur invité</b>
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDR8020</b>	<b>Technique d'analyse et d'expression en russe</b>	<b>SHUKAN Anne GAZIER</b>
-----------------	---	-------------------------------



**Programme :**

<b>3JDT8640</b>	<b>Anglais 3ème langue</b>	<b>Sabine Chayvialle</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours d'anglais au 2d semestre se concentrera sur une introduction au droit américain. L'objectif du cours sera de consolider les acquis du premier semestre en anglais, tant linguistiques que lexicaux, tout en présentant une introduction au droit américain. Il s'agira de découvrir les traits spécifiques de la common law en droit américain et le rôle particulier des juges américains mais le cours permettra aussi d'apprendre à lire ensemble de grands arrêts de la Cour Suprême. Par le biais d'exercices pratiques, les étudiants apprendront à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions américaines.</p>		

## MAQUETTE MASTER 1 BILINGUE DROIT FRANÇAIS – DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAINS - DROIT DES AFFAIRES (DAF)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDT7620	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDY621	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>				
3JDT7622	- Droit du travail	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>				
	<u>- 1 matière au choix :</u>							
3JDT7626	- Droit de la propriété intellectuelle	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7623	- Droit des marchés financiers	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7624	- Droit spécial des sociétés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7625	- Entreprise et comptabilité	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 espagnol et latino-américains</b>			<b>7,5</b>				
3JDE7014	- Droit fiscal espagnol et latino-américain / Derecho Tributario	20h00	-	4,5	Contrôle continu dont 1 épreuve écrite d'1h30		écrit	1h30
3JDE7015	- Traduction juridique	-	36h00	3	Thème / contrôle en cours de formation Version /continu		écrit	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 espagnol et latino-américains</b>			<b>7,5</b>				
3JDE7016	- Droit International des affaires / Derecho internacional del Negocio	20h00	-	3	Contrôle en cours de formation		écrit	1h30
3JDE8017	- Droit privé comparé Espagne / Amérique Latine / Derecho privado comparado España America latina	36h00	-	3	Contrôle continu dont 1 épreuve écrite d'1h30		écrit	1h30
3JDY639	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	Contrôle terminal		écrit oral	1h30 -

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDT8626	- Droit privé comparé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDT8627	- Droit des entreprises en difficulté	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDN8007	- Droit fiscal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	<u>- 1 matière au choix :</u>							
3JDT8628	- Droit européen de la concurrence	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8629	- Droit des sûretés	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8630	- Droit du commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8631	- Droit pénal des affaires	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 espagnol et latino-américains</b>			<b>7,5</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDE8015	- Droit pénal des affaires / Derecho penal economico	36h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		Remise d'un dossier/monographie	
3JDE8016	- Traduction juridique 2	-	36h00	3	Contrôle continu dont 2 épreuves		2 écrits; un pour le theme et autre pour la version	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 espagnol et latino-américains</b>			<b>7,5</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDE8018	- Droit public comparé / Derecho publico comparado	36h00	-	3	Contrôle en cours de formation		Remise d'un dossier/monographie	
3JDE7017	- Droit de l'Homme en Amérique latine / Derechos humanos latino-americanos	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		Remise d'un dossier/monographie	
3JDT8640	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	Contrôle terminal		écrit oral	1h30 -

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS- DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAIN (DAF) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français- droit espagnol et latino-américain (DAF) semestre 1

<b>3JDT7620</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme :</b> Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.</p> <p>Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.</p> <p>Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services.</p> <p>Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		

<b>3JDY621</b>	<b>Droit international privé 1</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clefs du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.</p> <p>On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).</p>		

<b>3JDT7622</b>	<b>Droit du travail (relations professionnelles)</b>	<b>Isabel ODOUL ASOREY Cyril WOLMARK</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours est consacré aux modes juridiques d'expression et de défense des intérêts collectifs des salariés. Ces derniers disposent, à cet effet, de trois droits fondamentaux. D'une part, s'est affirmé un droit des salariés à la négociation collective de l'ensemble de leurs conditions de travail et d'emploi. La négociation collective, avec l'accord collectif qui la couronne, a connu une vitalité croissante tant au niveau national interprofessionnel qu'à celui des branches professionnelles ou, plus encore, au niveau décentralisé de l'entreprise. La place de l'accord collectif dans l'articulation des sources du droit du travail est au cœur aujourd'hui de toutes les discussions sur l'avenir de cette discipline. D'autre part, s'est édifié depuis la Libération, par strates successives, un droit à la représentation aux contours désormais incertains, qui permet la prise en compte des intérêts de la collectivité du personnel d'une entreprise face au pouvoir de l'employeur (comités d'entreprise, délégués du personnel, délégués syndicaux, comités d'hygiène et de sécurité). Enfin, même si son exercice constitue le plus souvent un ultime recours, le droit de grève demeure un mode vital de défense des intérêts des travailleurs. Droit à la négociation et droit à la représentation réservent, contrairement au droit de grève (hormis dans les services publics), un rôle central aux syndicats dits représentatifs. Aussi, la représentativité syndicale apparaît-elle comme une notion cardinale en matière de droits collectifs des salariés.</p>		

<b>JDT7626</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>	<b>Sébastien RAIMOND Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours est une introduction qui envisage l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur les conditions de la protection. Ainsi, l'étude porte, d'une part, sur le droit de la propriété industrielle (le brevet, la marque, les dessins et modèles, le certificat d'obtention végétale, la topographie des semi-conducteurs) et d'autre part, sur le droit de la propriété littéraire et artistique (le droit d'auteur et les droits voisins). Au-delà de la présentation introductive générale, différents grands thèmes transversaux sont aussi abordés : contrefaçon, licence, concurrence, etc.</p>		

<b>3JDT7623</b>	<b>Droit des marchés financiers</b>	<b>Arnaud REYGROBELLET</b>
-----------------	-------------------------------------	----------------------------

**Programme** : Par marché financier, il faut entendre toute structure, centralisée ou décentralisée, localisée en lieu précis ou virtuelle, permettant la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux. La demande émane des entreprises qui doivent financer leurs investissements et de l'Etat, qui doit pareillement assurer le financement de ses investissements, parfois de ses déficits... Quant à l'offre, elle provient des excédents de ressources dégagés par les épargnants ou par les entreprises, dont certaines ne sont rien d'autre que des outils destinés à drainer l'épargne des particuliers pour la réorienter vers les entreprises classiques (OPCVM, OPCI, etc.). Le droit des marchés financiers désigne alors un corpus de règles, en partie spécifiques, qui a pour objet de régir l'ensemble de ces mécanismes de marché.

Le cours s'articule ainsi autour de quatre séries de questions

I – Les instruments de marché : les titres et contrats financiers

II – Les marchés (marchés réglementés, marchés organisés, OTF et marchés de gré à gré ; marchés de financement et marchés dérivés) et l'architecture institutionnelle (les autorités, les professionnels et leurs activités)

III – Les opérations de marché (admission aux négociations, achats et vente, OPA-OPE)

IV – Les sanctions (« abus de marché » : délit et manquement d'initié ; délit et manquement de manipulation de cours ; délit et manquement d'informations fausses ou trompeuses)

<b>3JDT7624</b>	<b>Droit spécial des sociétés</b>	<b>Dominique DEMEYERE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit spécial des sociétés s'inscrit dans le prolongement du droit commun des sociétés. La matière recouvre l'examen approfondi des trois principales formes de sociétés commerciales de droit français : la société anonyme, la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. La première partie du cours est consacrée à l'étude de la société anonyme en tant que modèle de société de capitaux et de démocratie actionnariale. Seront notamment abordés, la description et l'analyse de son organisation, de ses organes de direction (de type dualiste ou moniste) et les relations de ces derniers avec les actionnaires. La seconde partie du cours aura pour objet la société par actions simplifiée et la société à responsabilité limitée. Les caractéristiques de l'organisation souple de la société par actions simplifiée en tant que contre-modèle de la société anonyme seront d'abord examinées avant l'étude du fonctionnement de la société à responsabilité limitée comme mode d'organisation privilégié des TPE.</p>		

<b>3JDT7625</b>	<b>Entreprise et Comptabilité</b>	<b>Charles BARRANGOU</b>
<p><b>Programme</b> : Programme : Le cours magistral semestriel « Entreprise et comptabilité » aborde la comptabilité générale et insiste sur ses principaux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement des comptes,</li> <li>- le bilan,</li> <li>- le compte de résultat,</li> <li>- le mécanisme de la TVA,</li> <li>- les travaux de fin d'exercice et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les amortissements,</li> <li>• les dépréciations,</li> <li>• les provisions,</li> <li>• les cessions d'éléments d'actifs.</li> </ul> </li> </ul> <p>Selon le choix des étudiants, le cours magistral peut être complété par des travaux dirigés.</p>		

<b>3JDE7014</b>	<b>Derecho tributario - Droit fiscal espagnol et latino-américain</b>	<b>Beatriz COLLANTES</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours a pour objectif de présenter les notions de base du droit fiscal espagnol, pour ensuite se concentrer sur l'étude de l'institution budgétaire, son cycle d'élaboration et les principes constitutionnels qui l'encadrent.</p> <p>Comme n'importe quelle matière de droit, l'analyse politique de l'actualité juridique de l'État espagnol sert à introduire, à chaque séance, le sujet à aborder.</p>		

<b>3JDE7015</b>	<b>Traduction juridique 1</b>	<b>Daniel BARRILLO (thème) Stéphane HURTADO (version)</b>
-----------------	-------------------------------	---

**Programme :** La traduction juridique est une technique impliquant des recherches terminologiques et de droit comparé.

Ce TD se décompose en deux cours semestriels d'1h30 : thème et version.

Le cours de thème a pour objectif de présenter les outils, les méthodes et les stratégies de traduction vers l'espagnol. Les étudiants devront traduire un certain nombre de textes juridiques (contrats, décisions de justice, décrets, conventions...) qui seront analysés et corrigés systématiquement lors de chaque séance de travaux dirigés.

Le cours de version permet d'améliorer la compréhension de l'espagnol juridique à partir de la lecture de supports (notamment lois et décisions de justice) que l'étudiant devra ensuite résumer en français et, éventuellement traduire.

Le travail exigé autour de ces documents est également de nature juridique : l'étudiant élargira sa culture juridique dans les deux droits, espagnol et français.

**3JDT7623**

**Droit des marchés financiers**

**Arnaud REYGROBELLET**

**Programme :** Par marché financier, il faut entendre toute structure, centralisée ou décentralisée, localisée en lieu précis ou virtuelle, permettant la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux. La demande émane des entreprises qui doivent financer leurs investissements et de l'Etat, qui doit pareillement assurer le financement de ses investissements, parfois de ses déficits... Quant à l'offre, elle provient des excédents de ressources dégagés par les épargnants ou par les entreprises, dont certaines ne sont rien d'autre que des outils destinés à drainer l'épargne des particuliers pour la réorienter vers les entreprises classiques (OPCVM, OPCI, etc.). Le droit des marchés financiers désigne alors un corpus de règles, en partie spécifiques, qui a pour objet de régir l'ensemble de ces mécanismes de marché.

Le cours s'articule ainsi autour de quatre séries de questions

I – Les instruments de marché : les titres et contrats financiers

II – Les marchés (marchés réglementés, marchés organisés, OTF et marchés de gré à gré ; marchés de financement et marchés dérivés) et l'architecture institutionnelle (les autorités, les professionnels et leurs activités)

III – Les opérations de marché (admission aux négociations, achats et vente, OPA-OPE)

IV – Les sanctions (« abus de marché » : délit et manquement d'initié ; délit et manquement de manipulation de cours ; délit et manquement d'informations fausses ou trompeuses)

**3JDE7016**

**Derecho internacional mercantil - Droit international des affaires**

**Professeur invité**

**Programme :** Cette matière est enseignée en espagnol dans le cadre d'un séminaire. Elle se focalise dans un premier temps sur une vision générale du phénomène d'unification internationale des échanges commerciaux et des sujets juridiques qui s'y réfèrent. Dans un deuxième temps, ce cours analyse les principaux contrats du commerce international. Sont également étudiés les actes juridiques visant à l'intermédiation et au financement bancaire d'opérations internationales ; ainsi que les sûretés habituellement utilisées. Enfin, ce cours traite des ICOTERM, contrats internationaux de transport et logistique, compte tenu du fait que les opérations internationales portant sur des biens meubles requièrent nécessairement livraison. Tout au long de ce programme, sont abordés le cadre juridique espagnol et ceux des pays d'Amérique Latine, avec une attention particulière pour le MERCOSUR.

**3JDE8017**

**Derecho privado comparado España y América Latina -Droit privé comparé**

**Ana María PEREZ GOMEZ**

**Programme :** Le cours de droit privé comparé est enseigné en espagnol et offre aux étudiants l'opportunité de s'ouvrir à des régimes juridiques de différents pays d'Amérique latine, notamment l'Argentine, le Mexique, la Colombie et le Chili.

L'objectif du cours est de présenter l'organisation juridictionnelle de ces pays puis d'introduire quelques notions de droit privé dans une optique comparatiste dans des domaines tels que la famille, les contrats, la responsabilité ou le droit international privé.

Ce cours constitue également une opportunité pour identifier et maîtriser les outils de recherche juridique dans chacun de ces systèmes juridiques.

**3JDTY639**

**Anglais 3ème langue S1**

**Sabine CHAYVIALLE**

**Programme :** L'objectif du cours d'anglais au 1<sup>er</sup> semestre sera de consolider les acquis linguistiques en anglais tout en présentant les grands principes de la common law. Il s'agira de travailler les compétences orales et écrites en anglais et d'approfondir les connaissances lexicales en anglais juridique, afin de pouvoir comprendre la spécificité de la common law en Angleterre. Par le biais d'exercices pratiques et de travail en groupe, les étudiants apprendront aussi à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions anglaises.

## M1 Droit français- droit espagnol et latino-américain (DAF) semestre 2

<b>3JDT8626</b>	<b>Droit privé comparé</b>	<b>Vincent CHANTEBOUT</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		

<b>3JDT8627</b>	<b>Droit des entreprises en difficultés</b>	<b>Béatrice THULLIER David ROBINE Philippe DUBOIS</b>
<p><b>Programme :</b> Droit applicable aux entreprises en difficulté (entreprises individuelles dont EIRL et auto-entrepreneurs, sociétés et autres groupements – Entreprises commerciales et civiles) – Loi 26 juillet 2005 modifiée (v. récemment ordonnances des 12 mars et 26 sept. 2014). Elle le sera sans doute de nouveau dans les prochains mois. Quel sort pour l'entreprise en difficulté ? Pour ses dirigeants ? Pour ses salariés ? Pour les partenaires et agents extérieurs (clients, fournisseurs, organismes sociaux, fiscaux etc.) ?</p> <p>Le cours porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositifs de détection des difficultés</li> <li>- Le mandat <i>ad hoc</i></li> <li>- La procédure de conciliation</li> <li>- La procédure de sauvegarde (dont sauvegarde accélérée et sauvegarde financière accélérée)</li> <li>- La procédure de redressement judiciaire</li> <li>- La procédure de liquidation judiciaire</li> <li>- Le rétablissement professionnel</li> <li>- Les responsabilités encourues par le chef d'entreprise individuelle et les dirigeants de personnes morales : mesures et sanctions d'ordre civil et d'ordre pénal.</li> </ul>		

<b>3JDN8007</b>	<b>Droit fiscal des affaires 2 : l'imposition des résultats de l'entreprise – l'impôt sur les sociétés</b>	<b>JANNIN Elisabeth</b>
<p><b>Programme :</b></p> <p>Loin d'être « autonome », le droit fiscal de l'entreprise est l'une des composantes du droit des affaires ; aussi, le mode d'imposition des bénéfices réalisés par les sociétés est-il, aujourd'hui, un critère déterminant du choix de la forme juridique de l'entreprise, voire de sa localisation géographique.</p> <p>Après un bref exposé de la dualité des régimes d'imposition des entreprises (IS ou non IS), ce cours envisagera successivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le champ d'application, matériel et territorial, de l'IS ;</li> <li>- la détermination du résultat fiscal des sociétés et groupes de sociétés (intégration fiscale) ;</li> <li>- l'imposition des résultats réalisés par les sociétés ;</li> <li>- et pour terminer par une question plus « patrimoniale », l'imposition, entre les mains des associés ou actionnaires, des résultats distribués par les sociétés.</li> </ul> <p>Tous les thèmes traités seront illustrés par des exemples et cas pratiques.</p>		

<b>3JDT8628</b>	<b>Droit européen et français de la concurrence</b>	<b>Denis BARTHE Lauren LEBLOND</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		

<b>3JDT8629</b>	<b>Droit des sûretés</b>	<b>Corine DAUCHEZ David ROBINE</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit des sûretés est la discipline qui organise les conditions dans lesquelles un créancier peut se prémunir contre le risque d'insolvabilité ou le refus de payer de son débiteur. Le cours a donc pour objet d'étudier les sûretés personnelles (cautionnement, garantie autonome...) et les sûretés réelles (gage, hypothèque, propriété-sûreté...) qui sont les instruments juridiques permettant au créancier de se garantir contre ces risques. Cette étude suppose d'établir des passerelles avec d'autres disciplines. Tel est le cas du droit des entreprises en difficulté auquel les sûretés sont confrontées mais aussi du droit des obligations et du droit des biens sur lesquels elles prennent appui. Le droit des sûretés est une discipline importante dans le domaine bancaire, mais également au-delà. Le crédit étant nécessaire à l'activité économique, elles se rencontrent quotidiennement, dans la vie des affaires, comme dans la vie des particuliers.</p>		

<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).</p>		

<b>3JDT8631</b>	<b>Droit pénal des affaires</b>	<b>Yvonne MULLER LAGARDE</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit pénal des affaires a pour objet le droit pénal appliqué à la vie des affaires; Sont étudiés dans un premier temps et au regard du droit pénal général, les infractions d'atteintes aux biens comme l'abus de confiance, l'escroquerie ou le blanchiment et les infractions d'atteinte à la confiance publique comme la corruption, le trafic d'influence ou la prise illégale d'intérêts.</p> <p>Sont étudiées dans un second temps, et au regard du droit pénal spécial les infractions spécifiques relatives à la loi sur les sociétés commerciales, plus précisément celles relatives à la gestion des sociétés (abus de biens sociaux) et celles relatives à la comptabilité (comme le délit de répartition de dividendes fictifs ou le délit de non révélation des faits délictueux propres au commissaire aux comptes). Enfin, les dernières infractions sont relatives aux procédures de traitement des difficultés des entreprises (banqueroute).</p>		

<b>3JDE8015</b>	<b>Derecho penal Economico - Droit pénal des affaires</b>	<b>Daniel BORRILLO</b>
<p><b>Programme :</b></p> <p>Le droit pénal des affaires est une branche du droit pénal général qui présente des spécificités mais qui reste soumise aux principes fondamentaux du droit pénal. Il n'existe pas de code unique traitant de l'ensemble des infractions en droit pénal des affaires. Cette absence de classification est essentiellement due à la variété même de ces délits. De ce fait, on peut retrouver des textes relatifs aux infractions en droit pénal des affaires dans différents codes espagnols ou de l'Amérique Latine ; le code pénal, bien sûr, mais aussi le code de consommation, ou encore le code du commerce. Ce cours présente les infractions qui peuvent être commises dans le cadre du fonctionnement d'une entreprise : l'escroquerie, l'abus de confiance, l'abus de biens sociaux, la distribution de dividendes fictifs, la banqueroute et les délits assimilés et enfin le délit d'initié, entre autres. Il traite également des sanctions contre la criminalité en col blanc.</p>		



<b>3JDE8016</b>	<b>Traduction juridique 2</b>	<b>Thème : Stéphane HURTADO Version: Eva MENDUIÑA</b>
<p><b>Programme :</b> Le TD de traduction juridique se décompose en deux cours semestriels d'1h30 : thème et version. En thème, L'ensemble des élèves devront posséder les outils nécessaires pour réaliser une traduction inversée d'une manière, sans erreurs et avec la fluidité requise pour la traduction de textes juridiques en langue espagnole. Le TD sera l'occasion de réaliser des traductions relatives à d'autres domaines qui n'ont pas été traités pendant les années antérieures et, parallèlement permet d'enrichir la séance de traduction avec l'étude et l'analyse de l'actualité juridique de l'État Espagnol, à l'intérieur du cadre européen, et d'autres sujets juridiques d'actualité.</p> <p>Le cours de version juridique – de l'espagnol au français – exige de l'étudiant un travail hebdomadaire de lecture et de résumé de supports juridiques.</p> <p>L'objectif du cours est d'améliorer la compréhension de l'espagnol juridique mais aussi du droit espagnol. Les textes permettent alors d'approfondir certaines notions de droit espagnol et sur leurs équivalents en droit français.</p>		

<b>3JDE8018</b>	<b>Derecho público comparado - Droit public comparé</b>	<b>Daniel BORRILLO</b>
<p><b>Programme :</b> Né au XIXème siècle, le droit comparé est une discipline juridique majeure dans un contexte d'internationalisation croissante. Il permet une meilleure compréhension des systèmes juridiques par leur comparaison, et par l'appréhension de leurs fondements historiques, économiques et culturels. Ce cours repose sur une comparaison des systèmes juridiques nationaux en droit public (Espagne et Amérique Latine) aussi bien au niveau constitutionnel que politique et administratif. Il a comme but d'analyser les différentes organisations des Etats (territoire, pouvoirs, représentation) et la protection des droits et libertés fondamentales des citoyens. Il présente également l'élaboration d'une méthode comparative à la fois conceptuelle et fonctionnelle.</p>		

<b>3JDE7017</b>	<b>Derechos humanos latino-americanos - Droit de l'Homme en Amérique latine</b>	<b>Daniel BORRILLO</b>
<p><b>Programme :</b> L'Amérique latine a connu de profonds changements ces dernières décennies : la transition vers la démocratie, l'intégration régionale, la croissance sans redistribution équitable, les crises financières, la question de la pauvreté et de l'exclusion, l'émergence de nouveaux populismes et le rôle de l'État face à la mondialisation. Dans ce contexte, la question des droits de l'homme occupe une place centrale. Ce cours présente les mécanismes de protection des droits de l'homme en Amérique Latine et l'influence de la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans les différents pays de la région. Il a pour but d'établir une analyse approfondie et comparative de l'efficacité de la protection des droits de l'Homme en Amérique Latine dans une perspective historique, sociologique et juridique.</p>		

<b>3JDT8640</b>	<b>Anglais 3ème langue S2</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours d'anglais au 2d semestre se concentrera sur une introduction au droit américain. L'objectif du cours sera de consolider les acquis du premier semestre en anglais, tant linguistiques que lexicaux, tout en présentant une introduction au droit américain. Il s'agira de découvrir les traits spécifiques de la common law en droit américain et le rôle particulier des juges américains mais le cours permettra aussi d'apprendre à lire ensemble de grands arrêts de la Cour Suprême. Par le biais d'exercices pratiques, les étudiants apprendront à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions américaines.</p>		

# MAQUETTE MASTER 1 DROIT FRANÇAIS – DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAINS - DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (DIE)

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 droit français</b>			<b>9</b>				
3JDTY632	- Droit de la responsabilité internationale	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDTY621	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDD7037	- Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE transversale droit français</b>			<b>3</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
	- 2 matières au choix :							
3JDT7810	- Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7633	- Droit social international et européen	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT7634	- Droit international et européen de l'environnement	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
	<b>UE1 Unité disciplinaire 1 espagnol et latino-américains</b>			<b>7,5</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDE7014	- Droit fiscal espagnol et latino-américain / Derecho Tributario	20h00	-	4,5	Contrôle continu dont 1 épreuve écrite d'1h30		écrit	1h30
3JDE7015	- Traduction juridique	-	36h00	3	Thème : Contrôle en cours de formation : Version contrôle continu		2 écrits: un pour le thème et l'autre pour la version	1h30
	<b>UE2 Unité disciplinaire 2 espagnol et latino-américains</b>			<b>7,5</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3JDE7016	- Droit International des affaires / Derecho internacional del Negocio	20h00	-	3	Contrôle en cours de formation		Remise d'un dossier/monographie	
3JDE8017	- Droit privé comparé Espagne / Amérique Latine / Derecho privado comparado España América Latina	36h00	-	3	Contrôle continu dont 1 épreuve écrite d'1h30		écrit	1h30
3JDTY639	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	Contrôle terminal		écrit oral	1h30 -

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS	Session 1		Session 2	
UE1 Unité disciplinaire 1 droit français				9	nature	durée	nature	durée
3JDT8635	- Droit européen et français de la concurrence	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
<u>- 1 matière au choix :</u>								
3JDTY633	- Droit international public / humanitaire	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
3JDTY622	- Droit international privé	36h00	18h00	4,5	Contrôle continu dont une épreuve final de 3h00		écrit	3h00
UE transversale droit français				6	nature	durée	nature	durée
<u>- 2 matières au choix :</u>								
3JDT8532	- Droit privé comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDC8776	- Droit administratif comparé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8630	- Commerce international	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8811	- Protection des Droits de l'Homme	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDT8636	- Droit international public	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
3JDP8497	- Droit international privé	36h00	-	3	écrit oral	1h30 -	écrit oral	1h30 -
UE1 Unité disciplinaire 1 espagnol et latino-américains				7,5	nature	durée	nature	durée
3JDE8015	- Droit pénal des affaires / Derecho penal del negocio	36h00	-	4,5	Contrôle en cours de formation		Remise d'un dossier/monographie	
3JDE8016	- Traduction juridique 2	-	36h00	3	Contrôle continu dont 2 épreuves		2 écrits; un pour le thème et autre pour la version	1h30
UE2 Unité disciplinaire 2 espagnol et latino-américains				7,5	nature	durée	nature	durée
3JDE8018	- Droit public comparé / Derecho publico comparado	36h00	-	3	Contrôle en cours de formation		Remise d'un dossier/monographie	
3JDE7017	- Droit de l'Homme en Amérique latine / Derechos humanos latino-americanos	18h00	-	3	Contrôle en cours de formation		Remise d'un dossier/monographie	
3JDT8640	- Anglais 3 <sup>ème</sup> langue	9h00	-	1,5	Contrôle terminal		écrit oral	1h30 -

# PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS M1 DROIT FRANÇAIS - DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMERICAIN (DIE) – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

## M1 Droit français - droit espagnol et latino-américain (DIE) semestre 1

<b>3JDTY632</b>	<b>Droit de la responsabilité internationale</b>	<b>Pierre BODEAU LIVINEC</b>
<p><b>Programme</b> : Le cours prend le parti de traiter du droit de la responsabilité internationale à travers 22 thèmes, chacun étant examiné en prenant pour point de départ un exemple tiré de la pratique (généralement une affaire contentieuse). Cette approche permet de mettre en lumière les enjeux concrets du droit de la responsabilité internationale, avant de les inscrire dans un cadre théorique plus général. Les différents thèmes abordés (sources et sujets du droit de la responsabilité, conditions d'engagement, circonstances excluant l'illicéité, réparation, invocation, contre-mesures, protection diplomatique, autres formes internationales de responsabilité (pénale, pour risque) etc.) seront ainsi l'occasion de mettre au jour l'ossature même du droit international (en tant que système d'articulation des souverainetés) comme ses mutations contemporaines (transnationalisation, juridictionnalisation, fragmentation etc.).</p>		
<b>3JDTY621</b>	<b>Droit international privé</b>	<b>Laurence SINOPOLI François-Xavier TRAIN</b>
<p><b>Programme</b> : Le droit international privé 1 ou général présente les éléments de méthode essentiels et les notions clefs du traitement par le droit privé des situations internationales. Les situations visées vont des contrats internationaux aux migrations familiales, en passant par les immunités.</p> <p>On distingue classiquement les règles de conflits de juridictions pour déterminer les juridictions compétentes ou pour déterminer les effets d'une décision étrangère, et les règles de conflits de lois pour désigner le droit applicable à la question. Aujourd'hui fortement sous l'empire du droit de l'Union européenne, une place importante demeure pour les conventions internationales ou d'autres instruments internationaux (voir la Conférence de La Haye, la CNUDCI).</p>		
<b>3JDD7037</b>	<b>Droit de l'Union Européenne, les libertés de circulation</b>	<b>Augustin BOUJEKA Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Dans une démarche classique, on distingue trois composantes du droit de l'Union européenne : le droit institutionnel, le droit matériel et le droit du contentieux. Ce cours s'inscrit dans le droit matériel. La dimension économique y est très prégnante. Le plan suit l'ordre de présentation des libertés de circulation retenu par le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, mais avec léger réaménagement dû à la citoyenneté de l'Union.</p> <p>Ainsi, un titre I est dédié à la libre circulation des marchandises à travers une triple exigence : la suppression des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, l'interdiction des impositions intérieures discriminatoires et la suppression des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.</p> <p>Le titre II envisage la libre circulation des personnes, avec un chapitre introductif consacré à la citoyenneté de l'Union, suivi par deux autres respectivement dévolus à la libre circulation des travailleurs et à la liberté d'établissement couplée à la libre prestation de services.</p> <p>Le titre III expose la libre circulation des capitaux.</p>		
<b>3JDT7810</b>	<b>Droit pénal (aspects internationaux de droit privé et de droit public)</b>	<b>Anne-Laure CHAUMETTE Florence BELLIVIER</b>
<p><b>Programme</b> : Le caractère international d'une infraction appelle une réaction à un double niveau : au niveau national par la loi et les juridictions répressives françaises et au niveau international par les sources et les juridictions internationales. C'est ce double aspect du droit pénal international ou du droit international pénal qui sera abordé dans le cours.</p>		
<b>3JDT7633</b>	<b>Droit social international et européen</b>	<b>Ismaël OMARJEE</b>
<p><b>Programme</b> : Le Cours de droit social international et européen envisage l'internationalisation et l'eupéanisation des relations de travail.</p> <p>Pour aborder ce phénomène, une introduction est consacrée l'internationalisation des sources du droit à travers l'action de l'OIT et les compétences d'harmonisation de l'Union européenne.</p> <p>A cette introduction, succède une première partie consacrée à la coordination des droits nationaux. Sont successivement envisagées la loi applicable au contrat de travail international, les relations professionnelles transnationales, les règles de compétence juridictionnelle et la coordination des législations nationales de sécurité sociale.</p> <p>La deuxième partie aborde l'harmonisation européenne des droits nationaux à la lumière du dialogue social européen et des directives d'harmonisation.</p>		

<b>3JDT7634</b>	<b>Droit international et européen de l'environnement</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> En traitant de l'évolution historique du droit de l'environnement, de ses acteurs internationaux et européens, de ses sources juridiques, de ses principes fondamentaux et de la responsabilité environnementale, ce cours cherche à démontrer en quoi ce droit récent permet de repenser entièrement les catégories traditionnelles du droit international.</p>		

<b>3JDE7014</b>	<b>Derecho tributario - Droit fiscal espagnol et latino-américain</b>	<b>Beatriz COLLANTES</b>
<p><b>Programme :</b> La matière de Droit fiscal est un CM qui a pour objectif de présenter à l'ensemble des élèves les notions basiques du Droit financier Espagnol, pour ensuite se focaliser sur l'étude de l'institution budgétaire, son cycle d'élaboration et les principes constitutionnels qui l'encadrent.. Comme n'importe quelle matière de Droit, l'analyse politique de l'actualité juridique de l'État Espagnol sert à introduire, dans chaque séance, le sujet à aborder.</p>		

<b>3JDE7015</b>	<b>Traduction juridique 1</b>	<b>Daniel BORRILLO (thème) Stéphane HURTADO (version)</b>
<p><b>Programme :</b> La traduction juridique est une technique impliquant des recherches terminologiques et de droit comparé. Ce TD se décompose en deux cours semestriels d'1h30 : thème et version. Le cours de thème a pour objectif de présenter les outils, les méthodes et les stratégies de traduction vers l'espagnol. Les étudiants devront traduire un certain nombre de textes juridiques (contrats, décisions de justice, décrets, conventions...) qui seront analysés et corrigés systématiquement lors de chaque séance de travaux dirigés. Le cours de version permet d'améliorer la compréhension de l'espagnol juridique à partir de la lecture de supports (notamment lois et décisions de justice) que l'étudiant devra ensuite résumer en français et, éventuellement traduire. Le travail exigé autour de ces documents est également de nature juridique : l'étudiant élargira sa culture juridique dans les deux droits, espagnol et français.</p>		

<b>3JDE7016</b>	<b>Derecho internacional mercantil - Droit international des affaires</b>	<b>Victor Luis GUTIERREZ</b>
<p><b>Programme :</b> Cette matière est enseignée en espagnol dans le cadre d'un séminaire. Elle se focalise dans un premier temps sur une vision générale du phénomène d'unification internationale des échanges commerciaux et des sujets juridiques qui s'y réfèrent. Dans un deuxième temps, ce cours analyse les principaux contrats du commerce international. Sont également étudiés les actes juridiques visant à l'intermédiation et au financement bancaire d'opérations internationales ; ainsi que les sûretés habituellement utilisées. Enfin, ce cours traite des ICOTERM, contrats internationaux de transport et logistique, compte tenu du fait que les opérations internationales portant sur des biens meubles requièrent nécessairement livraison. Tout au long de ce programme, sont abordés le cadre juridique espagnol et ceux des pays d'Amérique Latine, avec une attention particulière pour le MERCOSUR.</p>		

<b>3JDE8017</b>	<b>Derecho privado comparado España América Latina- Droit privé comparé</b>	<b>Ana Maria PEREZ GOMEZ</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est enseigné en espagnol et offre aux étudiants l'opportunité de s'ouvrir à des régimes juridiques de différents pays d'Amérique latine, notamment l'Argentine, le Mexique, la Colombie et le Chili. L'objectif du cours est de présenter l'organisation juridictionnelle de ces pays puis d'introduire quelques notions de droit privé dans une optique comparatiste dans des domaines tels que la famille, les contrats, la responsabilité ou le droit international privé. Ce cours constitue également une opportunité pour identifier et maîtriser les outils de recherche juridique dans chacun de ces systèmes juridiques.</p>		

<b>3JDY639</b>	<b>Anglais 3ème langue S1</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme :</b> L'objectif du cours d'anglais au 1<sup>er</sup> semestre sera de consolider les acquis linguistiques en anglais tout en présentant les grands principes de la common law. Il s'agira de travailler les compétences orales et écrites en anglais et d'approfondir les connaissances lexicales en anglais juridique, afin de pouvoir comprendre la spécificité de la common law en Angleterre. Par le biais d'exercices pratiques et de travail en groupe, les étudiants apprendront aussi à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions anglaises.</p>		

## M1 Droit français - droit espagnol et latino-américain (DIE) semestre 2

3JDT8635	Droit européen de la concurrence	Denis BARTHE Lauren LEBLOND
<p><b>Programme :</b> Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne. A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.</p> <p>Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.</p> <p>Il continue par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.</p> <p>Enfin, il expose certains des mécanismes procéduraux susceptibles d'être mis en œuvre et se termine par une ouverture sur un deuxième type de contrôle existant : le contrôle des concentrations.</p>		
3JDY633	Droit international humanitaire	Marina EUDES
<p><b>Programme :</b> Le droit international humanitaire, autrefois appelé droit de la guerre ou droit des conflits armés, s'intéresse à la fois aux règles régissant la conduite des combats et à celles qui protègent les personnes en période de conflit armé (populations civiles, prisonniers, femmes, enfants, réfugiés...). Le cours brosse un tableau des différentes règles internationales visant à encadrer le comportement des belligérants en cas de conflit armé ou d'intervention militaire, et interroge leur mise en œuvre.</p>		
3JDY622	Droit international privé 2	Marjolaine ROCCATI
<p><b>Programme :</b> L'objectif de ce cours est de concrétiser dans les différents domaines des relations privées internationales – les relations familiales (extrapatrimoniales et patrimoniales), les obligations (contractuelles et extracontractuelles) et les biens (corporels et incorporels) - l'application des méthodes et règles de résolution des conflits de lois et de juridictions étudiées en droit international privé I. Outre l'analyse du droit commun français, devenu résiduel, ce cours procède à une analyse détaillée des principaux instruments de droit international privé de l'Union européenne et conventions de la Haye en matière civile et commerciale.</p> <p>Le cours comporte également une étude des principes généraux et de l'évolution historique du droit de la nationalité française des personnes physiques, complétée par quelques notions de base sur la condition des étrangers.</p>		
3JDT8532	Droit privé comparé	Vincent CHANTEBOUT
<p><b>Programme :</b> Le cours de droit privé comparé est composé de deux parties. La première partie est une introduction au droit comparé. Elle vise à présenter les méthodes du droit comparé, l'histoire de la discipline, ses fonctions, ainsi que les grandes familles de droit. La seconde partie du cours consiste à appliquer les méthodes du droit comparé au droit des contrats. Seront ainsi étudiés les principaux points de convergence et de divergence entre les différents droits européens en matière contractuelle.</p>		
3JDC8776	Droit administratif comparé	Anne GAZIER
<p><b>Programme :</b> Ce cours est consacré à l'étude comparative des institutions locales de plusieurs pays européens d'Europe occidentale d'une part et d'Europe de l'Est d'autre part.</p> <p>- La première partie traite des institutions locales de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la RFA et du Royaume-Uni. Sont présentées d'abord les notions essentielles permettant d'appréhender les institutions locales puis les principales caractéristiques des systèmes locaux des pays étudiés et les réformes qui les ont affectés : décentralisation, régionalisation, <i>devolution</i>, etc. Ensuite, sont comparés les structures des collectivités locales, leurs compétences, leurs moyens financiers et humains, leurs rapports avec l'Etat et les institutions européennes.</p> <p>- La deuxième partie traite de la réforme des institutions locales en Russie et en Europe centrale. Après un rappel sur les caractéristiques essentielles des institutions locales socialistes, sont étudiées la transformation du système régional et local russe depuis la perestroïka, puis les réformes des institutions locales menées, à compter de la chute du Mur de Berlin, dans quatre pays d'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie).</p>		

<b>3JDT8630</b>	<b>Droit du commerce international</b>	<b>Marie NIOCHE</b>
<p><b>Programme :</b> Ce cours a pour objet l'encadrement juridique du commerce international. Il aborde dans une première partie le droit applicable aux contrats du commerce international en distinguant la méthode des règles de conflit (règlement « Rome I » de 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles) et la méthode des règles matérielles (Convention de Vienne de 1980 sur la vente internationale de marchandises). Dans une seconde partie, le cours traite de la dimension contentieuse du commerce international. Sont étudiés les contentieux judiciaires internationaux (règles de compétence internationale en matière contractuelle ; stratégies des plaideurs et conflits de procédures ; actions de groupe transnationales ; actions en réparation intentées contre des entreprises multinationales pour des atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement, etc.), ainsi que l'arbitrage international (arbitrage commercial international et arbitrage d'investissement).</p>		

<b>3JDT8811</b>	<b>Protection internationale des droits de l'homme</b>	<b>Marina EUDES</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours de protection internationale des droits de l'homme vise à donner aux étudiants une connaissance des aspects juridiques de la protection internationale des droits de l'homme, tout en abordant les débats politiques ou culturels auxquels la matière donne cours. Ouvert à tous types de profils et indispensable dans le cadre de nombreuses formations juridiques, le cours magistral s'appuie nécessairement sur des connaissances fondamentales de droit international public, et les rappelle lorsque cela s'avère nécessaire. Sont présentés de manière dynamique les différents droits protégés, les obligations qui reposent sur les Etats afin de garantir la protection des droits de l'homme, ainsi que les différents titulaires de droits (individus, groupes). Le cours présente également les nombreux systèmes de protection internationale des droits de l'homme mis en place tant au niveau universel que sur le plan régional (européen, américain, africain...) en étudiant leurs différentes institutions, procédures et sources de droit.</p>		

<b>3JDT8636</b>	<b>Droit international public</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDP8497</b>	<b>Droit international privé</b>	
<p><b>Programme :</b></p>		

<b>3JDE8015</b>	<b>Derecho penal Económico - Droit pénal des affaires</b>	<b>Daniel BORRILLO</b>
<p><b>Programme :</b> Le droit pénal des affaires est une branche du droit pénal général qui présente des spécificités mais qui reste soumise aux principes fondamentaux du droit pénal. Il n'existe pas de code unique traitant de l'ensemble des infractions en droit pénal des affaires. Cette absence de classification est essentiellement due à la variété même de ces délits. De ce fait, on peut retrouver des textes relatifs aux infractions en droit pénal des affaires dans différents codes espagnols ou de l'Amérique Latine ; le code pénal, bien sûr, mais aussi le code de consommation, ou encore le code du commerce. Ce cours présente les infractions qui peuvent être commises dans le cadre du fonctionnement d'une entreprise : l'escroquerie, l'abus de confiance, l'abus de biens sociaux, la distribution de dividendes fictifs, la banqueroute et les délits assimilés et enfin le délit d'initié, entre autres. Il traite également des sanctions contre la criminalité en col blanc.</p>		

<b>3JDE8016</b>	<b>Traduction juridique 2</b>	<b>Thème: Stéphane HURTADO Version : Eva MENDUIÑA</b>
<p><b>Programme :</b> Le TD de traduction juridique se décompose en deux cours semestriels d'1h30 : thème et version. En thème, L'ensemble des élèves devront posséder les outils nécessaires pour réaliser une traduction inversée d'une manière, sans erreurs et avec la fluidité requise pour la traduction de textes juridiques en langue espagnole. Le TD sera l'occasion de réaliser des traductions relatives à d'autres domaines qui n'ont pas été traités pendant les années antérieures et, parallèlement permet d'enrichir la séance de traduction avec l'étude et l'analyse de l'actualité juridique de l'État Espagnol, à l'intérieur du cadre européen, et d'autres sujets juridiques d'actualité.</p>		





<b>3JDE8018</b>	<b>Derecho público comparado - Droit public comparé</b>	<b>Daniel BORRILLO</b>
<p><b>Programme :</b>  Né au XIXème siècle, le droit comparé est une discipline juridique majeure dans un contexte d'internationalisation croissante. Il permet une meilleure compréhension des systèmes juridiques par leur comparaison, et par l'appréhension de leurs fondements historiques, économiques et culturels. Ce cours repose sur une comparaison des systèmes juridiques nationaux en droit public (Espagne et Amérique Latine) aussi bien au niveau constitutionnel que politique et administratif. Il a comme but d'analyser les différentes organisations des Etats (territoire, pouvoirs, représentation) et la protection des droits et libertés fondamentales des citoyens. Il présente également l'élaboration d'une méthode comparative à la fois conceptuelle et fonctionnelle.</p>		

<b>3JDE7017</b>	<b>Derechos humanos latino-americanos - Droit de l'Homme en Amérique latine</b>	<b>Daniel BORRILLO</b>
<p><b>Programme :</b> L'Amérique latine a connu de profonds changements ces dernières décennies : la transition vers la démocratie, l'intégration régionale, la croissance sans redistribution équitable, les crises financières, la question de la pauvreté et de l'exclusion, l'émergence de nouveaux populismes et le rôle de l'État face à la mondialisation. Dans ce contexte, la question des droits de l'homme occupe une place centrale. Ce cours présente les mécanismes de protection des droits de l'homme en Amérique Latine et l'influence de la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans les différents pays de la région. Il a pour but d'établir une analyse approfondie et comparative de l'efficacité de la protection des droits de l'Homme en Amérique Latine dans une perspective historique, sociologique et juridique.</p>		

<b>3JDT8640</b>	<b>Anglais 3ème langue S2</b>	<b>Sabine CHAYVIALLE</b>
<p><b>Programme :</b> Le cours d'anglais au 2d semestre se concentrera sur une introduction au droit américain. L'objectif du cours sera de consolider les acquis du premier semestre en anglais, tant linguistiques que lexicaux, tout en présentant une introduction au droit américain. Il s'agira de découvrir les traits spécifiques de la common law en droit américain et le rôle particulier des juges américains mais le cours permettra aussi d'apprendre à lire ensemble de grands arrêts de la Cour Suprême. Par le biais d'exercices pratiques, les étudiants apprendront à lire, comprendre et commenter des jugements ou arrêts des juridictions américaines.</p>		

# MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

## Modules transversaux

---

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

## Langues vivantes

---

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

## Bonus aux diplômés

---

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômés ».

# STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

## **1/ Pour la formation initiale :**

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez-vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez-vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

## **Contact pour les stages :**

Isabelle JORRE

Entresol du bâtiment F

Bureau E13

[i.jorre@parisnanterre.fr](mailto:i.jorre@parisnanterre.fr)

## **2/ Pour la formation continue :**

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC, qui éditera une convention spécifique.

### **Contact : Service de la Formation Continue**

Accueil : [formation-continue@liste.parisnanterre.fr](mailto:formation-continue@liste.parisnanterre.fr)

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

## MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
  - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
  - Charte des étudiant-e-s d'échanges
  - Charte des sportifs de haut niveau

### Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

### Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique " Maquette master 1 " pour chaque EC.

**Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.**

### Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT(<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

### Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

# CHARTRE DES CONDITIONS D'EXAMENS ET AMENAGEMENTS POUR LES ETUDIANTS A BESOINS SPECIFIQUES

(Texte voté par le conseil de l'UFR DSP le 12 mai 2015)

L'article 20 de la loi du 11 février 2005 prévoit qu'il revient à tous les établissements d'enseignement supérieur d'offrir aux étudiants, lorsque ceux-ci présentent des besoins particuliers liés à un handicap, les adaptations et les accompagnements nécessaires pour leur permettre d'accéder aux savoirs dispensés dans le cadre de la formation choisie, mais aussi pour passer leurs examens dans les meilleures conditions possibles.

Les aménagements compensatoires, précisément parce qu'ils tendent à garantir l'égalité des chances, sont accordés aux étudiants concernés dès lors qu'ils se révèlent justifiés par le type de handicap de l'étudiant.

## 1. PRINCIPE

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Les aménagements sont variables en fonction du handicap de l'étudiant et de la nature de l'épreuve (écrite, orale, pratique). C'est le médecin en chef du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS), habilité en tant que référent par la MDPH (Maison départementales des personnes handicapées), qui délivre les attestations notifiant les aménagements devant être mis en place.

**Deux situations sont à distinguer en matière d'organisation des conditions d'examens pour les étudiants en situation de handicap :**

### ○ **Handicap permanent**

Il appartient aux étudiants qui souhaitent bénéficier d'un aménagement d'examens de prendre contact avec le Service de Médecine Préventive (SUMPPS), pour rencontrer le médecin en chef de l'université en vue d'établir leur fiche médicale notifiant les aménagements.

- *Le Service de médecine préventive est situé au Bâtiment E, salle E05, Tél. : 01 40 97 75 33*
- *Courriel : [medecine-preventive@parisnanterre.fr](mailto:medecine-preventive@parisnanterre.fr)*

Cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire et être renouvelée chaque année.

### ○ **Handicap temporaire**

Il appartient à l'étudiant de signaler sa situation de handicap temporaire au médecin en chef de l'université, qui lui notifiera les aménagements compensatoires à mettre en œuvre par le Service Handicap et le référent handicap de l'UFR en charge de la filière correspondant à l'inscription de l'étudiant.

- *Le Service Handicaps & Accessibilités est localisé au bâtiment DD, salle R05, au rez-de-chaussée. Tél. : 01 40 97 58 79 ou 01 40 97 72 34–*
- *Courriel : [handicap.caciope@liste.parisnanterre.fr](mailto:handicap.caciope@liste.parisnanterre.fr)*

En présence d'un handicap temporaire, l'étudiant doit se manifester bien avant les épreuves pour lesquelles il a besoin d'une aide particulière, soit 15 jours au moins avant la passation de ses examens.

## Dispositions en vigueur pour les épreuves de Contrôle continu (CC) :

- Si un tiers temps (*une majoration supplémentaire par rapport à la durée normale qui est consacrée pour l'épreuve*) est prévu, l'étudiant présentera à l'enseignant en charge de l'épreuve la notification officielle de la disposition qui lui a été accordée, afin de bénéficier de l'aménagement particulier qui a été délivré par le Médecin en chef du SUMPPS. Dès l'annonce de la date prévue pour l'examen, l'étudiant doit prévenir l'enseignant chargé du TD.
- Si un tiers temps est accordé, avec assistance d'un secrétaire pour composer ou bien un autre aménagement (transcription braille, interprète LSF, etc.), l'étudiant doit contacter préalablement le référent handicap au sein du secrétariat pédagogique de l'UFR, dès la connaissance de sa date de partiel. Ensuite, il appartient au référent handicap de l'UFR concerné d'organiser l'épreuve en réservant une salle et en prenant contact avec le Service handicap afin de prévoir la présence d'un secrétaire ou bien d'une aide à la transcription en braille, d'un interprète en langue des signes, voire d'un matériel informatique adapté.

## Dispositions en vigueur pour les examens de fin de semestre (Contrôle Terminal) :

- Le référent handicap de l'UFR prendra connaissance du calendrier général des épreuves, puis prendra contact avec le Service handicap qui organisera, le cas échéant, la mise à disposition d'un secrétaire ou toute adaptation nécessaire. Lorsque l'étudiant en situation de handicap renonce à passer une épreuve d'examen, il doit informer son UFR de rattachement ainsi que le Service Handicaps et Accessibilités, et cela, dès que possible.
- Pour chacun des deux semestres, ainsi que pour la session des rattrapages (seconde session), l'étudiant en situation de handicap recevra un calendrier individualisé des épreuves correspondant aux EC de la filière correspondant à son inscription pédagogique.

## 2. LE DÉROULEMENT DES EXAMENS

Attention : le service Handicap & Accessibilités a pour vocation d'intervenir dans la préparation de l'organisation des examens en tant que service support, pas dans sa mise en place.

### Les aménagements peuvent être les suivants :

#### 1. Une majoration de temps supplémentaire :

Les étudiants qui ont des troubles qui le justifient bénéficient d'un temps supplémentaire pour les examens. Ce temps majoré est généralement égal à un tiers du temps alloué aux autres étudiants du cours, mais il revient au médecin en chef universitaire de l'évaluer au mieux, donc de le moduler éventuellement en deçà ou au-delà selon l'intensité du handicap (trouble de santé, taux d'invalidité, etc.), selon un barème préétabli par le médecin conseil de la MDPH (*Maison départementale des personnes handicapées*).

- **Les étudiants peuvent également bénéficier d'une aide à l'écriture. Il peut être proposé un micro-ordinateur** sans connexion internet (*le matériel utilisé doit être désactivé des fonctions de communication sans fil : Wi-Fi et Bluetooth*) et disposant d'un correcteur orthographique pour les personnes présentant une dysgraphie ou bien un logiciel de synthèse vocale pour les personnes déficientes visuelles. Enfin, pour faciliter l'impression de la copie d'examen à l'issue de l'épreuve, le secrétariat pédagogique doit prévoir une clé USB pour la récupération de la copie et réaliser son impression.

- **Une assistance d'un secrétaire d'examen** qui écrit sous dictée peut être prévue pour les candidats qui ne peuvent pas écrire à la main ou utiliser leur propre matériel sur avis du médecin universitaire, qui est désigné par la CDAPH (*Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées*) de la MDPH (*Maison départementale des personnes handicapées*).

- *Par ailleurs, la Circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011, article 4 sur la règle dévolue au « Temps majoré », précise que l'étudiant devra bénéficier d'une période de repos et de repas suffisante entre deux épreuves prévues dans la même journée ; cette période ne doit pas en toute hypothèse être inférieure à une heure. Pour ce faire, ils pourront commencer (si nécessaire) une épreuve écrite en décalage d'une heure au maximum avec les autres candidats.*

## 2. Adaptation des sujets d'examens pour les étudiants handicapés visuels

La prestation d'adaptation sous forme d'agrandissement pour les malvoyants ou bien de transcription en braille peut être réalisée par le Service Handicap.

- L'enseignant dépose le sujet, de préférence au format texte (écriture machine), à adapter au moins 10 jours avant l'examen auprès du secrétariat pédagogique. Il reviendra ensuite au référent handicap de la composante UFR de le remettre au Service Handicap pour effectuer ladite transcription.

## 3. Une salle d'examen spécifique: si nécessaire, l'étudiant devra être dans une salle à part.

Le secrétariat pédagogique de la composante (*UFR de rattachement de l'étudiant*) se chargera de réserver une salle et de l'installation matérielle dans la salle d'examen. La salle d'examen doit être rendue accessible aux candidats (par exemple : plan incliné, ascenseurs aux dimensions, toilettes aménagées,...)

- Dans le cadre du Contrôle continu, les enseignants concernés doivent transmettre au référent handicap les horaires d'examen au moins 10 jours avant la tenue de l'épreuve.
- Pour le Contrôle terminal, le secrétariat pédagogique, *via* son référent handicap, transmet le calendrier des examens (*date, horaire et salle*) et les besoins en aménagement au Service Handicap. Il convient de s'assurer de la remise effective du sujet aux étudiants composant dans une salle à part. L'enseignant responsable doit passer au moins une fois dans la salle à part où compose l'étudiant pour répondre à ses éventuelles interrogations sur les termes du sujet (énoncé).

4. **La surveillance** : si l'étudiant compose dans une salle à part, il devra bénéficier d'un surveillant au même titre que les autres étudiants. Un vacataire ou un secrétaire pédagogique/référent handicap de l'UFR peut être amené à assurer la surveillance.

- *Rappelons que la responsabilité de la surveillance incombe au département (UFR) au même titre que pour les étudiants valides.*

5. **Le secrétariat aux examens** : lorsqu'un étudiant est empêché d'écrire manuellement (handicap des membres supérieurs ou handicap visuel), il bénéficie d'un secrétaire qui rédige la copie sous sa dictée.

**Le service recruteur** (Service handicap) **doit s'assurer que chaque secrétaire possède les connaissances correspondant au champ disciplinaire de l'épreuve et que son niveau est adapté à celui de l'examen.**

- *Les secrétaires d'examens sont recrutés par le Service Handicap & Accessibilités sur Fiche de poste et ils signent la Charte de bonne conduite (voir les pièces annexes). Un enseignant de la discipline peut être amené à effectuer un secrétariat d'examen, à titre exceptionnel, si la technicité de l'épreuve l'exige.*

6. **Assistance d'un spécialiste des modes de communication des sourds et malentendants** : il est possible pour les étudiants déficients auditifs de bénéficier pendant la première heure d'examen (écrit) de l'assistance d'un spécialiste, ceci afin que certains mots du sujet soient reformulés ou explicités (*les personnes sourdes et malentendantes n'ayant pas le même accès à la langue écrite que les personnes entendant, car la LSF étant leur première langue et le français une deuxième langue ; l'interprétation en LSF se fait sur la forme du texte et sur les termes de l'énoncé, mais pas sur le fond*). En revanche, dans le cas d'une évaluation des connaissances à l'oral, l'interprète LSF est indispensable sur toute la durée de l'épreuve.

- *Ce dispositif exige l'intervention d'un personnel formé et spécialisé. Le Service Handicap met en place ce type d'aide à la communication sur demande pour assurer l'interface en LSF (Langue des signes française), et cela, via son prestataire ARIS.*

**7. L'utilisation d'aides techniques** : l'étudiant peut utiliser son propre matériel, ce qui donnera lieu à une vérification du contenu (fichiers cachés, déconnexion internet,...) par le référent handicap, sinon il peut demander à se le faire prêter par le Service Handicap (*micro-ordinateur, tablette braille, télé-agrandisseur, etc.*), muni des logiciels adaptés (*synthèse vocale Jaws, logiciel de dictée vocale Dragon dictate,...*).

*Toutefois, l'assistance d'un secrétaire d'examen pour un étudiant en situation de handicap visuel est recommandée pour parer à toute difficulté technique. Ainsi, une transcription manuelle de la copie pourra être réalisée en cas de dysfonctionnement du matériel utilisé ou bien dans le cas de non transcription en braille du sujet, eu égard aux délais de réalisation de ce type d'adaptation.*



# CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

*Séance du CA du 07 avril 2014*

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

## **Egalité et non-discrimination**

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

## **Laïcité**

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Nanterre est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Liberté d'expression et d'opinion**

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse [vivre-ensemble@parisnanterre.fr](mailto:vivre-ensemble@parisnanterre.fr).